

**Faculté des sciences économiques,  
sociales, politiques et de communication**

# **Royaume-Uni et Union Européenne, la souveraineté politique à tout prix ?**

Analyse du poids de la question de la  
souveraineté lors du référendum sur le Brexit

Auteur : Balcaen Loïc  
Promoteur(s) : Professeur Pierre Vercauteren  
Année académique 2019-2020  
Master [120] en sciences politiques, orientation relations  
internationales, à finalité spécialisée : enjeux contemporains de la  
gouvernance globale





*Merci à mon Promoteur le Professeur Vercauteren pour ses précieux conseils durant ces  
deux années.*

*Merci Laurence pour les différentes relectures et pour ses conseils avisés.*

*Merci à mes parents, ma famille, pour leur soutien sans faille depuis le commencement.*

*Merci Nora, sans qui rien n'aurait été possible.*

## **Code de déontologie**

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur. Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave. »

Loïc Balcaen



# Table des matières

<b>Table des matières</b> .....	<b>5</b>
<b>Résumé</b> .....	<b>1</b>
<b>Première partie : contextualisation et approche théorique</b> .....	<b>2</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>2</b>
<b>Problématique</b> .....	<b>4</b>
<b>Premier chapitre : méthodologie générale</b> .....	<b>7</b>
Description de la méthodologie.....	7
<b>Deuxième chapitre : état de l'art de la littérature</b> .....	<b>9</b>
Souveraineté .....	9
Intégration .....	11
Coopération .....	13
Nationalisme.....	14
Conclusion intermédiaire .....	15
<b>Troisième chapitre : les écoles de pensée</b> .....	<b>16</b>
Réalisme .....	16
Constructivisme.....	19
<b>Quatrième chapitre : cadre conceptuel</b> .....	<b>24</b>
Souveraineté .....	24
La question de la souveraineté et la construction européenne .....	27
Coopération .....	29
<b>Cinquième chapitre : hypothèses</b> .....	<b>33</b>
<b>Deuxième partie : mise en œuvre et interprétation</b> .....	<b>34</b>
<b>Sixième chapitre : cadre opérationnel</b> .....	<b>34</b>

Royaume-Uni et Europe.....	34
Construction européenne et Royaume-Uni .....	36
Référendum du Brexit .....	39
<b>Septième chapitre : description de la méthodologie.....</b>	<b>42</b>
Biais potentiels .....	43
<b>Huitième chapitre : analyse et interprétation.....</b>	<b>45</b>
Présentations des acteurs .....	45
Analyse.....	48
La campagne en faveur du maintien du Royaume-Uni dans l'UE.....	51
Conclusion intermédiaire sur la campagne Britain Stronger In Europe.....	58
Campagne en faveur de la sortie du Royaume-Uni de l'UE .....	59
Conclusion intermédiaire de la campagne <i>Vote Leave</i> .....	63
<b>Neuvième chapitre : interprétation .....</b>	<b>65</b>
Poids de la question de la souveraineté dans le vote pour le Brexit.....	65
<b>Conclusion.....</b>	<b>72</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>77</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>90</b>

## Table des graphiques

Graphique 1 : brochures officielles .....	53
Graphique 2 : site officiel <i>Britain Stronger in Europe</i> .....	54
Graphique 3 : discours de David Cameron .....	56
Graphique 4 : discours de Jeremy Corbyn .....	57
Graphique 5 : conclusion intermédiaire. ....	58
Graphique 6 : discours de Boris Johnson .....	60
Graphique 7 : site officiel de la campagne <i>Vote Leave</i> .....	61
Graphique 8 : débat entre Nigel Farage et Guy Verhofstadt.....	62
Graphique 9 : conclusion intermédiaire de la campagne .....	63
Graphique 10 : thèmes abordés par la campagne en faveur du maintien et récurrence .....	65
Graphique 11 : thèmes abordés par la campagne en faveur de la sortie et récurrence.....	67

## Table des annexes

Annexe 1 .....	90
Annexe 2 .....	90
Annexe 3 .....	91
Annexe 4 .....	91
Annexe 5 .....	92

## Résumé

Ce mémoire souhaite analyser le poids potentiel qu'ont pu avoir la question de souveraineté dans la décision finale du Brexit. Afin de pouvoir effectuer cette analyse, nous nous sommes intéressés aux relations entre le Royaume-Uni, le peuple britannique et les hommes politiques britanniques et l'Union Européenne. Cela nous a permis de formuler la question d'ouverture suivante : « Quel est le poids de la question de la souveraineté dans les relations entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne ? ». Tout en combinant les approches réalistes avec l'approche constructiviste, ce travail se focalisera également autour des concepts de souveraineté, d'intégration, de coopération et de nationalisme afin de pouvoir explorer notre question d'ouverture. Une fois le cadre théorique établi, nous pourrons alors formuler notre question de recherche qui est « Quels sont les facteurs ayant conduit le Royaume-Uni à refuser ou à accepter tout partage de souveraineté dans le cadre d'une intégration européenne ? », ainsi que nos différentes hypothèses de recherche qui sont « Le processus d'intégration européenne aurait creusé un écart avec le Royaume-Uni par son statut spécifique et unique au sein de l'Union européenne. » ; « La pression croissante des nationalistes britanniques a contribué à la réactualisation de la question de la souveraineté sur la scène politique. » ; « La crainte que le partage de souveraineté ne conduise à une lente dissolution de la souveraineté britannique et ce au profit de l'Union européenne. ».

Ces différentes hypothèses de recherches se verront affirmées ou infirmées par notre étude de cas qui analysera les différents messages diffusés par les deux camps ayant fait campagne pour le référendum sur l'appartenance à l'Union Européenne. Cette étude de cas a pour objectif de comprendre le poids qu'a pu avoir la question de la souveraineté sur la décision des électeurs ayant entraîné le Brexit. A la lumière des réponses que nous apporterons, des conclusions pourront être tirées qui aideront alors de futurs débats autour de ce questionnement.

# Première partie : contextualisation et approche théorique

## Introduction

---

Tout d'abord, dans le cadre de ce mémoire, nous souhaitons nous pencher sur l'analyse du poids de la question de la souveraineté lors du référendum sur le Brexit. En effet, il nous est apparu que de nombreuses recherches scientifiques, souhaitant comprendre les causes du Brexit, se sont intéressées principalement au poids qu'ont eu les médias dans la campagne pour le référendum mais très peu se sont intéressées aux discours des acteurs ou aux campagnes officielles. De plus, rares sont les études qui se sont intéressées aux questions de souveraineté ainsi qu'à leur impact potentiel dans la campagne pour le Brexit.

Ce mémoire de recherche est donc composé de deux parties principales. La première partie, qui s'attardera sur la contextualisation et sur l'approche théorique, abordera les différentes approches théoriques utiles à notre recherche. En effet, après avoir présenté notre problématique, une présentation de la méthodologie générale utilisée dans le cadre de notre recherche sera présentée. Ensuite, un état de l'art de la littérature sera effectué afin de définir les différents concepts abordés dans ce mémoire que sont la souveraineté, l'intégration, la coopération et le nationalisme. Par après, nous effectuerons un choix d'écoles de pensée qui constituera l'ossature de notre mémoire ; ces écoles de pensée seront ensuite définies de manière substantielle. Postérieurement, les quatre concepts définis précédemment seront redéfinis au travers de nos écoles de pensée afin d'obtenir nos propres concepts en lien avec notre question d'ouverture : « Quel est le poids de la question de la souveraineté dans les relations entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne ? ». Cette première partie se conclura avec la formulation de notre question de recherche : « Quels sont les facteurs ayant conduit le Royaume-Uni à refuser ou à accepter tout partage de souveraineté dans le cadre d'une intégration européenne ? », ainsi que par la formulation de nos hypothèses de recherche.

La seconde partie, quant à elle, s'appuiera sur un cadre opérationnel ainsi que sur notre analyse empirique. En effet, après avoir établi notre cadre opérationnel visant à poser les bases de notre recherche, nous présenterons la méthodologie utilisée dans le cadre de l'analyse de notre cas d'étude. Ultérieurement, nous effectuerons notre analyse empirique en croisant nos éléments théoriques présentés plus tôt dans ce mémoire avec les données primaires issues de notre recherche. Le recueil ainsi que l'analyse de ces données ont pour objectif de pouvoir nous aider à affirmer ou infirmer nos différentes hypothèses de recherche et, par conséquent, de rédiger

une conclusion reprenant le cheminement de ce mémoire composé des résultats de nos recherches.

Ce mémoire de recherche, qui souhaite analyser le poids potentiel des questions de souveraineté dans les différentes décisions ayant abouties sur le Brexit, n'a ni l'ambition ni la prétention de fournir une réponse unique et indiscutable à notre question de recherche. En effet, ce mémoire souhaite présenter une première partie de réponse au sujet des questions de souveraineté et du Brexit tout en écartant certaines idées préconçues quant au dénouement du Brexit.

## Problématique

---

À la suite du Brexit, des dirigeants du Royaume-Uni ont déclaré qu'ils seraient dorénavant de nouveau pleinement indépendants, grâce à leur libération de la mainmise de l'Europe sur leurs projets politiques et leur souveraineté. En effet, la Première ministre Theresa May déclarait en 2017 que, « ... nous serons un Royaume-Uni fort, se gouvernant seul..., qui contrôlera ses frontières et ses lois... » (L'Obs, 2017) tandis qu'en 2020, le Premier ministre Boris Johnson déclarait lui que, « ... nous avons repris le contrôle de notre destin, nous avons repris le contrôle de notre législation... » (BFM TV, 2020). L'épisode qu'est le Brexit dans les relations entre la Grande-Bretagne et ses partenaires européens nous permet de nous replonger pleinement dans les particularités de la politique étrangère Britannique.

Les relations entre la Grande-Bretagne et ses partenaires ont toujours été ambivalentes. En effet, durant la longue histoire des Etats européens, le Royaume-Uni s'est parfois clairement impliqué dans les affaires des Etats européens. À contrario, durant d'autres périodes, le Royaume-Uni s'est replié sur lui-même, le Brexit en étant un nouvel exemple. Ces relations ambiguës résultent d'une politique étrangère britannique reposant sur une conception particulière des relations internationales. Assurément, selon Monique Saliou (2006), la politique étrangère britannique repose sur quatre grandes orientations diplomatiques que nous pouvons identifier. Premièrement, une vision d'un équilibre et d'un ordre mondial contrôlé par l'occident, l'Europe et, par après, les Etats-Unis. Deuxièmement, un nationalisme anglais et un patriotisme bien présent, le Royaume-Uni se glorifiant d'une histoire prestigieuse et d'un sentiment national puissant reposant sur l'idée d'une certaine grandeur du royaume. Troisièmement, l'importance de l'Union Européenne dans les différents enjeux internationaux, les dirigeants britanniques s'étant résignés à reconnaître le poids de l'Union dans le nouvel ordre mondial. En outre, le Royaume-Uni pouvait profiter de sa position en tant que lien entre l'Europe et les Etats-Unis. Quatrièmement, le lien fort entre la métropole et le Commonwealth, le pays dispose en effet d'un lien fort avec ses anciennes colonies (Saliou, 2006). Ce lien étant primordial aux yeux des Britanniques afin de légitimer la force et le poids de la Grande-Bretagne à l'international (Schnapper, 2018).

Outre ces quatre grands axes de la diplomatie britannique, les relations entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne ne sont pas un long fleuve tranquille, comme en témoigne l'histoire. En effet, après plusieurs tentatives et plusieurs cycles de négociations, le Royaume-Uni rentre dans la CEE, mais pas complètement. Les responsables britanniques ont toujours mis un prix à leur

adhésion à la communauté européenne, ce qui amène donc le royaume à être à la fois un pied dedans et un pied dehors avant ce référendum historique intronisant le Brexit (Chaouad, 2013). Cependant, le Royaume-Uni n'est pas le seul acteur en place dans le cadre de l'intégration européenne. En effet, l'attitude de la France pendant de nombreuses années a pu altérer les relations entre partenaires par exemple, mais le Royaume-Uni s'est aussi clairement impliqué dans le fonctionnement institutionnel de l'Union Européenne (Tombs & Tombs, 2012). Pauline Schnapper (2010), souligne que sous le gouvernement de Tony Blair, le Royaume-Uni a grandement influencé la politique économique européenne en exportant avec succès ses préférences économiques et en imposant son agenda aux États membres lors du traité de Lisbonne notamment (Schnapper, 2010).

Malgré tout, cet euroscepticisme britannique résulte d'un fait : les intérêts britanniques ont toujours été motivés par le marché européen ainsi que par les avantages économiques au détriment des valeurs européennes (Chaouad, 2013). Pourtant, le Royaume-Uni a toujours émis le souhait d'une intégration européenne, mais il s'agissait d'une intégration découlant d'une coopération gouvernementale accrue, au détriment d'une idéologie vouée à la coopération supranationale (Groom, 2012). Cependant, depuis la naissance de la Communauté Economique Européenne, qui est ensuite devenue l'Union Européenne, son modèle n'a fait que s'étendre, en accueillant toujours plus de pays. Cette croissance continue de l'Union Européenne a eu pour conséquence de ne jamais imaginer possible le retrait d'un pays de la communauté. Par exemple, même lors de la crise de 2008, tout a été réalisé de la part des Etats membres de l'Union Européenne pour empêcher une sortie de la Grèce. Ainsi donc, l'idée du référendum au Royaume-Uni a toujours paru inconcevable, ce qui a amené les institutions ainsi que la société civile britannique et européenne à être complètement dépassées et peu préparées aux résultats du Brexit (Morphet, 2017).

La construction européenne s'est accélérée ces dernières années et le projet européen pourrait se retrouver autour de trois mots : partage de souveraineté. En effet, le partage de souveraineté est un principe fondateur et extrêmement important aux yeux des européens, étant donné que sans partage de souveraineté, il n'y a pas de marché unique ou de politique commune (Lemaire, 2012).

De plus, si l'on parle de partage de souveraineté, certains auteurs comme Patten précisent que « cela peut vouloir dire un amoindrissement de sa propre souveraineté nationale au détriment de cette nouvelle souveraineté partagée » (Patten, 2002, p. 14). Ce partage de souveraineté qui

est perçu, par les Britanniques, comme le fait que certaines décisions puissent être prises à Bruxelles au lieu de Londres, ont toujours déplu aux autorités britanniques. Preuve en est, le gouvernement Thatcher avait, à l'époque, imposé une majorité qualifiée et non simple pour valider ces décisions communes (Patten, 2002). Cette question de la souveraineté et du partage de la souveraineté reste donc un élément central dans les relations entre l'Union Européenne et le Royaume-Uni.

Néanmoins, la question de la perte de la souveraineté ou d'un partage de souveraineté n'était pas l'unique argument en faveur du Brexit. En effet, une des autres thématiques lors des débats avant le référendum sur l'appartenance à l'Union Européenne portait sur des considérations plus économiques. Une des pierres d'achoppement dans les relations entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne était liée aux contributions financières du Royaume-Uni à l'Europe. L'appartenance du Royaume-Uni à l'UE se limitait, aux yeux de certains, à cette contribution financière sans savoir quels avantages cette contribution apportait en retour. Consécutivement, le prix financier de l'adhésion qui s'accompagnait de l'abandon d'une partie de sa souveraineté permettait au royaume de faire partie d'un marché libre et sans droits de douanes, d'un système de collaboration interétatique sur un certain nombre de sujets dépassant les frontières tout en disposant d'un certain nombre d'opportunités commerciales uniques (Morphet, 2017).

## Premier chapitre : méthodologie générale

---

### Description de la méthodologie

Avant de débiter ce travail qui nous permettra de répondre à notre question de recherche, il est important de décrire la méthodologie utilisée dans ce travail. Tout d'abord, le modèle de recherche de ce travail repose sur une démarche hypothético-déductive. En effet, dans le cadre de ce travail, nous tenterons de répondre à notre question de recherche via une démarche hypothético-déductive, étant donné que cette approche rend possible l'émission de plusieurs hypothèses nous permettant donc de cadrer notre travail et de trouver une réponse à notre problématique. Dans le cadre de cette approche hypothético-déductive, une recherche basée sur une étude de cas visant à découvrir et à interpréter de nouvelles connaissances sera menée.

Après avoir amorcé notre travail avec la réalisation d'une problématique visant à démonter les différents préjugés sur la question, et ce afin de ne pas biaiser notre recherche ainsi que notre question d'ouverture, un cadre théorique sera construit. En effet, le but de la construction de ce cadre théorique est de rassembler un maximum de données théoriques en phase avec le sujet de notre travail afin de pouvoir constituer un plan de notre recherche tout en disposant des outils théoriques nécessaires à la bonne interprétation et compréhension de notre étude de cas. Dans le cadre de cette construction théorique, notre travail s'appuiera sur deux théories des relations internationales. Assurément, dans ce travail nous tenterons de concilier les deux approches théoriques que sont le constructivisme et le réalisme afin de pouvoir répondre de la meilleure des manières à notre question de recherche (Quivy et Van Campenhoudt, 2017). Au sein des relations internationales, plusieurs théories existent dans le but de nous aider à comprendre le fonctionnement du système international et des relations qui en découlent. Ces théories, qui sont différentes les unes des autres, partagent néanmoins certaines similitudes. Cette affirmation peut donc être interprétée dans le sens où certaines de ces théories peuvent se compléter afin d'améliorer l'analyse et la compréhension de ces phénomènes internationaux.

Dans cet effort de compréhension et d'analyse, notre recherche confrontera les deux théories des relations internationales que sont le réalisme et le constructivisme. Par ailleurs, des similitudes existent, comme le soutient David Nwogbaga (2022) :

Le constructivisme étant une ramification du réalisme, au travers du néoréalisme. Par conséquent, les deux théories se complètent, surtout lorsqu'elles touchent à l'essence réelle des événements mondiaux. Ainsi, du monde de l'imagination, de l'image, de l'idée,

de l'identité, etc., on passe au monde réel où l'on acquiert et utilise le pouvoir à son avantage et à son intérêt, conditionnant ses choix d'alliés et d'ennemis (Nwogbaga, 2022, p.1).

Par conséquent, en vue d'obtenir une meilleure compréhension du système international, la construction de l'intérêt national doit être analysée au travers du prisme de l'identité, des normes, etc. des États tout en prenant en compte les réalités du système international qui reposent sur l'état d'anarchie et l'auto-assistance (Nwogbaga, 2022).

Pour finir, la méthodologie de ce travail se concentrera, d'abord, sur une mobilisation ainsi que sur une définition des différents concepts utiles pour ce travail dans le cadre d'un état de l'art de la littérature. Ensuite, notre cadre théorique sera agrémenté par une définition des deux pensées théoriques dans les relations internationales utiles à ce travail. Par après, à l'aide de ces concepts et de ces théories, une formulation d'hypothèses sera formulée. Enfin, une recherche empirique, basée sur une méthode de recherche rigoureuse sera menée afin de pouvoir confirmer ou infirmer nos hypothèses par le biais des concepts mobilisés.

## Deuxième chapitre : état de l'art de la littérature

---

Afin de pouvoir répondre à notre question, il est important de réaliser un état de la littérature scientifique se rapportant à la discipline des sciences politiques et plus précisément autour du champ des relations internationales. Il est également important pour la compréhension de celui-ci d'apporter un certain nombre de concepts utiles à son élaboration. Dans le premier chapitre de ce mémoire, un bref aperçu des quatre concepts utiles à la compréhension de notre problématique sera établi. Effectivement, ces quatre concepts apparaissent comme importants dans la construction des relations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. Pour se faire, une synthétisation de nombreuses publications sur ces quatre concepts a été réalisée afin d'obtenir un premier aperçu de la littérature portant sur notre question d'ouverture : « Quel est le poids de la question de la souveraineté dans les relations entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne ? ».

### Souveraineté

La souveraineté est une théorie politique inspirée des différents dirigeants européens qui, au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, ont obtenu un pouvoir exclusif sur un territoire donné, ce qui a donné naissance à l'État moderne (Mérand, 2009). Louis Le Fur (1896), a donné une définition juridique encore retenue aujourd'hui définissant la souveraineté comme « la qualité de l'État de n'être obligé ou déterminé que par sa propre volonté, dans les limites du principe supérieur du droit, et conformément au but collectif qu'il est appelé à réaliser ».

Par ailleurs, les conséquences juridiques de la souveraineté nous renvoient vers la souveraineté non seulement comme critère de l'Etat, mais également au fait que l'Etat est l'unique titulaire de cette souveraineté, ce qui a pour conséquence de rendre celui-ci unique responsable des actes juridiques réalisés dans le ressort de la puissance souveraine. L'Etat, en tant que souverain, est donc normatif en son sein et reconnu par les autorités politiques extérieures à sa souveraineté, à savoir les autres États. De plus, la dimension juridique de la souveraineté est importante car celle-ci en autorisant les États à gérer comme bon leur semble leurs territoires tout en instaurant cette égalité entre États, permet aux États de se constituer en une société d'Etats, et donc de « vivre ensemble ». Ainsi donc, cette dimension permet l'émergence de droits nationaux distincts sans lesquels le droit international ne saurait exister (Baranger, 2013).

On peut distinguer un certain nombre de notions de souverainetés. En effet, la souveraineté dispose d'une notion juridique qui est la souveraineté comme compétence suprême et d'une notion politique qui est la souveraineté comme plénitude du pouvoir. On distingue également la souveraineté extérieure, relative au droit international public, de la souveraineté intérieure, lorsque l'État constitue l'autorité suprême face à ses citoyens. Ensuite, il existe la souveraineté organique, relative à l'organe de pouvoir suprême dans le pays. La souveraineté peut être également relative ou absolue. Enfin, on peut distinguer la souveraineté positive, qui est la marge de manœuvre d'un État, et la souveraineté négative qui signifie le champ libre concédé par un système juridique ou un rapport de force (Fleiner-Gerster, 1986).

De plus, selon Hervé Couteau-Bégarie (2010), la souveraineté est au-dessus de tout et rien ne la supplante. Consécutivement, la souveraineté apparaît comme étant au centre du débat politique. Ces souverainetés duales, internes et internationales ne sont pas distinctes et hétérogènes mais sont plutôt les deux faces d'une même pièce. La souveraineté interne nous renvoie vers la souveraineté du peuple, de la Loi, il s'agit là de la source, de la substance même de la souveraineté. La souveraineté internationale, quant à elle, nous renvoie plutôt vers l'indépendance de l'Etat par rapport aux autres, à sa capacité à décider seul, sans aucune contrainte. Le concept de souveraineté, fortement influencé par le développement de l'État français, se voit donc fortement attaché et limité à un cadre national. La lutte de pouvoir entre l'État et l'Église ayant fortement marqué la conception nationale de la souveraineté (Couteau-Bégarie, 2010).

Néanmoins, François Lerin et Laurence Tubiana (2009), s'appuient sur la théorie de Stephen Krasner (1999) afin de démontrer que cette idée de souveraineté fondée sur l'État n'est quasiment jamais présente dans les relations internationales mais qu'il s'agit plutôt de quatre dimensions distinctes qui, groupées ou dissociées, forment un ensemble dont les États jouissent pleinement ou en partie. La première dimension est *la souveraineté internationale légale*, qui répond à l'état de droit international et à l'ensemble des pratiques entre États sur la scène internationale. La seconde dimension est *la souveraineté westphalienne*, qui répond à l'autorité exclusive qu'exerce l'État sur un territoire donné. Cette dimension nous renvoie clairement au principe de non-ingérence établi lors des traités de Westphalie. La troisième dimension est *la souveraineté domestique*, qui, elle, répond, au fonctionnement et au contrôle politique au sein d'un Etat. Enfin, la quatrième dimension est *la souveraineté de l'interdépendance*, qui nous renvoie au contrôle des flux traversant les frontières de l'État. François Lerin et Laurence

Tubiana (2009), considèrent donc qu'à la lumière de ces quatre dimensions, peu d'Etats disposent dans les faits de la totalité de ces dimensions et disposent donc d'une souveraineté pleine et entière.

## Intégration

Le concept d'intégration est un concept de sciences sociales fortement associé aux notions de Nation et d'État. Ainsi, selon la sociologie durkheimienne, l'intégration résulte dans le fait que les individus qui composent la Nation ou l'État puissent se retrouver dans la société, dans les institutions qui les représentent ou encore qu'ils acceptent et intègrent les normes et règles établies par la société à laquelle ils adhèrent. La sociologie de l'intégration se focalise donc sur l'intégration des individus dans une société mais également sur l'intégration de la société elle-même. Dans ce travail, le concept d'intégration trouve toute son importance. En effet, il est important d'étudier l'intégration de la nation britannique au sein de l'Union Européenne, mais il est aussi important de savoir comment les sujets britanniques se retrouvent dans la société européenne ou dans les institutions européennes qui les représentent ? (Wieviorka, 2008).

Tout d'abord, d'un point de vue historique, Bertrand Vayssière (2007) soutient qu'après la deuxième guerre mondiale le multilatéralisme s'est imposé économiquement et politiquement, permettant une remise en cause du modèle étatique prédominant jusque-là. En effet, Jean Monnet, en défendant le pragmatisme fonctionnaliste, jette les bases d'une nouvelle action européenne où la souveraineté voit son rôle évoluer vers une entité supérieure au simple État (Le Monde, 1970). Même l'opposition de la France et de son président de l'époque Charles de Gaulle n'y changeront rien et, selon Bertrand Vayssière (2007), « l'Europe peut continuer à vivre, démontrant que le projet était irréversible, comme le prouve l'importance croissante de l'acquis communautaire. »

Par après, le début de l'intégration européenne voit également apparaître certains obstacles sur son chemin, comme des crises économiques, certains héritages politiques ou encore la réticence de certains États comme la France et le Royaume-Uni (Vayssière, 2007). De nouveaux concepts utiles à ce renforcement de l'intégration européenne sont alors introduits, comme la gouvernance multiniveau par exemple (Pradella, 2021). Mais l'instrument le plus important en faveur de l'intégration européenne est celui du droit communautaire. Effectivement, selon Bertrand Vayssière (2007) le droit communautaire repose sur le fait que :

Le principe d'autorité n'appartient plus aux États, mais à la Commission qui a tout pouvoir de contrôle et de sanction (suivi des directives, respect des traités), en un mot un pouvoir de contrainte qui est l'un des traits de la souveraineté (Vayssière, 2007, p.11).

Néanmoins, selon Mireille Delmas-Marty (2016), il apparaît, au début des années 1990, que le processus d'intégration n'est pas irréversible. En effet, le modèle souverainiste, s'appuyant désormais sur le nouveau souffle donné au principe d'identité nationale, va tenter de ralentir voire de renverser ce processus en restituant des tâches aux États, ce qui adviendra avec la Déclaration de Laeken en 2001. Ce nouveau frein à l'intégration européenne s'explique comme suit :

Le citoyen nourrit souvent à l'égard de l'UE des attentes auxquelles celle-ci ne répond pas toujours ; à l'inverse, il a parfois l'impression que l'Union en fait trop dans des domaines où son intervention n'est pas toujours indispensable. Il faut donc rendre plus claire la répartition des compétences entre l'Union et les États membres, la simplifier et l'ajuster à la lumière des nouveaux défis auxquels l'Union est confrontée. Pour ce faire, on peut aussi bien restituer certaines tâches aux États membres que confier de nouvelles missions à l'Union ou élargir ses compétences actuelles (Delmas-Marty, 2016, p. 16).

Enfin, une question se pose : existe-t-il un lien entre le nouveau souffle donné aux principes d'identité nationale, et par extension le réveil des nationalismes européens, et les freins à l'intégration européenne ? Même si la littérature nuance l'existence de ce lien, d'autres scientifiques apportent une explication alternative :

S'il est aujourd'hui peu discutable que l'intégration européenne s'accompagne dans le temps d'une montée des nationalismes, on pourrait discuter de savoir si la revendication nationaliste n'est pas tout aussi bien, dans ses causes profondes, le fait de l'éternel retour du refoulé, au moins dans nos vieilles démocraties (Bechtel, 2020, p.3).

Marie-Françoise Bechtel (2020), quant à elle, soutient que l'héritage des démocraties libérales est la cause de cette résurgence en lieu et place d'une responsabilité due aux avancées de l'Union Européenne.

## Coopération

La coopération internationale n'est pas un acquis ancien. En effet, depuis l'émergence de l'État moderne lors des traités de Westphalie, la coopération entre États se limitait à un certain droit de coexistence où les États se devaient de respecter un certain nombre de règles, le non-interventionnisme, la non-violation des traités ou encore l'interdiction de mener des guerres injustes (Smouts, 1998).

À la suite de la première guerre mondiale et des bouleversements qui ont suivi, le besoin d'organiser et de réguler la coopération, via des organismes internationaux et des nouvelles règles établies, s'est imposé au monde. Ce nouveau modèle de coopération s'est donc articulé autour de principes tels que le rejet du bilatéralisme au profit de plus de multilatéralisme, la naissance du droit international moderne, la recherche de buts communs à réaliser collectivement ou encore l'établissement de normes universelles. La coopération s'inscrit dans un esprit de nouvelle gouvernance et de multilatéralisme. Cet esprit a pour vocation de permettre aux différents États de coexister et la coopération est donc le moyen de permettre cette coexistence tout en limitant les raisons d'opter pour une alternative plus belliciste afin de préserver son intérêt national (Smouts, 1998).

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la coopération s'est largement accrue entre les États et cette logique de coopération entre États peut, elle, s'inscrire dans une approche plus réaliste des relations internationales. De plus, la coopération européenne est un outil à la disposition des États membres qui peut être vue par ceux-ci comme un moyen supplémentaire de protéger ses intérêts vitaux et stratégiques tout en mettant en commun au sein d'une structure leurs responsabilités internationales.

Par ailleurs, selon Marie-Thérèse Bitsch et Eric Bussière (2012), les concepts de coopération et d'intégration peuvent être étroitement liés, mais ces concepts s'expriment également assez différemment, qui plus est si l'on parle de la construction de l'Europe économique ou politique :

Dans le premier cas, l'opposition ou complémentarité entre les deux termes relève du couple formé entre les forces « coopératives » des acteurs – États compris – et les forces « intégrationnistes » du marché ; dans le second, elle renvoie, au cœur du politique, à des différences vraiment institutionnelles (Bitsch & Bussière, 2012, p.2).

## Nationalisme

Même si le concept du nationalisme ne fait pas partie des concepts clés de notre recherche, il nous apparaissait important d'inclure une brève définition de ce concept dans notre état de l'art de la littérature. En effet, la souveraineté nationale se retrouvant souvent mêlée au nationalisme, la définition de ce concept dans le cadre de ce mémoire nous permettra de mieux appréhender les liens qui pourraient exister entre le nationalisme et la réactualisation de la question de la souveraineté au Royaume-Uni.

Pour commencer, selon les observations linguistiques de Ioanna Kuçuradi (2014), le terme nation vient du verbe *nascere*, qui veut dire « naître », et se retrouve fortement lié au terme d'ethnie dans la langue grecque. Cela fait dire à Ioanna Kuçuradi que « cela signifie que parmi les caractéristiques supposées d'une collectivité, une nation est également une ethnicité, la race commune ou l'origine biologique commune, la parenté de ses membres » (Kuçuradi, 2014, p.7).

Le nationalisme, dont le terme apparaît vers la fin du XVIIIe siècle, s'apparente, dans un premier temps, à une volonté de redonner le pouvoir au peuple. En effet, ce nationalisme émancipateur s'inscrit dans les révolutions américaines et françaises en souhaitant redonner la souveraineté politique au peuple en lieu et place du souverain despotique. Cette première version du nationalisme aura pour conséquence, en proclamant le droit à l'autodétermination des peuples, de servir de base à la libération de peuples et à la création d'États à partir du printemps des peuples de 1848 jusqu'à la chute de l'URSS et à l'émancipation des anciennes républiques soviétiques (Dieckhoff, 2017).

Par après, ce nationalisme émancipateur va permettre l'apparition, dès la fin du XIXe siècle, d'un nationalisme fondé sur la sauvegarde des valeurs et intérêts de la nation envers et contre tout. Ce nationalisme réactionnaire, appelé par l'historien Raoul Girardet (as cited in Dieckhoff, 2017, p.3) le « nationalisme des nationalistes », promeut l'unique nationalité d'un État et exècre tout ce qui est étranger à la nation (Dieckhoff, 2017). Ce nationalisme considère la nation comme la valeur la plus haute et considère que l'identité de chacun est, d'une manière durable, liée à son identité nationale.

Ensuite, on peut également distinguer différents nationalismes en fonction de leur localisation géographique. Ainsi, il existe, en Grande-Bretagne, un nationalisme différent de celui que l'on peut retrouver en France par exemple. Même si tous les nationalismes réactionnaires considèrent que l'État demeure et doit demeurer le seul lieu d'exercice de la souveraineté, on

peut distinguer deux types de nationalismes britanniques. Un premier courant nationaliste considérant le rôle instrumental des appartenances nationales qui ont pour vocation de promouvoir des valeurs libérales et démocratiques. Ce courant se détachant du nationalisme réactionnaire du fait de ces valeurs libérales. Et un deuxième courant nationaliste considérant plutôt l'identité nationale comme une valeur normative, l'unité nationale et politique ne devant faire qu'un. Ce courant nationaliste nous renvoie, lui, plutôt vers les nationalismes réactionnaires classiques (Lacroix, 2002).

### **Conclusion intermédiaire**

Dans le cadre de ce chapitre, nous venons de réaliser un bref résumé de la littérature reprenant certains auteurs autour des concepts de souveraineté, d'intégration, de coopération mais également de nationalisme. Nous pouvons donc en retenir que la construction européenne repose sur les deux concepts que sont l'intégration et la coopération tout en maintenant le fait que ces deux concepts sont étroitement liés à notre concept clé qu'est la souveraineté. Effectivement, cette question de la souveraineté, et donc des compétences exercées par les États ou par l'Union Européenne, paraît être au centre des relations entre les États et l'UE. De plus, au sujet du nationalisme, il nous apparaît de manière évidente que le nationalisme s'appuie fortement sur le concept de souveraineté. Par conséquent, sachant le lien qui existe entre le nationalisme et la souveraineté, notre recherche pourra donc prendre en compte cette notion importante dans la formulation de nos hypothèses mais également dans l'interprétation de notre étude.

## Troisième chapitre : les écoles de pensée

---

Au sein du champ des relations internationales, il existe trois grandes écoles de pensée : l'école réaliste, l'école constructiviste et l'école libérale. Même si certains auteurs tendent à ne traiter les trois grandes écoles de pensée que séparément, nous tenterons dans ce travail, au travers de la mobilisation de l'école réaliste et de l'école constructiviste, de concilier ces deux écoles dans le but de pouvoir répondre à notre question de recherche.

L'objectif de ce mémoire n'est pas de répondre de manière définitive aux différentes questions qui nous viennent à l'esprit afin de comprendre pourquoi le Brexit a eu lieu, mais plutôt d'apporter une piste de réponse sur le poids qu'a eu la question de la souveraineté dans cette décision. De plus, les deux écoles de pensée utilisées dans ce mémoire n'ont donc pas cette vocation de pouvoir déterminer des réponses absolues et immuables mais plutôt à nous aider à en dégager des réflexions originales.

En effet, l'école réaliste peut orienter notre questionnement vers une recherche de réponse au sujet des relations entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne pouvant s'expliquer par la recherche de l'intérêt britannique au détriment de l'intérêt européen. Cet intérêt national britannique apparaissant comme la justification ultime de l'action de l'État britannique. Tandis que l'école constructiviste peut nous aider à orienter notre questionnement vers l'idée que le changement de comportement peut s'expliquer par de nouvelles perceptions influençant le comportement de l'État britannique.

### Réalisme

#### LES APPROCHES RÉALISTES

Les approches réalistes en relations internationales descendent de la *realpolitik* pratiquée en Europe depuis le XVII<sup>e</sup> siècle et s'inspirent d'un certain nombre de penseurs anciens tels que Hobbes, Rousseau, Machiavel ou encore Clausewitz. Depuis la base de la pensée que constitue la *Realpolitik*, il existe plusieurs approches réalistes en relations internationales. Le réalisme classique, qui se fonde sur une conception pessimiste de la nature humaine, le néoréalisme, qui souhaite se fonder davantage sur des modèles plus précis pouvant découler sur des lois universelles, et enfin le réalisme néoclassique, qui se fonde sur une synthétisation de la meilleure partie de la pensée néoréaliste et de la pensée réaliste classique (Jeangène Vilmer, 2020). Cependant, l'approche qui nous intéresse le plus dans ce travail est celle notamment défendue par Morgenthau qui lie la politique étrangère d'un Etat avec sa politique intérieure.

En s'inspirant de tous ses prédécesseurs, Hans Morgenthau, considéré comme le père fondateur de la pensée réaliste moderne, souhaitait expliquer les relations entre Etats, leurs actions diplomatiques ainsi les différentes politiques étrangères de ces Etats. Cependant, Morgenthau lie la politique étrangère d'un Etat à sa politique intérieure et ne les différencie pas l'une de l'autre, ces deux politiques n'étant différentes selon Morgenthau que dans les conditions où elles sont exercées (Battistella, 2012).

Pour sa part, Raymond Aron, contrairement à la théorie de Morgenthau, nous indique que les politiques intérieures et extérieures sont bien distinctes et que les relations interétatiques priment sur toutes les autres relations. Raymond Aron, définit toute politique comme puissance, ce qui implique que chaque relation sera fixée selon ces rapports de puissance entre États (Battistella, 2012).

L'analyse réaliste des relations et de la sécurité internationale peut être résumée en quatre grandes propositions :

- 1) Les relations internationales sont caractérisées par un état d'anarchie permanent ce qui signifie un état de guerre dans la mesure où il n'existe aucune autorité supérieure aux Etats susceptible d'empêcher le recours à la violence armée de la part de ceux-ci. Les États sont donc considérés comme les principaux acteurs par les réalistes. La nature des relations internationales est donc conflictuelle, ce qui constitue une menace pour la sécurité internationale.
- 2) Les principaux acteurs de la scène internationale sont des groupes politiques en conflit qui, depuis les traités de Westphalie, se sont constitués en États-nations.
- 3) Ces États-nations sont représentés par leurs chefs. Ces chefs sont, en principe, rationnels et cherchent avant tout à promouvoir leur intérêt national en poursuivant un objectif de puissance tout en prenant en compte les contraintes qu'impose le système international.
- 4) L'équilibre entre puissances est la plus importante variable du système international. Il ne permet pas d'assurer la paix entre les acteurs, mais plutôt une stabilité précaire entre eux, cette précarité s'expliquant par le fait que les relations internationales sont une histoire évolutive (Battistella, 2012 ; Deschaux-Dutard, 2018).

Par après, en plus de ces quatre grandes propositions présentées par les penseurs réalistes, certains grands concepts peuvent être ajoutés en tant que concepts fondateurs de la pensée réaliste. Le premier concept fondamental est celui d'intérêt, défini par Machiavel. La théorie réaliste ne reconnaît guère de valeurs supérieures à l'intérêt des États. La conséquence logique

de ce concept est que tout État est égoïste et doit prendre en considération les intérêts égoïstes des autres États ; le système international repose donc sur le principe de réciprocité. Ainsi, l'intérêt, pour les réalistes, constitue l'ultime justification de l'action internationale des États (Sfez, 1999).

Le deuxième concept des approches réalistes est la place centrale de l'Etat sur la scène internationale, découlant de la souveraineté exercée par ces Etats (Weber, 2003). Cette souveraineté, reconnue par la Charte des Nations Unies, s'avère être la première préoccupation à sauvegarder pour les Etats. Comme les Etats disposent du recours à la force légitime, l'Etat se retrouve donc comme le principal acteur au sein des relations internationales et peut donc user de cette force légitime afin de défendre ses intérêts face à l'anarchie du système international.

Le troisième et dernier concept fondamental est celui de la puissance. Les approches réalistes étudient donc cet équilibre fragile entre la préservation de la paix internationale et la concurrence entre Etats dans une lutte de puissance. Contrairement au concept de force, qui est statique, le concept de puissance est, lui, dynamique, s'expliquant par les variations qu'il connaît en fonction des relations établies entre les acteurs. Delphine Deschaux-Dutard (2018) nous démontre cette affirmation par des exemples, où :

Dans ses relations avec les États-Unis, la France est une puissance moyenne, mais elle est une grande puissance dans ses relations avec le Sénégal. De même, le Japon constitue bien une puissance économique, mais n'est pas une puissance militaire à la hauteur de son potentiel économique.

En revanche, chez Hans Morgenthau (1995), le principal critère de la pensée réaliste est le concept d'intérêt qui est défini en termes de puissance ou « interest defined as power ».

Considérant cet état de la littérature des principes réalistes, les deux principaux auteurs de cette école de pensée sont donc Hans Morgenthau et Raymond Aron, le premier axant son analyse sur le système international en termes d'équilibre des puissances, le second l'axant plutôt en termes d'équilibre de la souveraineté. Les deux pères de la pensée réaliste moderne cherchent à comprendre dans quelle mesure cet état de nature qu'est l'anarchie, qui place donc le système sous une menace permanente de guerre au sein du système international, peut se réguler et maintenir l'équilibre des puissances ainsi que la paix internationale (Deschaux-Dutard, 2018).

Selon l'approche réaliste, chaque Etat poursuit son intérêt national et chaque décision ainsi que chaque engagement international sera donc pris selon l'intérêt national de l'Etat. L'intérêt national est une notion floue et difficilement définissable. En France, seul un ouvrage au sortir de la guerre froide définit les intérêts de la nation, la France n'étant plus pour la première fois de son histoire menacée par une puissance voisine. On distingue dans cet ouvrage les intérêts nationaux divisés en trois catégories :

- les intérêts vitaux : le libre exercice de la souveraineté et la protection de la population ;
- les intérêts stratégiques : le maintien de la paix, de l'activité économique et de la liberté des échanges et des communications ;
- les responsabilités internationales et le statut de la France à l'étranger.

Cependant, définir ses intérêts nationaux correspond également à s'enfermer dans des objectifs prédéfinis et limiter ses moyens d'action. C'est pourquoi ces intérêts nationaux, pourtant énoncés si souvent par les Etats comme étant l'Alpha et l'Omega de toutes leurs politiques étrangères, restent flous et peu définis par les différents États (Sartre, 2017).

Pour conclure et afin d'ancrer davantage la théorie réaliste au sein de notre société actuelle, certains auteurs soutiennent le fait que le monde est entièrement fait d'États ce qui implique que chacun de nous est, en partie, façonné par l'État, que ce soit dans son esprit comme dans son corps. Selon Dardot & Laval (2020) :

Notre réalité est massivement étatique, ou étatico-nationale. Qu'il s'agisse des obligations que nous avons, des droits et des libertés dont nous jouissons, nous dépendons de l'État. Notre imaginaire est profondément étatique, qu'on le veuille ou non, et il n'est guère facile de s'en déprendre (Dardot & Laval, 2020, p.1).

Pierre Bourdieu (2012, p.339), résumant en une courte phrase cette vision de l'omniprésence de l'État dans notre société par cette citation : « Nous sommes tous étatisés ».

## Constructivisme

### L'APPROCHE CONSTRUCTIVISTE

L'approche constructiviste se voulait être une expression positive des relations internationales c'est pourquoi cela exigeait de combiner l'étude de la réalité sociale telle qu'elle existe avec la réalité intersubjective. Les intérêts d'un Etat et son identité sont, pour les penseurs constructivistes, le fondement même de ses prises de décisions, là où le réalisme et le

libéralisme tendent à s'attarder sur les facteurs matériels de la prise de décision. L'approche constructiviste se concentre donc principalement sur l'être humain ainsi que sur l'étude de ses interactions et de ses relations sociales (Battistella, 2012). Le constructivisme tend alors à expliquer la convergence des individus autour de normes, d'identités et de conceptions et donc de nous expliquer d'où provient l'intérêt (Adler, 2002). Le constructivisme s'articule autour du contexte social, de l'intersubjectivité et de la construction des normes et des règles formelles. Ainsi, les Etats ainsi que leurs intérêts découlent d'une réalité matérielle mais également d'une réalité sociale. La nature relationnelle des intérêts et des identités selon l'approche constructiviste fait que, d'après cette approche, les acteurs définissent qui ils sont et ne sont pas par le biais d'autres facteurs indépendants (Klotz & Lynch, 1999).

De plus, en rejetant l'individualisme, le matérialisme et la primauté de la structure ou de l'agence, les penseurs constructivistes mettent préférentiellement l'accent sur les contextes sociaux et culturels qui font la décision dans le chef de leurs dirigeants. Les constructivistes s'opposent également aux penseurs réalistes et à leurs conceptions d'Etats comme acteurs principaux, rationnels et unitaires au sein du système international. Les études constructivistes se concentrent davantage sur la relation qui existe entre les agents et les structures, et comment cette interaction favorise l'émergence d'une « conscience mutuelle ». Cette conscience mutuelle, construite sur les interactions entre les agents et les structures, va donc se situer à la base des décisions prises en matière de politique étrangère par les décideurs politiques (Shannon & Kowert, 2012). De ce fait, selon Shannon & Kowert (2012) :

L'accent mis par le constructivisme sur l'identité en tant que structure normative et l'accent mis sur la manière dont cette structure est perçue et encadrée par l'agence offrent une manière fructueuse de synthétiser ces deux littératures sur la base d'une conception commune du rôle (2012, p.94).

Ensuite, le constructivisme se définit autour de la construction de structures sociales que sont les partages d'idées entre acteurs. Ce partage d'idées entre acteurs donne naissance aux intérêts et identités communes des différents acteurs au sein d'un Etat (Battistella, 2012).

Consécutivement, afin d'appuyer encore davantage l'importance des acteurs dans la théorie constructiviste, des recherches plus récentes tentent de concilier des réponses venant du champ de la psychologie vers le champ des sciences politiques. Des points communs relient la psychologie au constructivisme et des différences permettent d'apporter des critiques constructives ainsi que des apports mutuels entre les deux disciplines. Les deux approches

tentent de comprendre la manière dont un acteur construit par sa structure sociale interagit au sein d'un environnement précis tout en essayant d'appréhender les intentions des autres acteurs présents dans cet environnement (Ilgit & Ozkececi-Taner, 2012). Goldgeier et Tetlock (2001), suggèrent, quant à eux, que « à un niveau fondamental, une analyse cognitive psychologique de la politique mondiale est compatible avec le programme constructiviste ». Néanmoins, les efforts pour mettre en relation les deux disciplines et pour intégrer des apports psychologiques au sein de l'approche constructiviste ne font que, bien évidemment, débiter (Ilgit & Ozkececi-Taner, 2012).

Par ailleurs, afin d'utiliser les idées de la théorie des rôles dans le domaine des relations internationales, en particulier pour l'analyse de la politique internationale et de la politique étrangère, il est également utile de s'appuyer sur des sources sociologiques, anthropologiques et socio-psychologiques en plus des sources émanant des sciences politiques. Sur cette base, nous présenterons un certain nombre d'éléments recueillis sur le sujet par Sebastian Harnisch et al. (2012), dans leur ouvrage « Role theory in International Relations ». Cet ouvrage qui analyse le domaine sociologique de la théorie du rôle, avant d'analyser le lien théorique entre le rôle et l'identité en tant que deux concepts majeurs et interdépendants de la théorie sociale, nous permet d'étoffer la conception de l'approche constructiviste qui repose en grande partie sur ces structures sociales. En effet, les constructivistes considèrent les acteurs sociaux ainsi que leurs identités comme à la base même de leur pensée. Sebastian Harnisch et al. (2012) viennent d'ailleurs appuyer cette affirmation par l'analyse du rôle et de l'identité dans les relations internationales au travers d'approches sociologiques et d'approches des Relations Internationales. Enfin, cette théorie des rôles permet également de faire le lien entre l'école constructiviste et l'école réaliste en se révélant pertinente dans les deux écoles de pensée.

Bien entendu, dans les approches sociologiques, il est largement suggéré que les rôles soient constitués par des idées sur soi et d'autres normes et identités partagées. Comme pour les identités, un acteur peut assumer plusieurs rôles en même temps. Dans les approches des relations internationales, K.J. Holsti, qui a introduit le concept de rôle dans l'analyse de la politique étrangère en 1970, décrit les attributs nationaux comme, « étant la base des rôles et les attributs des systèmes, comme conduisant à des équilibres et des déséquilibres entre les états ou les groupes d'états » (1970, p.234). Cette affirmation peut nous renvoyer vers le rôle qu'exerce le leader rationnel dans l'école réaliste.

Les acteurs de la politique étrangère ne se voient donc pas limités à des comportements uniquement basés sur des règles, mais peuvent également, grâce à leurs interactions avec d'autres acteurs du système international, se retrouver impliqués dans la conception d'identités. Harnisch et al. (2012), l'expliquent par cet exemple :

Alors que les conceptions des rôles en politique étrangère sont principalement façonnées dans la culture politique plus large d'un État, l'interaction et la socialisation des élites qui ont lieu au niveau européen peuvent influencer et modifier leurs perceptions (Harnisch et al., 2012, p.78)

Dans les discussions sur la théorie du rôle, il est souvent affirmé que les rôles sont liés aux identités. D'un côté, on affirme que "les rôles procurent aux individus un sentiment d'identité stable" (Chafetz et al., 1996, p.733) ; de l'autre, on prétend plutôt que les identités donnent du sens aux rôles (Wendt, 1999). Les identités et les rôles doivent donc être considérés comme co-constitutifs.

Néanmoins, comme l'a dit David Campbell :

Les États ne sont jamais achevés en tant qu'entités, la tension entre les exigences de l'identité et les pratiques qui la constituent ne peut jamais être entièrement résolue, parce que la nature performative de l'identité ne peut jamais être entièrement révélée. Ce paradoxe inhérent à leur être fait que les États ont un besoin permanent de reproduction : sans statut ontologique en dehors des pratiques nombreuses et variées qui constituent leur réalité, les États sont (et doivent être) toujours dans un processus de devenir (1998, p.12).

Enfin, le rôle qui nous intéresse ici est celui de leader au sein du système international ; le leadership étant un rôle particulier mais important au sein du système international. Comme le soulignent Harnisch et al. (2012), « Diriger n'est pas un état d'être fixe mais un acte qui doit être dévoilé en examinant les processus politiques ».

Le leadership est un exemple particulier de rôle dans la politique internationale. Il a été démontré que le clui-ci dépend de la mutualité et de l'intersubjectivité, et qu'il est hautement contingent. Ainsi, l'analyse des discours fournirait un outil approprié pour analyser les rôles dans la politique internationale britannique (Harnisch et al., 2011).

Comme susmentionné, au sein de l'approche constructiviste, l'identité se situe à la base de tout intérêt. Par exemple, les institutions font partie d'un ensemble d'intérêts et d'identités, elles sont régies par des règles et des normes formelles mais elles n'existent que grâce aux idées des

acteurs qui les composent. Les institutions font ainsi partie du processus d'internalisation de nouvelles identités et de nouveaux intérêts. Ensuite, selon Wendt, le comportement d'un Etat se construit selon son identité ; son identité fixant les intérêts de cet Etat et donc son comportement à l'international. Par conséquent, l'Etat est guidé par son intérêt national, intérêt national lui-même construit autour de notions de survie, de sécurité, de valeurs et de normes. (Wendt, 1999). Ainsi, selon ces éléments avancés par les penseurs constructivistes, le rôle des institutions dans la construction des identités et des intérêts paraît pertinent avec la recherche réalisée dans ce travail, les institutions participants grandement à la construction des relations entre les acteurs que sont le Royaume-Uni et l'Union Européenne.

Enfin, dans ce mémoire, il nous apparaît que le réalisme et le constructivisme partagent certains éléments en commun. Effectivement, les deux approches interagissent entre elles et peuvent se compléter mutuellement en apportant certains éléments d'une théorie à une autre (Barkin, 2012). Pour commencer, les deux écoles de pensée se rejoignent pour dire que l'Etat est effectivement un acteur central au sein des relations internationales. L'importance que possèdent les Etats ainsi que leur importance future semble se confirmer tant qu'il n'existera aucune structure supérieure à ces derniers et de leader unique au sein du système international. De plus, les deux écoles de pensée ne nient pas l'existence d'autres acteurs au sein du système international, mais considèrent néanmoins que ces acteurs sont, d'une manière ou d'une autre, amenés à servir les intérêts de ces Etats. Cette dernière affirmation permet, en outre, d'appuyer l'existence « d'Etats faillis » dans le système international. Enfin, nous pouvons également citer le constructivisme d'Alexander Wendt qui considère, lui aussi, que le système international est anarchique tout en ajoutant que malgré eux, les États reproduisent, de manière inconsciente, cette anarchie internationale (Wendt, 1999).

Par après, l'école constructiviste et l'école réaliste s'accordent pour dire que les structures jouent un rôle prépondérant dans le processus de construction du comportement des acteurs ainsi que dans le processus de décision de ceux-ci. Toutefois, les deux écoles sont en désaccords sur le niveau, la nature, le caractère et l'influence de ces structures sur les États. En effet, les penseurs réalistes considèrent que ces structures font parties du système et ne peuvent donc en être dissociées, là où les penseurs constructivistes considèrent plutôt que ces structures appartiennent au processus du système sans en être essentielles, ces structures étant construites et pouvant donc être reconstruites autrement.

## Quatrième chapitre : cadre conceptuel

---

### Souveraineté

Le concept de souveraineté pouvant être interprété différemment en fonction des théories des relations internationales sélectionnées, il convient de lier ce concept de souveraineté avec les approches réalistes et l'approche constructiviste. Au sein desdites approches réalistes, la naissance de la réflexion sur la souveraineté coïncide avec la naissance de l'Etat westphalien ; l'Etat, en tant qu'acteur central, ainsi que la souveraineté se retrouvent ainsi irrémédiablement liés et indissociables. Les relations entre souveraineté, reposant sur le modèle de relations entre Etats, et la souveraineté étant constitutif d'un Etat, l'Etat comme acteur central des relations internationales ne pourrait exister sans disposer de la souveraineté lui garantissant le monopole légitime de l'usage de la force à l'intérieur de ses frontières (Vayssière, 2007).

Par ailleurs, au sujet de l'approche constructiviste, celle-ci, en permettant d'analyser le rôle des Etats et des autres acteurs dans le système international aux travers de leurs idées, identités, etc. peut analyser l'importance du concept de souveraineté dans la définition de l'intérêt national par les différents acteurs (Deschaux-Dutard, 2018b).

Par conséquent, le concept de souveraineté, en étant un objet constitutif et distinctif de l'Etat dans la pensée réaliste, ainsi que constitutif des identités et des intérêts des acteurs dans la pensée constructiviste, lui permet donc d'être un concept clé, mettant en lien ces deux pensées.

Depuis le début de l'époque moderne, l'ordre juridique national et international reposait sur la notion de souveraineté. Cependant, à la fin de la deuxième guerre mondiale, ce modèle est remis en cause étant donné son impossibilité d'imposer un système d'arbitrage par une entité supérieure ainsi que par sa responsabilité dans le déclenchement des deux guerres mondiales. Kazumasa Kado (2011) identifie, dans un monde globalisé, l'Etat comme un agent parmi d'autres au sein du système international. Cette notion de globalisation nous renvoie également vers l'analyse de Raymond Aron, qui définissait celle-ci comme « une multiplication des plans sur lesquels se développent dorénavant les relations internationales » (Aron, 1973). L'Etat ne domine plus, il n'est plus qu'une pure puissance comme les autres agents, la souveraineté ne permettant plus de définir la particularité d'un Etat. Cependant, l'Etat se différencie du fait de sa légitimité à recourir à la force. Kazumasa Kado (2011) se différencie donc de Jean Bodin qui définissait le souverain comme « image de Dieu » en définissant le souverain comme « celui

qui désignerait qui se trouve hors la loi et qui décide ce qui fait loi, tout en recourant à la violence » (Kado, 2011).

De plus, le système interétatique se voit concurrencé par le système économique, les acteurs cherchant de plus en plus à quitter le giron de l'Etat pour se tourner vers plus d'indépendance, ce qui a pour conséquence d'entraîner une forme de résistance face à l'autorité des Etats. Il apparait donc, toutes proportions gardées, que la globalisation tend à engendrer des normes communes et à niveler les souverainetés traditionnelles des Etats. En outre, ce nivellement de la souveraineté des Etats peut également s'expliquer par la difficulté des acteurs étatiques à répondre efficacement aux menaces globales, transnationales, etc. (Couteau-Bégarie, 2010).

Hervé Couteau-Bégarie (2010) identifie ainsi la montée en puissance des phénomènes identitaires en tant qu'une réponse à la perte de souveraineté face à la globalisation. Le souverainisme qui en découle tend donc à vouloir remettre au centre du système international le principe de souveraineté, qui n'apparait plus comme un principe central, au cœur du pouvoir politique mais comme un principe à réaffirmer face à ce que les phénomènes identitaires considèrent comme coupable de la disparition des souverainetés nationales (Couteau-Bégarie, 2010).

Le développement continu et croissant de l'intégration européenne a fait apparaître l'augmentation des missions confiées à l'Union par ses États membres. L'intégration européenne, allant dans le sens d'une homogénéisation des États membres, se traduit par un effritement de leur souveraineté au profit de l'Union. Cette question de souveraineté est primordiale dans la construction européenne étant donné que cette souveraineté permet à l'Europe de prendre des décisions indépendamment de la volonté des États membres (Constantinesco, 2013). Le partage de souveraineté se traduit également par une notion de double souveraineté. On parle de double souveraineté lorsqu'un Etat, ici généralement un Etat fédéral, exerce sa souveraineté dans une matière définie au travers de différents niveaux de pouvoir. Par exemple, dans le cas de la souveraineté fiscale, des Etats fédéraux comme les USA, voient leur souveraineté fiscale appliquée différemment entre l'Etat fédéral et les entités fédérées (Fleiner-Gerster, 1986).

Même si la notion de partage de souveraineté paraît contraire à la notion de souveraineté absolue, celle-ci se voit confrontée dans la réalité à une sorte de divisibilité de l'exercice de la souveraineté comme dans les États fédéraux où cette souveraineté est exercée par les différentes entités fédérées (Lemaire, 2012). Le principe de souveraineté se retrouve donc partout dans la

construction européenne. Celle-ci détenue par l'Union Européenne peut alors se rapprocher du concept fédéral de la souveraineté (Padoa-Schioppa, 2013).

Cependant, la notion de souveraineté chez les partisans de l'euroscpticisme reste encore fortement imprégnée par la doctrine de Jean Bodin pour qui cette souveraineté déterminait l'étatité d'un État. La souveraineté demeure donc indivisible ainsi qu'indépendante et ne souffre aucunement d'une ingérence extérieure (Fleiner-Gerster, 1986). En effet, le souverainisme, la défense de la « nation » ainsi que l'attachement à l'État-nation se sont grandement accrus au cours des vingt dernières années. Les partisans d'une souveraineté nationale forte défendent leur vision d'une souveraineté indivisible car cette souveraineté est garante de stabilité, d'autonomie, de solidarité et d'identité. La souveraineté garantit le bon fonctionnement et la stabilité des institutions démocratiques. Elle serait garante de l'autonomie de l'État, où seuls ses citoyens seraient responsables de leur législation, libre de toute ingérence extérieure, la solidarité et l'identité du peuple étant également très rapprochées de l'idée de souveraineté uniquement disposée dans les mains du peuple (Lacroix, 2002).

On le voit, la notion de souveraineté reste fortement attachée à cette notion que la souveraineté nationale demeure entre les mains de son peuple. Cette souveraineté détenue par le peuple peut donc nous renvoyer vers la notion d'euroscpticisme qui peut se traduire par l'opposition à toute forme d'intégration européenne (Thomas, 2017). De plus, les mouvements populistes se sont rapidement jetés sur cette question de la perte de souveraineté, perte de souveraineté d'ailleurs souvent associée à l'Europe (Godin, 2012). La démagogie populiste s'est emparée de ce thème et en a fait son cheval de bataille. Cette souveraineté se voit érigée en question vitale par les partis et mouvements populistes qui souhaitent, au travers de cette reconquête de leur souveraineté (ici détenue par l'Europe), fédérer le peuple autour de ce combat, de cette cause (Tarragoni, 2019). Il apparaît donc que pour les mouvements populistes et anti-européens, cette notion de souveraineté est primordiale, centrale et que la résolution de cette question doit être réglée.

Comme nous l'avons vu, le concept de souveraineté est un concept relativement complexe en fonction du sens que nous lui accordons. Dans le cadre de ce mémoire, nous nous attarderons principalement sur la définition du droit international qui se concentre en priorité sur les conceptions de souveraineté intérieure et extérieure.

## LA SOUVERAINETÉ BRITANNIQUE

Le retour de la souveraineté nationale, et donc de la pleine souveraineté parlementaire, sont deux des raisons souvent invoquées afin de justifier le désamour entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne. Néanmoins, les pressions internes et externes que subissent la souveraineté et l'indépendance britannique ne reposent pas entièrement sur la question du transfert de souveraineté vers l'Europe mais découlent également d'un malaise politique plus profond avec la montée du populisme en Grande-Bretagne (Alexandre-Collier, 2014).

Face à la globalisation et à l'interdépendance toujours plus grande entre les Etats, le retour de la souveraineté nationale britannique, grâce aux retours des anciennes compétences attribuées à l'Union Européenne, peut apparaître vain. En effet, il convient ici de différencier la souveraineté nationale de la souveraineté effective. Là où la souveraineté nationale fait référence aux compétences « sur papier » dont dispose un Etat, sa souveraineté effective se mesure en sa capacité à peser dans les décisions mondiales afin de défendre ses propres intérêts nationaux (d'Ibérie, 2018).

Néanmoins, lorsque l'on parle de la souveraineté britannique, il est important de préciser qu'il s'agit plutôt de la souveraineté parlementaire. En effet, aux yeux des opposants britanniques à l'Union Européenne, il s'agit de la menace constituée par cette dernière pour la souveraineté parlementaire britannique qui s'avère être la principale menace. L'idée de légiférer sur le sol britannique sans passer par les institutions, et donc par le parlement britannique, est tout bonnement impensable pour les opposants de l'intégration européenne (Taylor, 1975).

## **La question de la souveraineté et la construction européenne**

Le concept d'intégration se retrouve fortement lié au concept de souveraineté, dans le sens où cette dernière apparaît comme de plus en plus prépondérante dans le processus d'intégration politique européen. L'intégration européenne reposant en partie sur le transfert de souveraineté de la part de ses États membres (Dékány-Szénási, 2007), il apparaît donc pertinent de développer ce concept afin d'en saisir toutes les nuances pour notre analyse.

## L'INTÉGRATION

L'Union européenne, en tant qu'entité supranationale et en tant que moteur de la construction dans les relations entre États, a besoin de développer une intégration entre elle et ses différents États membres. En effet, il est important de mesurer l'intégration de chaque citoyen aux

institutions de cette récente construction interétatique. Le concept d'intégration s'inscrit donc pleinement dans une approche constructiviste des relations internationales étant donné sa nature. En effet, l'intégration correspond au résultat d'une convergence des individus autour de normes et de valeurs communes<sup>1</sup> (Saurugger, 2008).

La construction européenne limite petit à petit le modèle souverainiste au profit d'un modèle pluraliste combinant des compétences nationales et européennes selon deux principes complémentaires que sont le principe d'attribution et le principe de subsidiarité (Delmas-Marty, 2016).

- Le principe d'attribution fait référence à la délimitation des compétences exercées par l'un ou l'autre. Selon l'article 5 du traité instituant la communauté européenne (TCE), « la Communauté agit dans les limites des compétences qui lui sont conférées..., et aux objectifs qui lui sont assignés par le présent traité ». Cet article, en introduisant cette notion d'« objectifs à atteindre », ouvre en fait la porte à une interprétation relativement large des compétences attribuées.
- Le principe de subsidiarité fait référence à la répartition des compétences, mais également à leur justification et à leur limitation. On peut ici y voir une sorte de régulateur, instillant plus d'intégration lorsque les objectifs des États membres ne sont pas atteints ou instillant moins d'intégration dans le cas inverse (Delmas-Marty, 2016).

Au sein de la construction de l'intégration européenne, il existe un certain nombre de facteurs explicatifs à cette intégration. Tout d'abord survient le rôle structurant de l'État. Depuis la crise de l'État-nation et dans un monde de plus en plus globalisé, l'État n'est plus la pierre angulaire des relations internationales. La multiplication des acteurs non-étatiques et supranationaux deviennent de plus en plus prépondérante dans le système international. L'intégration européenne est le résultat de ce délitement de l'État-nation au profit d'acteurs supranationaux tels que le parlement européen ou non-étatiques tels que les think tank (Saurugger, 2008). Cette affirmation de nouveaux acteurs supranationaux sur la scène européenne renvoie également à l'approche constructiviste, ces nouvelles institutions ne devant leurs existences qu'à la volonté et aux idées de leurs propres acteurs.

---

<sup>1</sup> Ici l'Union européenne

De plus, il apparaît également que l'intégration européenne peut être un facteur de fragmentation nationale. Yves Petit (2017) explicite l'exemple inédit que représente la volonté de retrait du Royaume-Uni face à la volonté de demeurer dans l'Union Européenne pour la région qu'est l'Ecosse.

Ensuite arrive la puissance de l'État. La puissance des États régit les rapports entre États depuis l'époque westphalienne, mais dans le cadre de l'intégration européenne, cette puissance n'a plus lieu d'être dans le sens où elle est règlementée juridiquement et seule compte la pondération des États dans les processus décisionnels.

En outre, le consensus et le compromis étant préférés dans le cadre de prise de décisions entre États membres, la notion de rapport de force se dilue au travers des négociations au sein de l'Union. Enfin, viennent les normes. Les normes peuvent se différencier, d'une part, entre l'intérêt national, comme norme qui démontre les facultés de chaque État à promouvoir et défendre ses intérêts via la recherche d'une majorité au sein des États membres et d'autre part les effets des normes européennes, qui analysent leurs influences et leurs impacts en dehors de l'Union ainsi que les effets produits au sein des institutions nationales dans l'Union (Saurugger, 2008). L'arrivée du Royaume-Uni dans la Communauté européenne bouleverse clairement les paradigmes existants et introduit l'idée d'une Europe plurielle. Cependant, le Royaume-Uni, souhaitant user de sa posture internationale, va se démarquer des autres États membres en essayant d'influencer la politique européenne en faveur de ses ambitions personnelles. En renégociant les différents traités et en voulant être dans et hors de l'Europe en même temps, le Royaume contraint le processus d'intégration à s'adapter à lui et à le différencier par rapport aux autres États membres. Les Britanniques ne sont pas rentrés dans l'Union pour s'adapter à sa construction mais bien pour réorienter celle-ci en faveur des intérêts britanniques (Chaouad, 2013).

## Coopération

Le concept de coopération peut également être défini au travers des théories des relations internationales que sont le constructivisme et le réalisme. En effet, que cela soit au travers de la pensée réaliste, où les États comme acteurs centraux se retrouvent au sein de réseaux interdépendants ou au travers de la pensée constructiviste, où les différents acteurs voient leurs identités évoluer grâce aux interactions qu'ils entretiennent avec les autres acteurs du système international. Le concept de coopération peut également s'expliquer par nivèlement des

souverainetés étatiques au profit d'acteurs multiples ainsi qu'à de nouvelles formes de gouvernance (de Senarclens, 2006).

De plus, la coopération peut également être identifiée à l'hypothèse développée par Roseneau autour des normes partagées. En effet, la coopération peut clairement être identifiée comme étant une norme dorénavant partagée mondialement. Cette nouvelle norme commune développe donc des mécanismes internationaux qui peuvent être traduits comme des nouveautés dans le système international (Roseneau, 1990). Cette idée de norme commune nous renvoie également clairement vers la pensée constructiviste, avec cette norme qui construit réciproquement les acteurs et devient cette norme commune, partagée entre tous les acteurs.

### LA COOPÉRATION, L'INTÉGRATION ET LA CONSTRUCTION D'UNE EUROPE ÉCONOMIQUE

Du point de vue économique, le débat entre les concepts de coopération et d'intégration représente deux logiques souvent complémentaires, parfois antagonistes de construction de l'Europe. Marie-Thérèse Bitsch et Éric Bussière (2012) prennent en considération la déclaration Schuman de mai 1950, texte fondateur de la construction européenne, afin d'étayer leurs propos:

D'un côté, on évoque l'objectif d'une fusion d'intérêts, la mise en place de conditions permettant d'assurer spontanément la répartition la plus rationnelle de la production au niveau de productivité le plus élevé, de l'autre sont évoquées la mise en place d'une Haute Autorité dont les missions, au moins dans un premier temps, devront avoir un caractère dirigiste, assumant des objectifs de modernisation, organisant l'exportation en commun, mettant en place des mécanismes de péréquation des prix, gérant un fonds de reconversion » (Bitsch & Bussière, 2012, p.3)

Dès lors, d'un côté, il s'agit donc d'un processus où les forces du marché, en s'appuyant sur cette fusion d'intérêt évoquée ci-dessus, enclenchent spontanément une action visant à gommer les différentes caractéristiques nationales dans les secteurs industriels ciblés. Marie-Thérèse Bitsch et Éric Bussière (2012) parlent « d'intégration négative » afin d'évoquer ce rôle fondamental qu'a le marché en faisant disparaître les différents obstacles à l'échange. De l'autre côté, le processus construit correspond à un processus qui tient compte des caractéristiques et des identités nationales. Bitsch et Bussière (2012), parlent dans ce cas « d'intégration positive » qui se fonde donc plutôt sur une volonté, de la part des différents acteurs, de développer une politique commune. Ainsi donc, les deux auteurs tendent à nous montrer une certaine proximité

politique ou économique, lorsqu'il s'agit de la construction d'une Europe économique entre les deux concepts que sont l'intégration et la coopération.

### LA COOPÉRATION, L'INTÉGRATION ET LA CONSTRUCTION POLITIQUE DE L'EUROPE

En revanche, lorsqu'il s'agit de la construction politique de l'Europe, les concepts d'intégration et de coopération ne sont plus aussi homogènes. En effet, là où le concept d'intégration nous renvoie plutôt vers l'Europe Fédérale et l'idée de fédération, le concept de coopération, lui, nous renvoie vers l'Europe des États, l'idée de confédération ou d'union. Marie-Thérèse Bitsch et Éric Bussière (2012) ajoutent que :

Dans les expressions coopération intergouvernementale, coopération interétatique ou intégration supranationale, l'adjectif ajouté permet d'explicitier le fonctionnement du processus d'unification en question et donc aussi les implications en termes de transfert de souveraineté du niveau de pouvoir national vers le niveau européen (Bitsch et Bussière, 2012, p.29).

Ainsi, on observe que les organisations européennes interétatiques ressemblent à des organisations internationales classiques, dotées d'institutions légères et d'un organe décisionnel adoptant les décisions politiques à l'unanimité, où chaque État dispose d'un droit de veto (Bitsch et Bussière, 2012).

Néanmoins, la construction des Communautés européennes, suivie plus tard de l'Union Européenne, se détache par son originalité organisationnelle. En effet, le transfert de souveraineté dont ces communautés bénéficient sur certaines tâches, voit le développement d'une organisation à mi-chemin entre la confédération et la fédération du point de vue juridique. Ce transfert de souveraineté est possible grâce à l'établissement d'un système institutionnel complexe permettant l'exercice conjoint de cette souveraineté. De plus, ces souverainetés partagées cohabitent également avec des principes de coopération intergouvernementales entre États membres sous le chapeautage de l'Union Européenne (Bitsch et Bussière, 2012).

Enfin, cette construction politique européenne est toujours partagée entre le choix de plus de coopération ou de plus d'intégration. Assurément, d'un côté, la coopération intergouvernementale préserve davantage la souveraineté et l'autonomie des États pouvant conduire à l'isolement des États. D'un autre côté, l'intégration favorise l'établissement de valeurs et d'objectifs communs en vue d'obtenir une meilleure solidarité entre États et ce, au détriment d'une part de leur souveraineté. Par ailleurs, ce choix entre intégration et coopération

est étroitement lié aux intérêts et priorités des États, qui, pour favoriser l'une ou l'autre direction, doivent composer avec l'ensemble des autres États et de leurs intérêts (Bitsch et Bussière, 2012).

## Cinquième chapitre : hypothèses

---

L'objectif de ce mémoire est de comprendre et d'analyser les facteurs construisant la relation entre le Royaume-Uni et le principe de partage de souveraineté si cher à l'intégration européenne. Notre problématisation, notre état de l'art de la littérature ainsi que les différents apports théoriques et conceptuels développés dans le cadre de ce mémoire nous permettent de formuler la question de recherche suivante : « Quels sont les facteurs ayant conduit le Royaume-Uni à refuser ou à accepter tout partage de souveraineté dans le cadre d'une intégration européenne ? ».

Dans le cadre de notre approche hypothético-déductive, nous pouvons établir certaines hypothèses qui nous permettront de comprendre et d'analyser les différents facteurs construisant les relations entre les deux acteurs que sont le Royaume-Uni et l'Union Européenne.

- Une première hypothèse serait d'avancer le fait que « Le processus d'intégration européenne aurait creusé un écart avec le Royaume-Uni par son statut spécifique et unique au sein de l'Union européenne. ».
- Une seconde hypothèse serait d'avancer le fait que « La pression croissante des nationalistes britanniques a contribué à la réactualisation de la question de la souveraineté sur la scène politique. ».
- Une troisième hypothèse serait d'avancer le fait que « La crainte que le partage de souveraineté ne conduise à une lente dissolution de la souveraineté britannique et ce au profit de l'Union européenne. ».

## Deuxième partie : mise en œuvre et interprétation

### Sixième chapitre : cadre opérationnel

---

#### Royaume-Uni et Europe

Pour commencer, il apparaît que le Royaume-Uni a toujours eu une relation difficile et particulière avec l'Union Européenne en comparaison avec les autres Etats membres. Janice Morphet (2013), explique cette situation par la conception différente de l'Union Européenne qu'ont eu les dirigeants du Royaume-Uni, en faveur d'une approche différente. Cette approche différente s'appuie sur une conception non contraignante des accords conclus avec les autres Etats membres de l'Union. Même si la loi sur les Communautés européennes de 1972 stipulait que le droit européen serait souverain dans les domaines de compétence de l'UE, cela n'a jamais été accepté dans la pratique (Morphet, 2013), au point d'être nié par le Royaume-Uni ou encore par certains autres États membres de l'Union Européenne<sup>2</sup>.

Ensuite, le détachement géographique avec le continent, étant donné la nature insulaire du Royaume-Uni, peut également expliquer cette conception différente. En effet, les nombreuses frontières terrestres existantes sur le continent ont contribué à obliger les Etats membres à prendre en considération le coût et l'inefficacité de ces frontières face aux bienfaits de la libre circulation des biens et des personnes. De plus, l'impact qu'ont eu les deux guerres mondiales s'est fait ressentir différemment de part et d'autre de la manche, que ce soit en termes politiques ou culturels. En outre, l'intégration des marchés nationaux au processus de mondialisation s'est effectuée différemment, le Royaume-Uni ou les Etats-Unis épousant davantage ce processus par rapport à un pays comme la France par exemple (Morphet, 2017).

En comparaison, la position du Royaume-Uni, en tant qu'île, a permis à celui-ci de conserver des frontières solides, tout en développant un « hard » et un « soft » power relativement indépendant. Le Royaume-Uni ne considérant pas l'Union Européenne comme sa principale source d'influence, le soft power du pays repose plus sur la langue anglaise, la famille royale

---

<sup>2</sup> On peut citer comme exemple récent la décision de la cour constitutionnelle polonaise, annonçant que, « La loi fondamentale polonaise est, à ses yeux, supérieure aux traités, y compris ceux qui imposent les directives européennes » (Bustamante, 2021, para. 1)

britannique, le système juridique anglo-saxon, le Commonwealth ou encore sur son système politique plutôt que sur les valeurs partagées par l'Union Européenne. De plus, le hard power britannique repose, lui aussi, presque uniquement sur la politique de défense et de sécurité du Royaume-Uni, grâce à son siège au Conseil de sécurité des Nations unies et de son appartenance au G7 ainsi qu'au G20. Sur le volet économique, au jour du référendum, le Royaume-Uni disposait, à lui seul, de la cinquième plus grande économie mondiale, seulement devancé par l'Allemagne en tant que pays européen. Enfin, le système politique britannique, représenté par son système parlementaire, a également inspiré de nombreux pays, le Royaume-Uni ayant notamment inspiré la forme de l'État allemand et sa constitution (Morphet, 2017).

Selon Mount (2016), le point de vue du Royaume-Uni sur l'adhésion à l'UE lors de sa création, était empreint d'une arrogance et d'une complaisance initiales quant à sa fonction et à son rôle. En 1963, les États-Unis, par l'intermédiaire du président Kennedy, ont finalement persuadé le Royaume-Uni<sup>3</sup> d'adhérer à l'UE. En effet, les États-Unis souhaitaient voir le Royaume-Uni accéder à un projet dont le potentiel économique et politique leur apparaissait important. Le Royaume-Uni a mis longtemps à reconnaître ce potentiel et cela peut s'expliquer par le rôle qu'a joué le pays lors des deux guerres mondiales ainsi que par son passé colonial et l'absence de pratiques de partage du pouvoir (Mount, 2016).

Enfin, on peut également évoquer l'absence de discussions sur le rôle des décisions prises par le Royaume-Uni au sein de l'Union Européenne, depuis l'évocation de la perte de souveraineté, sur la législation dans un certain nombre de domaines ayant entraîné une vive opposition lors des débats sur l'adhésion du royaume à l'UE. Cette absence de discussions a entraîné une certaine résistance à la mise en œuvre des accords de la part de la fonction publique, celle-ci ne s'impliquant pas dans le fonctionnement de la Commission Européenne (Morphet, 2017).

---

<sup>3</sup> Et son Premier ministre de l'époque Harold Macmillan

## Construction européenne et Royaume-Uni

### LES AVANTAGES DE L'UE POUR LE ROYAUME-UNI

Avant d'entamer notre analyse, il est important de lister les différents avantages que procurait l'appartenance à l'Union Européenne pour le Royaume-Uni et inversement, ces éléments ayant participé à la construction de la relation entre les deux acteurs tout en apportant une première synthèse scientifique sur des sujets, les thématiques pouvant être abordées lors de la campagne sur le référendum.

Le mode de fonctionnement de l'UE est culturellement et institutionnellement différent de celui du Royaume-Uni. Il s'agit d'une organisation qui encadre son travail par sa législation et ses pouvoirs mais qui opère dans des systèmes de prise de décisions pragmatiques. Elle dispose de multiples manières de prendre une décision (Morphet, 2013) à partir d'un traité par des moyens législatifs - règlements et directives - pris par le Conseil des ministres pour rendre opérationnel et mettre en œuvre les pouvoirs du traité. L'UE dispose d'autres moyens tels que le COREPER (Comité des représentants permanents). Il s'agit là de deux groupes de hauts fonctionnaires des États membres qui ont le pouvoir de prendre des décisions au nom de leurs gouvernements respectifs lorsqu'il y a peu ou pas d'objections à une politique ou une action. Il existe également des espaces de codécision entre le Conseil des ministres, le Parlement européen et la Commission européenne où des négociations et des compromis peuvent être convenus (Morphet, 2017).

En outre, il existe des décisions informelles du Conseil et des groupes ministériels où les États membres peuvent convenir d'agir ensemble s'il n'y a pas de pouvoirs formels ou s'il y a des objections de la part des États membres. Les États membres peuvent travailler ensemble de manière bilatérale ou en groupe. Une grande partie du travail est également entreprise dans l'espace administratif où des discussions sont tenues sans aucune position formelle pour explorer et examiner des questions spécifiques et des considérations plus larges (Morphet, 2017).

L'UE travaille également dans des délais spécifiques de programmes et de budgets de sept ans (Goetz, Klaus & Meyer-Sahling, 2012) pour permettre à chaque État membre d'avoir une élection générale pendant cette période et, si nécessaire, d'avoir une réinitialisation politique formelle au sein de l'État membre. Au Royaume-Uni, cela se produit par le biais de processus

connus sous le nom « d'appareils gouvernementaux » qui se produisent lorsqu'il y a une élection générale ou un remaniement ministériel ou encore lorsque des fonctions sont transférées entre les départements. Afin de promouvoir l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, l'UE a également encouragé les relations entre tous les États membres par le biais de groupes de travail communs<sup>4</sup> ou de zones voisines dans des macro-régions (Commission européenne [CE], n.d.a) telles que la Baltique ou l'Adriatique ou au-delà des frontières (CE, n.d.b) comme l'île d'Irlande, autour du Luxembourg et au-delà des frontières polonaises, tchèques et allemandes (Morphet, 2017).

Au sein de l'UE, la culture politique des États membres a également été absorbée. Dans de nombreux États membres, les gouvernements sont souvent des coalitions et possèdent des méthodes de travail pragmatiques (Mount, 2016). De nombreux États membres ont connu des mouvements de population ainsi que des changements de frontières politiques. Cela a créé chez beaucoup un désir de stabilité politique. Dans certaines parties de l'UE, ces frontières sont communes avec des pays tiers comme la Russie et la Turquie.

Janice Morphet (2017) évoque un certain nombre d'avantages pour le Royaume-Uni à se trouver au sein de l'Union Européenne, par exemple :

- Le fait d'être au sein du plus grand marché mondial. Le Royaume-Uni y effectuant la plupart de ses échanges commerciaux (Parlement européen [PE], 2016a).
- Le fait de faire partie d'un groupe diplomatique mondial. Depuis la création du poste de haut représentant pour les affaires étrangères en 2007, l'UE dispose d'un outil lui permettant de plus en plus de faire entendre une voix unique sur des questions internationales (Bond, 2016 ; Whitman, 2016).
- Le fait de disposer d'une collaboration accrue en matière de défense et de sécurité. En effet, l'Union Européenne souhaite aller vers plus de politiques étrangères et de politiques sécuritaires communes (Morphet, 2017).
- Le fait de tirer profit de normes environnementales. De fait, le principe du pollueur-payeur au sein de l'UE permet à ses Etats membres de respecter une législation

---

<sup>4</sup> Villes intelligentes ou encore jumelage de communes

relativement stricte, mais bonne pour l'environnement, tout en évitant une concurrence déloyale avec un voisin ne devant pas se conformer à ces normes environnementales strictes (Morphet, 2017).

- Le fait d'être en relation avec ses voisins géographiques, l'Union Européenne mettant l'accent sur la coopération transfrontalière, comme le programme Interreg (CE, n.d.b).
- Le fait de disposer d'une sécurité énergétique commune, l'UE se concentrant sur la sécurité de l'approvisionnement, la réduction des émissions de carbone, l'augmentation de l'offre d'énergies renouvelables et la promotion de la réduction de la consommation d'énergie (Morphet, 2017).
- Ainsi que de disposer d'un cadre macro prudentiel commun, ce cadre permettant de définir des objectifs économiques communs tout en permettant également à l'Union de se concentrer sur les domaines moins efficients. Cela permet par exemple aux Etats membres de résoudre leurs faiblesses économiques particulières tout en participant à l'amélioration du climat économique dans l'ensemble de l'Union (PE, 2016b ; PE, 2016c)

#### LES AVANTAGES DU ROYAUME-UNI POUR L'UE

Après avoir énuméré tout ce que l'Union Européenne apportait au Royaume-Uni, Janice Morphet (2017) nous indique également les apports du Royaume-Uni pour l'Union Européenne. Le Royaume-Uni apportait une certaine expérience ainsi qu'un certain poids politique du fait de son siège permanent au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies ainsi qu'en tant que membre du G7 et du G20. De plus, le Royaume-Uni dispose d'une grande influence culturelle et diplomatique dans le monde. Ensuite, en termes de relations, les bonnes relations qu'entretient le Royaume-Uni avec les Etats-Unis permettait à l'UE de disposer d'un interlocuteur privilégié avec la première puissance mondiale. Enfin, en étant le cinquième plus grand marché au monde, la valeur ajoutée du Royaume-Uni au sein du marché unique constituait une plus-value non négligeable. A titre d'exemple, avant le Brexit, l'Union Européenne était le plus grand marché mondial alors que depuis la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne, le marché unique est maintenant plus petit que celui des Etats-Unis.

## Référendum du Brexit

### LA ROUTE VERS LE RÉFÉRENDUM

Pour commencer, Janet Morphet (2017) avance le fait que le référendum sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'UE, qui s'est tenu le 23 juin, était un moyen de résoudre un argument politique de longue date au sein du parti conservateur. Mais nous reviendrons plus tard sur cette affirmation.

De plus, nous pouvons dire que l'adhésion du Royaume-Uni à la Communauté Économique Européenne (CEE), qui deviendra plus tard l'UE, a entraîné la perte ou plutôt le transfert d'une partie de la souveraineté parlementaire, puisque les lois européennes sont élaborées par le Royaume-Uni avec les autres États membres de l'UE (Simson Caird, 2017). En effet, de manière générale, les lois sont proposées et préparées par la Commission Européenne, qui les présente au parlement européen<sup>5</sup>, où elles sont débattues, amendées puis votées avant de se retrouver devant le Conseil européen<sup>6</sup> pour y être de nouveau votées à l'unanimité. En cas de non-adoption, cette première lecture est suivie d'une deuxième lecture au Parlement puis au Conseil avant en cas de non-adoption suivi de l'étape de la conciliation avant la possibilité d'une troisième lecture par le Parlement et le Conseil en cas de désaccord après cette conciliation (PE, n.d.).

Bien que Margaret Thatcher ait été reconnue comme étant opposée ou du moins eurosceptique quant à l'adhésion du Royaume-Uni à l'UE lorsqu'elle était Premier ministre, elle a toujours souhaité comprendre comment elle pouvait utiliser le cadre juridique de l'Union Européenne afin de promouvoir la position du Royaume-Uni (Thatcher, 1995).

Néanmoins, comme nous l'avons vu précédemment, le marché unique européen disposait d'un certain nombre d'avantages pour l'économie britannique, tout comme le leadership britannique était primordial pour le bon développement du marché unique. Le besoin du leadership

---

<sup>5</sup> Où siégeaient notamment des élus britanniques directement élus par des citoyens britanniques (Sokolska, 2021)

<sup>6</sup> Le traité sur l'Union européenne (2009), reconnaît selon son article 15, paragraphe 2 « Convoqué par son président, le Conseil européen réunit les chefs d'État ou de gouvernement des 27 États membres et le président de la Commission » (Pavy, 2021)

britannique s'explique par la culture économique et commerciale britannique plus entrepreneuriale pouvant fournir de soutien face à des économies plus protectionnistes dans leurs pratiques commerciales (Morphet, 2017). Cette politique de donnant-donnant pouvait s'expliquer au travers de la vision de Jacques Delors qui souhaitait apporter plus de compétitivité aux économies des États membres de l'UE et de les rendre plus performantes sur les marchés mondiaux tout en faisant de l'UE un rival économique des États-Unis (Grant, 1994). Toute cette volonté d'intégration économique visait à intégrer pleinement le Royaume-Uni au sein d'une communauté économique européenne avec pour objectif final de lier solidement le Royaume-Uni à l'Union Européenne (Morphet, 2017).

### LE RÉFÉRENDUM EUROPÉEN DE 2016

La route vers le référendum de 2016 n'a pas été un long fleuve tranquille, en témoignent les bouleversements qu'ont connus les partis politiques britanniques depuis un certain nombre d'années. En effet, dès le début des années 1990, des divisions au sein du parti conservateur dirigé par le Premier Ministre John Major sont apparues. Ces divisions s'expliquent, en partie, par l'impossibilité du gouvernement britannique à rester, en 1992, au sein du mécanisme de taux de change (ERM), mais également par l'apparition en 1991 du parti eurosceptique UKIP, qui, dès sa fondation, a entraîné un glissement vers la droite de la politique du parti conservateur. Ces tensions internes, ponctuées de sondages en berne pour John Major l'ont finalement contraint à démissionner de son poste en 1997 et ont conduit à l'élection comme Premier ministre du leader de l'opposition travailliste : Tony Blair (Lamond & Reid, 2017 ; Morphet, 2017).

Le nouveau Premier ministre Tony Blair a, dans un premier temps, jugé inutile la tenue d'un référendum au sujet de l'approbation ou non du Royaume-Uni au Traité de Lisbonne, instaurant une nouvelle constitution européenne avant de faire volte-face. Néanmoins, devant le rejet de certains États Européens du Traité de Lisbonne par voie référendaire, Tony Blair a reporté le projet de référendum. Cet état de fait par le Premier ministre britannique a contribué à créer un sentiment de frustration et d'insatisfaction au sein d'une partie de l'électorat britannique souhaitant obtenir un référendum sur l'appartenance à l'Union Européenne (Lamond & Reid, 2017).

Enfin, revenons maintenant sur la déclaration de Janice Morphet (2017) qui déclarait que ce référendum de 2016 était un moyen de résoudre un argument politique de longue date au sein du parti conservateur. En effet, au fur et à mesure que le parti UKIP gagnait en influence, de nombreux élus conservateurs s'inquiétaient pour leur propre siège au sein du parlement. Le parti UKIP, appuyé par une partie de la presse britannique, maintenait une pression de plus en plus accrue sur l'aile droite du parti tout en promouvant une politique d'austérité et anti-européenne qui trouvait un écho de plus en plus important au sein de l'électorat britannique (Morphet, 2017). Lorsque le Parti conservateur est revenu au pouvoir, la pression sur le Premier ministre, David Cameron, pour qu'il règle la question européenne par un référendum promis depuis longtemps, a également augmenté. En effet, le Parti conservateur et son dirigeant David Cameron avaient fait d'un référendum sur l'appartenance à l'Union Européenne l'une de leur promesse de campagne lors de la campagne pour les élections générales de 2015, promesse réitérée une fois David Cameron élu Premier ministre (Lamond & Reid, 2017). Etant donné que le Royaume-Uni accédait à la présidence du conseil de l'UE en 2017, que des élections étaient organisées en France et en Allemagne en 2017, et que la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne entraînerait des négociations sur deux ans, le seul moment opportun pour la tenue d'un référendum pour David Cameron s'avérait être le premier semestre de l'année 2016 (Morphet, 2017).

## Septième chapitre : description de la méthodologie

---

Avant toute chose, il apparaît important de mentionner qu'à l'heure actuelle, un certain nombre d'études ayant analysé le Brexit, ses causes et ses conséquences, se sont davantage concentrées sur la couverture médiatique de la campagne ou encore sur l'influence que pouvaient avoir les médias sur les résultats du vote (Gherghina & O'Malley, 2019).

Par conséquent, la méthodologie souhaitée autour de ce travail se basera sur une étude empirique qualitative. Cette étude empirique qualitative a pour but d'analyser des données afin de pouvoir répondre à nos trois hypothèses de départ. Par conséquent, nous nous baserons sur une observation non participante et indirecte. En effet, la campagne pour le référendum ainsi que le référendum lui-même s'étant déroulé en 2016, nous ne pourrions nous baser que sur un recueil indirect de données. De plus, les différents sondages ou résultats sur le vote ont également déjà été recueillis lors de l'événement. Dans un premier temps, des sources primaires telles que des discours de personnalités politiques du parti conservateur ou du parti UKIP ayant fait campagne en faveur du Brexit ainsi que des personnalités politiques en faveur du maintien dans l'Union Européenne, des manifestes publiés en ligne ou encore le débat télévisé sur le référendum seront collectées et analysées. De surcroît, nous nous focaliserons sur les deux campagnes officielles que sont le *Vote Leave* et la *The In Campaign* afin de ne pas disperser nos efforts. Cette observation non participante indirecte a pour objectif de collecter des données en rapport avec la question de la souveraineté en Grande-Bretagne (Alexandre-Collier, 2014). Des données sur les causes du vote au travers de différents sondages compléteront ces sources.

L'observation non participante indirecte, nous permet d'étudier un phénomène de manière neutre et objective, en étant détaché du phénomène, à l'extérieur de celui-ci, et qui se voit également dictée du fait de l'impossibilité physique de mener une observation directe de la campagne et du référendum en 2016. Notre recherche se limitera donc à l'observation de ces phénomènes, sans intervenir directement et donc sans influencer celui-ci.

Ensuite, ce travail se basera également principalement sur l'utilisation de sources secondaires britanniques et européennes provenant de différentes disciplines (Sciences Politiques, Sociologie, Histoire) afin de pouvoir répondre à la question de recherche.

Afin de constituer notre base de données primaires, nous nous focaliserons donc sur l'importance de la question de la souveraineté britannique dans les discours, les manifestes de campagne ou lors du grand débat télévisé organisé durant la campagne sur le référendum. Ensuite, nous analyserons également les données sur le vote ainsi qu'un sondage sur les causes du vote chez les Britanniques afin de comprendre l'importance qu'a eu la question de la souveraineté dans les résultats du référendum sur l'appartenance à l'Union Européenne.

L'analyse de ces discours, manifestes de campagne, débats, sites officiels et autres s'effectuera autour de l'authentification des thèmes abordés. Les différents thèmes authentifiés seront alors regroupés au sein de cinq catégories telles que : Economie ; Droits humains et environnement ; Rayonnement international ; Souveraineté et liberté démocratique ; Sécurité et immigration. La constitution de ces différentes catégories nous permet d'obtenir une lecture claire et concise des différents sujets abordés lors de cette campagne pour le référendum.

Ce travail introduira brièvement l'évolution des relations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. Ensuite, notre recherche se penchera brièvement sur la période 2010-2016 qui correspond au mandat de Premier ministre de David Cameron. En effet, le pari politique du Premier ministre, en organisant le référendum sur le maintien dans l'Union,, apparait comme pertinent dans l'analyse des causes du divorce. Notre recherche présentera également le camp du *Remain* et ses deux leaders David Cameron et Jeremy Corbyn, et le camp du *Leave* et ses deux leaders Boris Johnson et Nigel Farage ainsi que les campagnes respectives des deux camps. Par conséquent, l'accent sera mis sur la campagne pour le référendum ainsi que sur le référendum de 2016 lui-même.

Il s'agit donc de construire une étude synchronique basée sur les décisions / perceptions relatives aux notions de souverainetés qui ont amenées le Brexit. Assurément, plusieurs études antérieures se sont davantage concentrées sur le rôle qu'ont eu les médias dans le résultat du Brexit, là où l'originalité de notre recherche repose sur l'étude du poids des questions de souveraineté dans le résultat du référendum.

## Biais potentiels

Il est important, avant de commencer notre étude de cas, de mettre en avant les biais potentiels pouvant nuire à notre recherche. En effet, chaque recherche possède ses propres biais méthodologiques et, par conséquent, ce travail également. Pour commencer, l'observation

indirecte dispose de limites telles que l'information sur le phénomène observé peuvent être rares voire inexistantes ou que le phénomène observé est dépendant du travail d'autres chercheurs.

Ensuite, au sujet du choix des sources, et dans le but de ne pas subir de biais méthodologiques, il est important de mobiliser autant de sources britanniques que de sources européennes ainsi que des sources scientifiques provenant de la littérature extra européenne. Cependant, le Brexit n'étant quasi exclusivement étudié que sur le continent européen, ces sources scientifiques extra européennes s'avèrent peu nombreuses.

Enfin, notre position en tant que chercheurs peut également être remise en question. En effet, nos interprétations en tant que chercheurs peuvent être conditionnées et affectées par notre vision du monde et des choses. De plus, en tant que chercheurs nous ne sommes jamais à l'abri de notre propre subjectivité, ce qui pourrait influencer d'une manière ou d'une autre notre travail.

## Huitième chapitre : analyse et interprétation

---

### Présentations des acteurs

Avant de commencer l'analyse de la campagne sur le référendum, il est important de présenter succinctement différents acteurs ayant joué un rôle important avant et pendant le référendum sur l'appartenance à l'Union Européenne. Nous avons donc décidé de présenter quatre personnalités politiques (deux pour chaque camp) pouvant être apparenté à des chefs de file lors de cette campagne. Ces personnalités sont le Premier ministre David Cameron et Jeremy Corbyn pour le camp favorable au maintien dans l'Union, ainsi que Boris Johnson et Nigel Farage pour le camp favorable à la sortie du Royaume-Uni de l'UE.

#### DAVID CAMERON

David Cameron est une personnalité de premier plan pour le parti conservateur. En effet, au travers de la modernisation de son parti à la suite de son élection comme chef du parti en 2005, il permet un retour au pouvoir du parti conservateur après plus de treize années dans l'opposition. Il devient donc Premier ministre du Royaume-Uni à la tête d'une coalition rassemblant le parti conservateur et le parti libéral-démocrate. Durant son premier mandat de premier ministre marqué par la crise économique, les frondes au sein du parti conservateur, la montée en puissance du nationalisme écossais ainsi que le danger que constitue le parti souverainiste pour l'aile droite de son parti, il conduit néanmoins un certain nombre de réformes. De fait, il réforme les circonscriptions électorales, organise un référendum sur le scrutin proportionnel, réforme la politique de l'éducation ainsi que la politique sociale du pays et mène une politique migratoire visant à réduire le tourisme médical et l'immigration clandestine (Loussouarn, 2016).

La politique européenne de David Cameron se voulait novatrice, mais l'opposition des 2011 d'un certain nombre d'élus conservateurs eurosceptiques lui enjoignant d'organiser un référendum sur l'appartenance à l'Union Européenne compliqua cet agenda. En effet, la montée dans les urnes du parti eurosceptique UKIP menaçait la cohésion du parti conservateur, mais dans un premier temps, David Cameron souhaitait plutôt réformer l'Union Européenne de l'intérieur, en lieu et place d'organiser un référendum. Néanmoins, en 2013, David Cameron prononça un discours important ayant pour but de couper l'herbe sous le pied au parti UKIP en vue des élections générales de 2015. David Cameron promit ainsi, lors de ce discours, de

renégocier la relation du Royaume-Uni avec l'UE et d'organiser ensuite un référendum sur l'appartenance à l'UE en cas de victoire aux élections de 2015 et de majorité absolue du parti conservateur au parlement (Loussouarn, 2016). En réalité, le discours de David Cameron, en imposant un engagement et un agenda sur un référendum, accorda aux eurosceptiques une première victoire franche tout en obligeant le gouvernement britannique à obtenir un accord solide avec les autres États membres de l'Union Européenne. Pour finir, cette tentative de la part du Premier ministre de calmer les eurosceptiques et ainsi d'affaiblir le parti UKIP n'eut pas l'effet escompté. De fait, lors des élections européennes qui suivirent, le discours de Bloomberg, le soutien des électeurs envers le parti UKIP s'est renforcé et ce dernier devint ainsi le premier parti britannique, en termes de députés, au Parlement européen (McGowan & Phinnemore, 2017).

### JEREMY CORBYN

D'abord syndicaliste puis conseiller municipal, Jeremy Corbyn est élu député pour la première fois en 1983 avant d'être réélu sept fois de manière consécutive. Membre du Labour britannique, Jeremy Corbyn peut être défini comme un social-démocrate (Marlière, 2017). En effet, il est issu des mouvements pacifistes londoniens et fait partie de cette gauche, au sein du parti, attachée aux valeurs travaillistes telles que le soutien de l'État dans les soins de santé, dans l'éducation ou dans les services publics (Walthéry, 2017). En 2015, à la surprise générale et sans le soutien de l'appareil du parti, il est élu chef du Labour, en se présentant comme une alternative aux valeurs classique portées par le parti. De fait, il inscrit le parti dans une continuité parlementariste tout en augmentant son soutien dans les différents mouvements sociaux. De plus, les trois causes principales de Jeremy Corbyn sont, selon Philippe Marlière (2017, p.7), « la Campaign for Nuclear Disarmament, la défense des droits du peuple palestinien et la situation politique en Amérique latine ».

Néanmoins, Jeremy Corbyn est également connu pour être un frondeur au sein même de son propre parti. Effectivement, Philippe Marlière précise que :

Entre 1997 et 2010, Jeremy Corbyn est le député travailliste qui a voté le plus grand nombre de fois contre son propre gouvernement ; et le deuxième député travailliste dans l'histoire du parti qui s'est le plus opposé à un gouvernement travailliste (Marlière, 2017, p.8).

De plus, Jeremy Corbyn est reconnu de longue date comme, si pas un opposant à l'Union Européenne, un eurosceptique critique. En effet, il avait fait campagne en 1975 contre l'adhésion du Royaume-Uni à la Communauté Economique Européenne. Il expliquera d'ailleurs cette opposition par son opposition aux principes européens d'alors axés quasi exclusivement sur le marché (Stewart & Asthana, 2016). Cette position s'explique notamment par le fait que, au cours de sa carrière de député, Jeremy Corbyn ne vota jamais en faveur d'un texte pro-européen, arguant que le marché unique était une barrière au développement du socialisme, ainsi que par l'entourage du leader travailliste également largement eurosceptique (Auer, 2018). Consécutivement, le leader travailliste fut également la cible d'un certain nombre de reproches quant à son engagement dans la campagne pour le maintien dans l'UE. Assurément, son engagement personnel dans la campagne fut considéré par certains comme « tiède et sans conviction », ces différents discours apparaissant peu engagés et toujours critiques vis-à-vis de l'UE (Turner et al., 2016 ; Auer, 2018).

### BORIS JOHNSON

Après avoir fini ses études, Boris Johnson devient le correspondant du Daily Telegraph à Bruxelles avant d'en devenir le rédacteur en chef adjoint ainsi que chroniqueur politique. Il se présente pour la première fois en politique en 1997 sous l'étiquette du parti conservateur avant d'être finalement élu député en 2001 puis réélu en 2005. En 2008, il démissionne de son poste de député dans le but de se présenter aux élections pour la mairie de Londres lors desquels il est élu. Par après, il revient siéger en tant que député après les élections de 2015 (Whitton, 2016).

Depuis qu'il s'est fait connaître en tant que journaliste, Boris Johnson a toujours défendu des positions eurosceptiques. Ses positions eurosceptiques en font donc une des figures principales du camp favorable à la sortie du Royaume-Uni de l'UE. Après la victoire du Brexit, il rentre dans le gouvernement de Theresa May (Whitton, 2016) avant de s'opposer directement à elle et d'être élu chef du parti conservateur. Boris Johnson s'opposait à la gestion du Brexit de Theresa May et militait en faveur d'une sortie rapide du Royaume-Uni, ce qu'il tentera de faire une fois devenu Premier ministre (Bowcott et al., 2019).

Cependant, il rencontre rapidement une vive opposition au sein du parlement britannique (Bowcott et al., 2019), ce qui le fait convoquer des élections anticipées afin d'obtenir une large

majorité à même de réaliser une sortie rapide du Royaume-Uni. Finalement, il gagne largement ces élections anticipées et mène à bien le Brexit fort de sa nouvelle majorité (Clinch & Srivastava, 2019). Il est, à l'heure actuelle, toujours Premier ministre du Royaume-Uni.

## NIGEL FARAGE

Nigel Farage représente, à lui seul, le visage de l'euroscpticisme au Royaume-Uni. La carrière politique de Nigel Farage commence sous les couleurs du parti conservateur jusqu'en 1992 lorsqu'il quitte le parti en désaccord avec le soutien accordé par le parti au traité de Maastricht. Il devient ainsi un des membres fondateurs du Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP) avec lequel il est élu député européen en 1999. Par après, il deviendra le président du Parti entre 2006 et 2016. D'abord marginal, le parti se taille une place dans le paysage politique britannique sous la direction de Nigel Farage. En effet, le parti gagne plus de 140 sièges aux élections locales de 2013 avant de remporter les élections européennes avec plus de 27 % des voix. Cependant, malgré son nombre d'électeurs croissant, le parti ne parvient pas à percer sur la scène nationale et n'obtient qu'un siège de député lors des élections générales de 2015 (BBC, 2016a ; Jallot, 2016).

Le succès du Parti UKIP repose donc autant sur son leader charismatique et très médiatisé, Nigel Farage, qu'à son programme populiste, euroscptique et anti-immigration. Ainsi, les différents succès du UKIP durant les élections de 2014 ou de 2015 tendent à démontrer l'existence d'un véritable sentiment euroscptique au sein d'une partie de la population anglaise (McGowan & Phinnemore, 2017).

Nigel Farage demeure un personnage controversé et un certain nombre de ses positions choqueront une partie de l'opinion publique. Néanmoins, en tant que figure euroscptique, c'est tout naturellement qu'il rejoint la campagne en faveur du Brexit, ayant appelé de ses vœux de nombreuses fois pour la tenue d'un référendum sur l'appartenance à l'UE. Finalement, après avoir gagné le référendum, il quittera la présidence du parti UKIP (Jallot, 2016).

## Analyse

### LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES BRITANNIQUES DE 2015

Les médias étant considérés parfois comme une source primaire d'information politique pour les électeurs, un très grand nombre d'études scientifiques se sont donc concentrées sur

l'influence que peuvent exercer les médias sur le vote des électeurs. Par exemple, Ian R. Lamond et Chelsea Reid (2017) ont écrit un ouvrage analysant le poids des médias dans les résultats du Brexit. Pour se faire, les deux auteurs ont analysé, dans un premier temps, la campagne pour les élections générales de 2015, leurs résultats suggérant une tendance à davantage présenter la politique et la démocratie comme un « show ».

Leur première conclusion au sujet des élections de 2015 est qu'à force de présenter la politique comme un divertissement, les médias, mais également les hommes politiques, se concentrent davantage sur la forme que sur le fond et faussent ainsi la perception du débat public par le public. Néanmoins, Lamond et Reid (2017) tempèrent sur l'influence supposée des médias en ajoutant que « les grands médias, en particulier la presse écrite, ne possèdent pas l'influence qu'ils ont d'abord supposée. »

### LA CAMPAGNE POUR LE RÉFÉRENDUM 2016

Les référendums nationaux sont plutôt rares dans le paysage politique britannique, il n'y en a jamais eu que trois, mais comme pour le référendum sur l'organisation des élections générales, le ressentiment par rapport à l'appartenance du Royaume-Uni à l'UE est quelque chose qui a toujours existé au sein du paysage politique, et plus particulièrement parmi les partis de droite (voire d'extrême-droite) comme le parti conservateur ou les différents partis eurosceptiques qui se sont succédé<sup>7</sup>.

Le Royaume-Uni, par opposition aux nations distinctes que sont l'Angleterre, l'Écosse, le Pays de Galles et l'Irlande du Nord, n'a connu que trois référendums nationaux : D'une part, en 1975, lorsque le gouvernement travailliste d'Harold Wilson a organisé un référendum sur les conditions révisées de ce qui s'appelait alors le Marché commun, d'autre part, en 2011, lors du vote sur le remplacement du système *first-past-the-post* (FPTP)<sup>8</sup> pour les élections nationales par une variante de la représentation proportionnelle et, plus récemment, lors du deuxième référendum sur l'adhésion à l'UE en 2016. Il s'agissait d'une conséquence directe de l'annonce

---

<sup>7</sup> Comme, par exemple, le *British National Party* ou le *UK Independence Party*

<sup>8</sup> Il s'agit d'un scrutin uninominal majoritaire à un tour, où le candidat arrivé en tête au premier tour se voit directement élu quel que soit son score (Mitchell, 2019)

faite par le chef du Parti conservateur, David Cameron, disant que s'il était réélu Premier ministre, il renégocierait l'adhésion du Royaume-Uni à l'UE et soumettrait l'accord obtenu au soutien du public par le biais d'un référendum direct sur l'adhésion de la Grande-Bretagne à l'UE (Lamond & Reid, 2017).

En effet, lors d'un discours en 2013, David Cameron annonce avoir l'intention d'organiser un référendum. Cette annonce s'explique par des considérations de politique intérieure ; le Premier ministre se voyant mis sous pression par une partie de sa majorité et de l'opinion publique ainsi que par la montée en puissance du parti eurosceptique UKIP. Depuis le référendum de 1975 et l'élargissement des compétences européennes, une partie de l'opinion britannique considérait comme nécessaire l'organisation d'un référendum. Considération notamment exacerbée par les refus successifs de Gordon Brown et David Cameron d'organiser un référendum sur la ratification du traité de Lisbonne (Schnapper, 2017 ; GOV.UK, 2013 ; Euractiv, 2013).

Par après, le référendum se voit effectivement précédé par une renégociation de la part du gouvernement britannique de sa relation avec l'Union Européenne. Assurément, ce cycle de négociations se basait sur la volonté du Royaume-Uni de ne pas l'impliquer davantage et contre son gré dans une intégration européenne accrue ; de restreindre l'accès à l'emploi aux travailleurs étrangers ; ainsi qu'une reconnaissance que l'euro n'est pas la seule monnaie de l'Union Européenne afin de ne pas désavantager les pays n'ayant pas intégrés la zone euro tout en fournissant des garanties au Royaume-Uni afin que celui-ci ne participe pas au renflouement de la zone euro. Enfin, le gouvernement britannique souhaite également que cet accord s'attarde sur la notion de souveraineté. Effectivement, le gouvernement a pour projet de redonner plus de pouvoirs aux parlements nationaux face à la législation européenne en permettant à ces derniers de bloquer toute directive contraire à ses intérêts (BBC, 2016b ; GOV.UK, 2013 ; Euractiv, 2013).

Finalement, le gouvernement Cameron a obtenu un accord garantissant une plus grande souveraineté aux parlements nationaux, une légère limitation de la circulation des travailleurs européens au Royaume-Uni, le non-renflouement de la zone euro pour le pays ainsi qu'une réduction drastique des formalités administratives pour les entreprises britanniques (BBC, 2016c).

Subséquentement, le référendum fut réellement lancé lors de la constitution suivie de l'officialisation des deux camps opposés pour la campagne. De fait, plusieurs groupes de soutien, en faveur ou en défaveur du Brexit, se sont constitués avant que la commission électorale ne désigne les noms des deux campagnes qui se sont opposés lors de la campagne. Par conséquent, ce sont donc les campagnes *Vote Leave*, en faveur de la sortie, et *The In Campaign / Britain Stronger in Europe*, en faveur du maintien, qui ont été désignées. La campagne *Vote Leave* fut menée par Boris Johnson et Michael Gove, tandis que la campagne *The In Campaign* fut menée par David Cameron et George Osborne, tous les quatre membres du Parti conservateur (Gherghina & O'Malley, 2019). À titre d'information, la désignation officielle permet aux deux campagnes de disposer d'une limite de dépenses à hauteur de 7 millions de livres, là où les autres campagnes se voient limitées à 700 000 livres (Le Monde & AFP, 2016).

Enfin, il est important de noter que dans leur étude sur le référendum, consécutive à celle sur les élections de 2015, Ian Lamond et Chelsea Reid (2017, p.54) précisent que :

Au sein de la presse traditionnelle, la répartition entre les publications pro-européennes et eurosceptiques semble relativement équilibrée. Cependant, sur la base des chiffres de diffusion connus, la campagne en faveur du *Leave* a bénéficié d'une couverture écrasante de 82 % par rapport à son homologue favorable à l'UE.

Cette affirmation se voit d'ailleurs confirmée par des études quantitatives des sept plus grands journaux britanniques qui relève une tendance pro-leave dans les articles publiés durant la campagne (Gherghina & O'Malley, 2019).

## **La campagne en faveur du maintien du Royaume-Uni dans l'UE**

### *THE BRITAIN STRONGER IN EUROPE*

Au sein de la campagne *Britain Stronger In Europe*, nous avons identifié une grande partie des membres du parti conservateur et du gouvernement rassemblés derrière le Premier ministre

ainsi que Jeremy Corbyn et le parti travailliste derrière leur propre campagne<sup>9</sup> comme les défenseurs du maintien du Royaume-Uni dans l'UE (Smith, 2016).

Au sein de notre analyse, nous identifierons les différents thèmes abordés et les regrouperons dans cinq catégories plus générales afin de faciliter l'analyse et la lecture de celle-ci. Ces cinq catégories sont : 1) Economie, 2) Droits humains et environnement, 3) Rayonnement international, 4) Souveraineté et liberté démocratique et 5) Sécurité et immigration.

### Brochures officielles

Tout d'abord, intéressons-nous sur le document officiel reprenant l'ensemble des thèmes abordés au sein des dépliants envoyés par le gouvernement à tous les Britanniques. En effet, durant la campagne, le gouvernement britannique a envoyé des dépliants dans chaque foyer d'Angleterre, d'Ecosse et du Pays de Galles. Cette stratégie s'appuie notamment sur l'efficacité prouvée du dépliant en tant que principal vecteur d'information politique (Lamond & Reid, 2017).

Le document aborde un certain nombre de sujets mais nous nous focaliserons sur les thèmes abordés vantant le maintien dans l'UE. Ces thèmes sont les suivants :

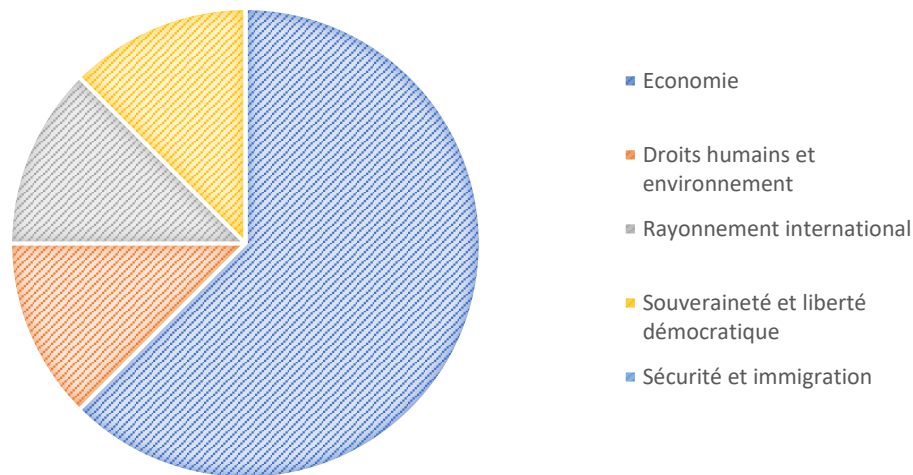
- le maintien est meilleur pour les affaires (Economie) ;
- l'appartenance à l'Union Européenne améliore notre quotidien (Economie) ;
- si le Royaume-Uni quitte l'UE il y aura énormément d'impacts sur le commerce du pays (Economie) ;
- le Royaume-Uni a déjà le contrôle de ses frontières (Souveraineté et liberté démocratique);
- les opportunités dans l'UE pour les Britanniques, droit de voyager, vivre et travailler dans l'UE (Economie) ;
- la garantie pour les Britanniques de leurs droits en tant que travailleurs (Droit humains et environnement) ;

---

<sup>9</sup> La campagne *Labour in for Britain*

- pour chaque livre (£) de taxe, seulement un Penny va pour l'UE (Economie) ;
- et le pays perdra de son influence en tant que force de premier plan en dehors de l'UE (Rayonnement international) (HM Government, n.d. a).

Graphique 1 : brochures officielles



*Graphique 1 : Loïc Balcaen (2022), « Royaume-Uni et Union Européenne, la souveraineté politique à tout prix ? Analyse du poids de la question de la souveraineté lors du référendum sur le Brexit ».*

Il ressort de la brochure officielle envoyée à tous les ménages britanniques que les principaux thèmes abordés dans celle-ci sont (1) de nature économique, (2) en rapport avec les droits humains et l'environnement, en lien avec le rayonnement international du pays et de nature sécuritaire et migratoire.

A présent, intéressons-nous à un autre visuel de campagne, une présentation type « PowerPoint » sur les avantages à rester dans l'UE distribuée et promue par le gouvernement britannique. Les thèmes importants abordés dans celle-ci sont :

- une économie plus forte grâce à l'UE<sup>10</sup> (Economie) ;
- l'appartenance à l'UE garanti une amélioration du quotidien au niveau du coût de la vie (Economie) ;

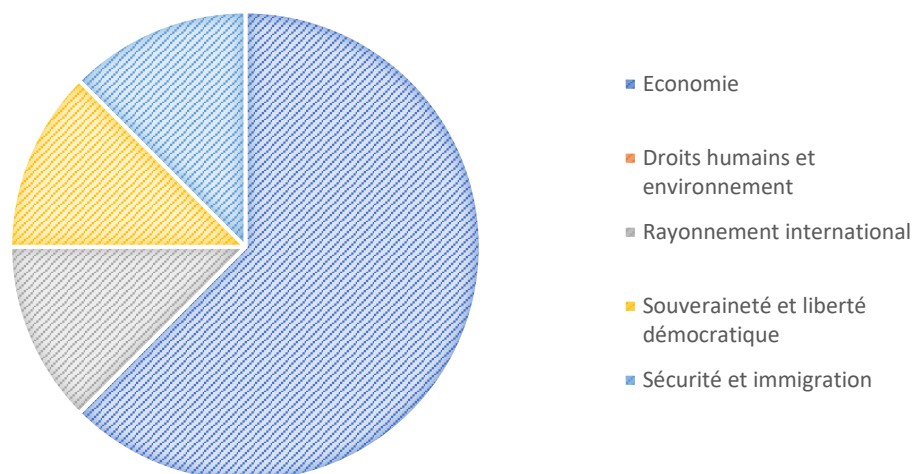
---

<sup>10</sup> Cf. annexe 1

- un retrait nuirait au commerce avec le marché unique (Economie) ;
- le Royaume-Uni contrôle déjà ses frontières et a obtenu le droit de restreindre l’immigration venant de pays de l’UE (Souveraineté et liberté démocratique ; Sécurité et immigration) ;
- le Royaume-Uni a déjà les garanties d’un statut particulier au sein de l’UE (Economie) ;
- les opportunités dans l’UE pour les Britanniques dont le droit de voyager, de vivre et de travailler dans l’UE (Economie) ;
- l’appartenance à l’UE permet au Royaume-Uni de rester une force de premier plan dans le système international (Rayonnement international) (HM Government, n.d. b).

La brochure peut se résumer par ces trois points: “Protecting jobs, A stronger economy, and Providing security” (HM Government, n.d. b).

Graphique 2 : site officiel *Britain Stronger in Europe*



*Graphique 2 : Loïc Balcaen (2022), « Royaume-Uni et Union Européenne, la souveraineté politique à tout prix ? Analyse du poids de la question de la souveraineté lors du référendum sur le Brexit ».*

Effectivement, cette brochure, disponible sur le site internet officiel du gouvernement britannique, met en avant les principaux thèmes abordés étant (1) de nature économique, (2) de nature sécuritaire et migratoire et en lien avec la souveraineté.

### *Discours de David Cameron*

Par après, intéressons-nous aux différents discours prononcés par David Cameron au sujet du référendum durant la campagne sur l’appartenance à l’UE. L’idée est de compiler les différents

thèmes abordés par le Premier ministre afin de défendre la campagne en faveur du maintien dans l'UE.

Commençons par le discours du 28 avril 2016 devant les ouvriers de Caterpillar à Peterborough. Les principaux axes de ce discours se focalisent autour de :

- la Grande-Bretagne sera plus forte en restant dans l'Union européenne (Rayonnement international) ;
- la Grande-Bretagne sera plus sûre pour ses citoyens (Sécurité et Immigration) ;
- et le troisième et plus gros argument porte sur le fait que rester dans l'UE est meilleur pour l'économie et les emplois britanniques ainsi que pour les investissements dans le pays (Economie) (10 Downing Street, 2016a).

Ensuite, poursuivons par le discours du 9 mai 2016 à propos de la force et la sécurité du Royaume-Uni au sein de l'UE. Ce discours s'inscrit un mois après le lancement officiel de la campagne et 45 jours avant le référendum. Les thèmes importants abordés dans celui-ci sont :

- la force, le pouvoir du Royaume-Uni et son influence dans le monde dépendent également du maintien du pays dans l'UE (Rayonnement international) ;
- et les risques accrus pour la sécurité du pays en cas de retrait (Sécurité et Immigration) (10 Downing Street, 2016b).

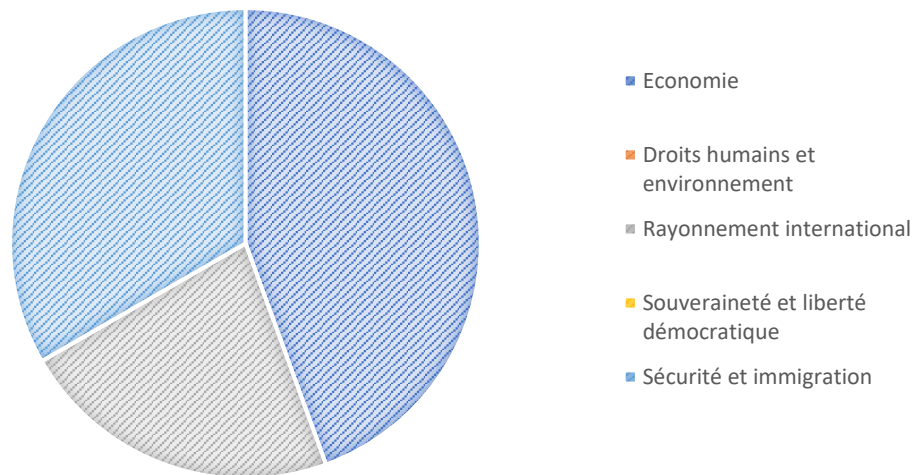
Par après survient le discours du 23 mai 2016 au sujet des impacts économiques à court terme en cas de Brexit. Évidemment, ce discours détaille tous les risques encourus pour l'économie britannique en cas de sortie de l'Union Européenne (Economie) (10 Downing Street, 2016c).

Enfin abordons le discours du 24 mai 2016 portant sur les raisons pour lesquelles le Royaume-Uni devrait rester dans l'UE, discours prononcé devant les employés d'EasyJet. Ce discours est notamment prononcé moins d'un mois avant le référendum. Ce sera d'ailleurs le dernier discours de campagne, en tant que Premier ministre, prononcé par David Cameron. Les thèmes importants abordés dans celui-ci sont :

- une meilleure sécurité pour le Royaume-Uni, notamment grâce à une meilleure lutte anti-terroriste (Sécurité et Immigration) ;

- le maintien dans l'UE est bon pour l'économie, les jobs, les compagnies et les investissements (Economie) ;
- un retrait augmenterait considérablement le coût de la vie et notamment les voyages, voyages en avion vers l'UE ou les coûts du roaming en Europe (Economie) (10 Downing Street, 2016d).

Graphique 3 : discours de David Cameron



*Graphique 3 : Loïc Balcaen (2022), « Royaume-Uni et Union Européenne, la souveraineté politique à tout prix ? Analyse du poids de la question de la souveraineté lors du référendum sur le Brexit ».*

Il ressort de l'analyse de ces différents discours du Premier ministre David Cameron que les principaux thèmes abordés lors de ces derniers sont (1) de nature économique, (2) de nature sécuritaire et migratoire et (3) en lien avec le rayonnement international du pays.

### *Discours de Jeremy Corbyn*

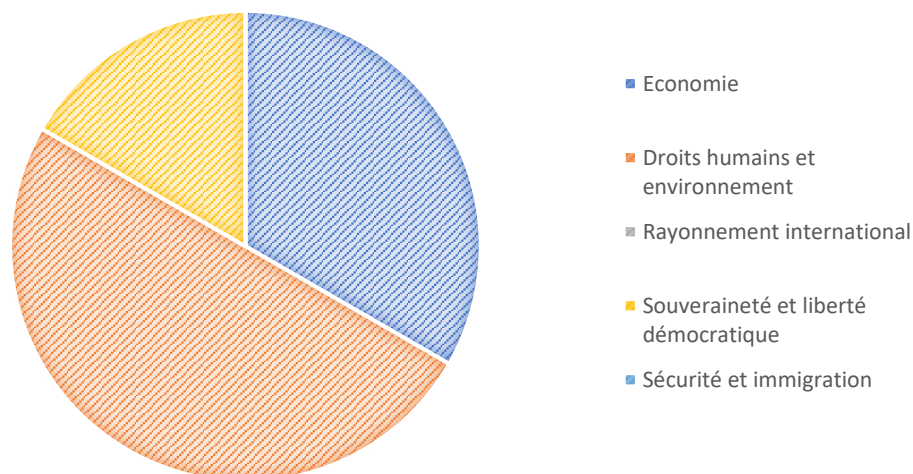
A présent, intéressons-nous à un discours prononcé par le deuxième chef de file de la campagne pour le maintien dans l'UE : le leader travailliste, Jeremy Corbyn. Le discours choisi est le discours prononcé le 9 juin 2016, soit trois semaines avant le scrutin, à l'*Institute of Engineering Technology* de Londres. Ce discours a pour but de présenter les arguments en faveur du maintien dans l'UE ainsi qu'en faveur d'une réforme de l'UE. Les thèmes importants, au sujet du Brexit, abordés dans celui-ci sont :

- les réglementations Européennes participent à améliorer l'environnement et à limiter les émissions polluantes / la pollution (Droits humains et environnement) ;

- l'Union Européenne aide au développement des énergies renouvelables (Droits humains et environnement) ;
- l'UE garanti et préserve les principes démocratiques (Souveraineté et liberté démocratique) ;
- l'UE aide à garantir les droits sociaux, les droits des travailleurs (Droits humains et environnement) ;
- l'UE permet une meilleure qualité de vie en abaissant les coûts de la vie pour ces citoyens (Economie) ;
- l'UE abrite plus d'un million de citoyens britanniques (Economie) (UKPOL.CO.UK, 2016).

Ce discours peut ainsi être résumé autour de trois axes : l'économie, la qualité de vie / travail et l'environnement.

Graphique 4 : discours de Jeremy Corbyn

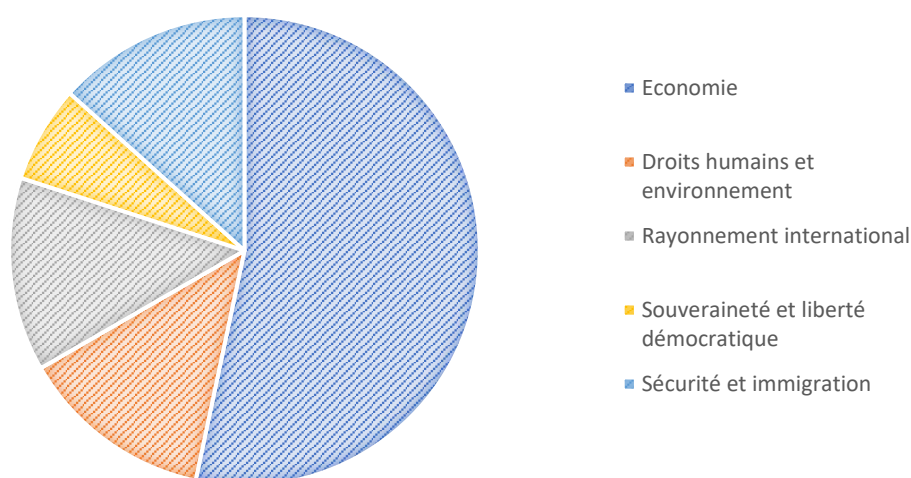


*Graphique 4 : Loïc Balcaen (2022), « Royaume-Uni et Union Européenne, la souveraineté politique à tout prix ? Analyse du poids de la question de la souveraineté lors du référendum sur le Brexit ».*

Néanmoins, la tendance qui ressort du discours de Jeremy Corbyn tranche avec les différentes tendances observées jusqu'à présent. En effet, il ressort du discours de Jeremy Corbyn que les principaux thèmes abordés lors de celui-ci sont (1) en rapport avec les droits humains et l'environnement, (2) de nature économique et (3) en lien avec la souveraineté.

## Conclusion intermédiaire sur la campagne *Britain Stronger In Europe*

Graphique 5 : conclusion intermédiaire



Graphique 5 : Loïc Balcaen (2022), « Royaume-Uni et Union Européenne, la souveraineté politique à tout prix ? Analyse du poids de la question de la souveraineté lors du référendum sur le Brexit ».

Il ressort de notre analyse des différentes sources émanant de la campagne officielle *Britain Stronger In Europe* que les principaux thèmes abordés sont (1) de nature économique, (2) de nature sécuritaire et migratoire, en rapport avec le rayonnement international du pays, en rapport avec les droits humains et l'environnement, et (3) en lien avec la souveraineté.

Les thèmes économiques émanent des différentes sources analysées et traversent toute la campagne *Britain Stronger In Europe*, au même titre que les thèmes de la souveraineté et du rayonnement international. Cependant, il est important de noter la différence de tendance qui apparaît entre la plupart des sources analysées et le discours prononcé par Jeremy Corbyn. En effet, dans celui-ci, Jeremy Corbyn ne se focalise pas en premier lieu sur les aspects économiques du Brexit mais plutôt sur son impact potentiel sur les droits humains, les droits sociaux et sur l'environnement<sup>11</sup>. Ce discours tranche donc clairement avec le reste de la campagne, et influence par la même occasion notre figure 5 ci-dessus en sur-représentant la thématique des droits humains et de l'environnement par rapport aux autres thématiques abordées durant la campagne. En effet, la campagne du *Labour In for Britain*, menée par Jeremy Corbyn, était une campagne plutôt critique envers l'UE et préférait se concentrer sur les

---

<sup>11</sup> Cf. graphique 4

changements que le parti souhaitait engager en Europe, tout en appuyant le fait qu'une Grande-Bretagne plus sociale et écologique ne pouvait se faire sans une Union Européenne plus sociale et écologique (Powell, 2017).

## Campagne en faveur de la sortie du Royaume-Uni de l'UE

### CAMPAGNE VOTE LEAVE

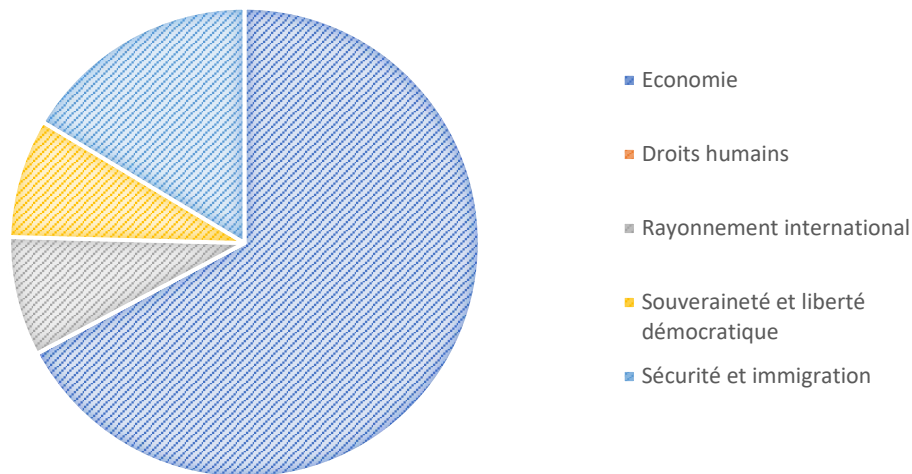
Après nous être intéressés à des éléments de la campagne en faveur du maintien dans l'UE, intéressons-nous maintenant à ces mêmes éléments au sein de la campagne en faveur de la sortie du Royaume-Uni.

### Discours de Boris Johnson

Commençons avec un discours de Boris Johnson sur le référendum prononcé le 9 mai 2016. Ce discours du 9 mai est le premier grand discours de Boris Johnson dans la campagne. Les principaux thèmes abordés dans ce discours sont :

- la perte de contrôle démocratique face aux institutions européennes (Souveraineté et liberté démocratique) ;
- l'immigration européenne et extra européenne (Sécurité et Immigration) ;
- le Royaume-Uni commercera toujours autant avec Etats européens (Economie) ;
- l'économie britannique sortira gagnante d'en retrait de l'UE (Economie) ;
- le Royaume-Uni n'a pas besoin du cadre de l'UE pour garantir sa sécurité (Sécurité et Immigration) ;
- le Royaume-Uni gagnera en force, en puissance et en influence en sortant de l'UE (Rayonnement international) (Vote Leave, 2016a).

### Graphique 6 : discours de Boris Johnson



Graphique 6 : Loïc Balcaen (2022), « Royaume-Uni et Union Européenne, la souveraineté politique à tout prix ? Analyse du poids de la question de la souveraineté lors du référendum sur le Brexit ».

Il ressort du discours de Boris Johnson que les principaux thèmes abordés dans celui-ci sont (1) de nature économique, (2) de nature sécuritaire et migratoire, (3) en rapport avec le rayonnement international du pays et en lien avec la souveraineté.

#### [Site officiel de la campagne Vote Leave](#)

Subséquentement, intéressons-nous aux différents arguments avancés sur le site officiel de la campagne *Vote Leave*. Ces arguments sont :

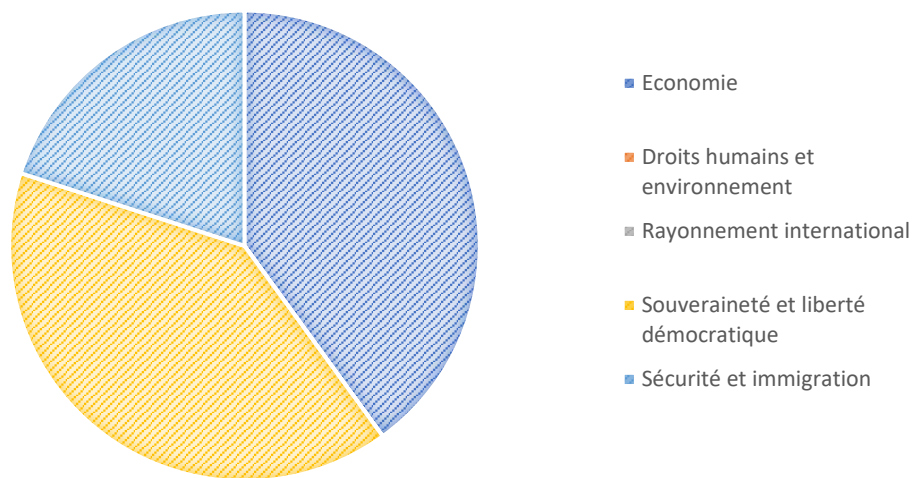
#### **En quittant l'UE :**

- « Nous serons en mesure d'économiser 350 millions de livres par semaine. Nous pourrions dépenser notre argent sur nos priorités comme le NHS, les écoles et le logement. » (Economie) ;
- « Nous serons responsables de nos propres frontières. » (Souveraineté et démocratie) ;
- « Nous pouvons contrôler l'immigration » (Sécurité et Immigration) ;
- « Nous serons libres de commercer avec le monde entier. » (Economie) ;
- « Nous pouvons faire nos propres lois » (Souveraineté et liberté démocratique) (Vote Leave, 2016b).

## En restant dans l'UE :

- « L'UE poursuit son expansion » (Souveraineté et liberté démocratique) ;
- « L'UE nous coûte déjà 350 millions de livres par semaine. » (Economie) ;
- « L'immigration continuera à être hors de contrôle » (Sécurité et Immigration) ;
- « Nous allons devoir continuer à renflouer les caisses de la zone euro » (Economie) ;
- « La Cour européenne sera toujours responsable de nos lois » (Souveraineté et liberté démocratique) (Vote Leave, 2016b).

Graphique 7 : site officiel de la campagne *Vote Leave*



*Graphique 7 : Loïc Balcaen (2022), « Royaume-Uni et Union Européenne, la souveraineté politique à tout prix ? Analyse du poids de la question de la souveraineté lors du référendum sur le Brexit ».*

Il ressort de l'analyse du site officiel de la campagne *Vote Leave* que les principaux thèmes abordés sur celui-ci sont (1) de nature économique, en lien avec la souveraineté et (2) de nature sécuritaire et migratoire.

### *Affiche Breaking Point*

Par après, intéressons-nous à un visuel controversé promu par Nigel Farage. En effet, le 16 juin 2016, le leader du UKIP, Nigel Farage, dévoile une affiche choc<sup>12</sup> dénonçant l'immigration de

---

<sup>12</sup> Cf. annexe 2

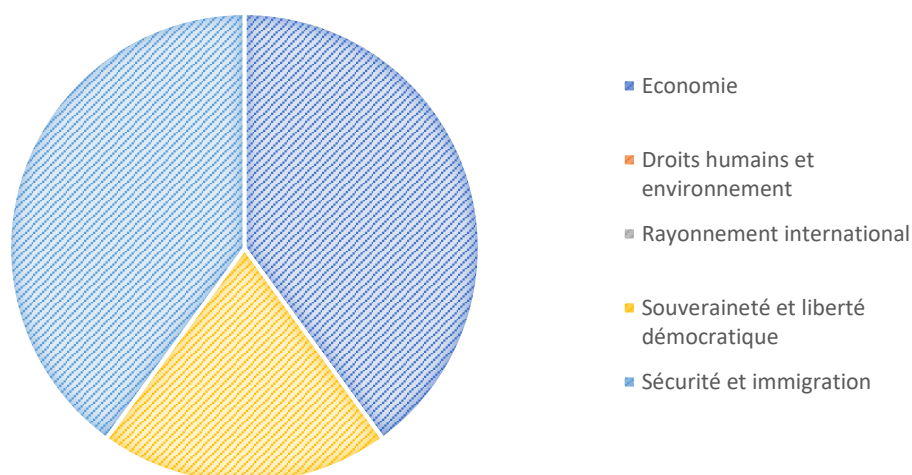
masse causée par l'UE. Sur cette affiche « Breaking Point », on peut y lire « L'Europe nous a tous laissé tomber. Nous devons nous libérer de l'Europe et reprendre le contrôle de nos frontières » (Farage, 2016). Même si l'affiche a finalement été retirée à cause du tollé suscité, celle-ci s'inscrit pleinement dans la campagne menée par Nigel Farage et le UKIP visant à mettre le thème de l'immigration au centre de la campagne (Sécurité et Immigration) (Stewart & Mason, 2016 ; BBC, 2016a).

### Débat entre Nigel Farage et Guy Verhofstadt

Ensuite, intéressons au débat sur *pour ou contre le Brexit* entre deux membres du Parlement européen : Nigel Farage et Guy Verhofstadt. Nous allons analyser et compiler les différents thèmes abordés par Nigel Farage. Cependant, les arguments avancés par Guy Verhofstadt ne nous intéressent pas dans le cadre de ce travail. En effet, celui-ci ne fait partie d'aucune des deux campagnes et n'est pas un personnage politique britannique. Les thèmes principaux avancés par Nigel Farage sont :

- l'économie britannique ne sera pas fortement impactée par le Brexit (Economie) ;
- le Royaume-Uni contribue trop au budget de l'UE (Economie) ;
- le contrôle de frontières (Souveraineté et liberté démocratique) ;
- la sécurité du Royaume-Uni (Sécurité et immigration) ;
- et l'immigration (Sécurité et immigration) (Euronews, 2016).

Graphique 8 : débat entre Nigel Farage et Guy Verhofstadt

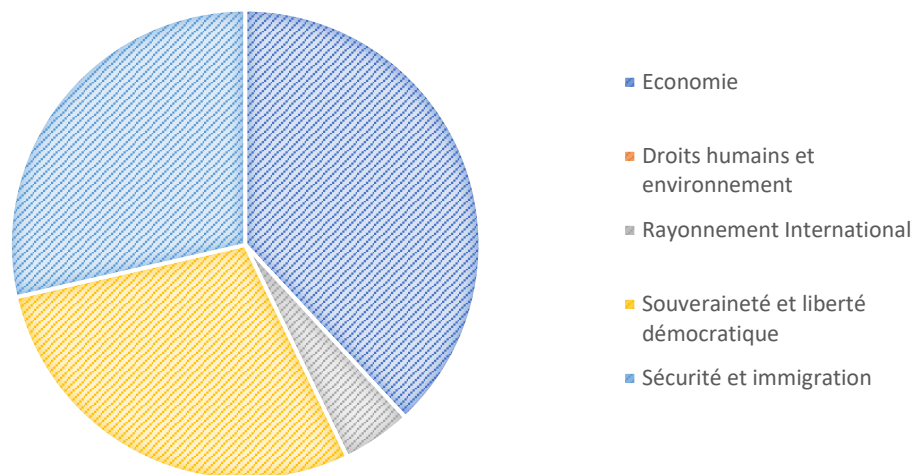


*Graphique 8 : Loïc Balcaen (2022), « Royaume-Uni et Union Européenne, la souveraineté politique à tout prix ? Analyse du poids de la question de la souveraineté lors du référendum sur le Brexit ».*

Il ressort que les principaux thèmes abordés par Nigel Farage dans le débat qui l’opposait à Guy Verhofstadt sont (1) de nature économique, de nature sécuritaire et (2) en lien avec la souveraineté.

### Conclusion intermédiaire de la campagne *Vote Leave*

Graphique 9 : conclusion intermédiaire de la campagne *Vote Leave*



*Graphique 9 : Loïc Balcaen (2022), « Royaume-Uni et Union Européenne, la souveraineté politique à tout prix ? Analyse du poids de la question de la souveraineté lors du référendum sur le Brexit ».*

Il ressort de notre analyse des différentes sources émanant de la campagne officielle *Vote Leave* que les principaux thèmes abordés sont (1) de nature économique, (2) de nature sécuritaire et migratoire, en lien avec la souveraineté, et (3) en rapport avec le rayonnement international du Pays.

### Le grand débat TV

Pour conclure notre collecte de données, nous nous intéressons au grand débat télévisé sur la campagne. En effet, après avoir compilé les éléments émanant des deux campagnes, nous allons désormais nous intéresser aux différents sujets abordés lors du grand débat opposant les deux camps peu avant le référendum.

Commençons par le grand débat de la BBC. Les différents thèmes abordés dans celui-ci sont :

- l'économie et le commerce ;
- l'immigration ;
- démocratie, sécurité et la place du Royaume-Uni dans le monde (TV Live News, 2016).

Il est important que noter que, lors du débat, ce sont donc les sujets sur l'économie, l'immigration et la démocratie, la sécurité et la place du Royaume-Uni qui ont donc été choisis. Ces sujets qui ont le plus focalisé l'attention durant la campagne ressortent alors avec ces sujets choisis durant le grand débat. Par ailleurs, les différents orateurs en faveur du Brexit ayant pris la parole durant le débat ont également insisté, durant la majeure partie de celui-ci, sur le fait de « reprendre le contrôle ». Cette répétition de la part du camp du *Vote Leave* vise à prouver par la répétition que le Royaume-Uni ne contrôle rien et fait de chaque argument en faveur d'une sortie de l'Union Européenne un argument en faveur d'un retour du contrôle de la part du Royaume-Uni (Koller, 2019). Enfin, notons tout de même que les sujets sur l'économie et l'immigration monopolisent chacun 1/3 du débat, là où la partie sur la démocratie, la sécurité et la place du Royaume-Uni dans le monde voit ces trois sujets se partager 1/3 seulement du temps pendant le grand débat.

Durée totale du grand débat : 1h44 (104 minutes)

Durée pour chaque thème abordé durant le grand débat :

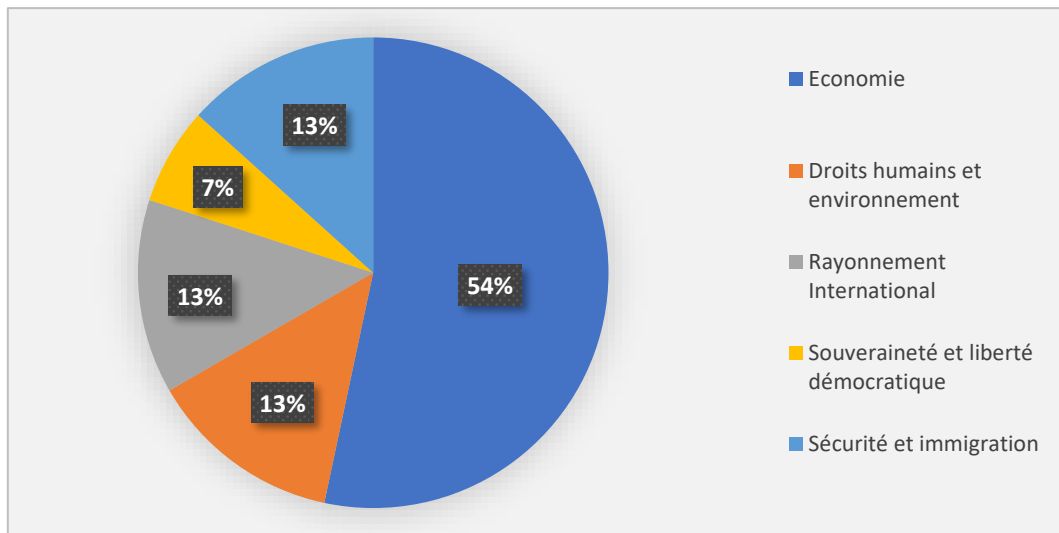
- l'économie et le commerce (32 minutes) ;
- l'immigration (31 minutes) ;
- démocratie, sécurité et la place du Royaume-Uni dans le monde (32 minutes) (TV Live News, 2016).

## Neuvième chapitre : interprétation

### Poids de la question de la souveraineté dans le vote pour le Brexit

Après avoir présenté tous ces résultats, nous allons désormais, dans un premier temps, compiler et présenter les différents thèmes abordés par chaque campagne ainsi que les thèmes les plus récurrents.

Graphique 10 : thèmes abordés par la campagne en faveur du maintien et récurrence



Graphique 10 : Loïc Balcaen (2022), « Royaume-Uni et Union Européenne, la souveraineté politique à tout prix ? Analyse du poids de la question de la souveraineté lors du référendum sur le Brexit ».

Tout d'abord, au sein de la campagne en faveur du maintien du Royaume-Uni dans l'UE, nous avons donc compilé les différents thèmes abordés durant les discours, au sein des dépliants, etc. et avons essayé de tirer une tendance quant aux sujets les plus fréquemment abordés.

Ensuite, nous avons pu observer que les principaux thèmes abordés par la campagne en faveur du maintien du Royaume-Uni dans l'UE sont des thèmes à dominance économique (économie et commerce, qualité de vie des citoyens, coût réel de l'Union européenne). Tandis que les autres sujets abordés (souveraineté et liberté démocratique, sécurité et immigration, rayonnement international, environnement) sont moins récurrents.

La campagne en faveur du maintien dans l'UE a axé sa stratégie sur une tentative de faire passer le Brexit comme une véritable catastrophe pour les citoyens Britanniques. En effet, les principaux leaders de la campagne *Britain Stronger In Europe* ont envoyé un certain nombre des signaux alarmistes sur la sortie du pays de l'UE et les sujets abordés ont donc été choisis

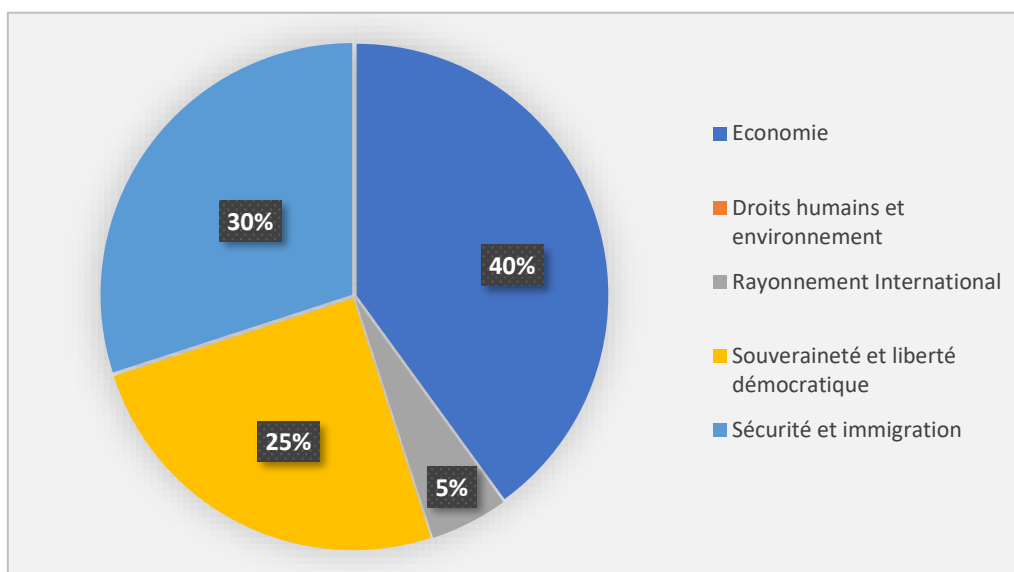
avec soin dans cette optique (Lamond & Reid, 2017). C'est pourquoi, lors de la campagne pour le référendum, le camp du *Remain* avançait un certain nombre d'arguments économiques tels que :

Trois millions d'emplois britanniques dépendaient directement du commerce avec les pays de l'Europe, 200 000 entreprises avaient des relations commerciales avec des entreprises européennes, ce qui représentait 75% du commerce britannique, l'Europe absorbait la moitié des exportations britanniques et le Royaume-Uni percevait 66 millions de livres de l'Europe chaque jour. L'accès au marché unique européen pourrait apporter 60 milliards de livres à l'économie britannique et créer 800 000 emplois d'ici 2030. Une sortie de l'Union par contre, entraînerait une dévaluation de la livre pouvant atteindre 20% (Auer, 2018, p.79).

Assurément, Kevin O'Rourke (2018) détaille deux traits importants émanant de la campagne en faveur du maintien dans l'UE. Le premier trait correspond au fait que les principaux messages émis par cette campagne étaient négatifs : « faites attention, la sortie va nous coûter de l'argent » (O'Rourke, 2018, p.161). Le deuxième trait correspond au fait que la campagne n'a pratiquement jamais évoqué la question de l'Irlande et des conséquences du Brexit sur celle-ci (O'Rourke, 2018).

De plus, la campagne en faveur du maintien, au travers de sa position de force sur les thématiques économiques, s'est principalement concentrée sur les sujets économiques en tentant de prouver les effets néfastes du Brexit sur l'économie britannique. Cette stratégie apparaissait concluante étant donné que le camp opposé ne parvenait pas à proposer d'alternatives crédibles sur le plan économique. Néanmoins, cette thématique économique se verra éclipsée par une autre thématique émanant du cap en facteur de la sortie du Royaume-Uni de l'UE (Schnapper, 2017).

Graphique 11 : thèmes abordés par la campagne en faveur de la sortie et récurrence



Graphique 11 : Loïc Balcaen (2022), « Royaume-Uni et Union Européenne, la souveraineté politique à tout prix ? Analyse du poids de la question de la souveraineté lors du référendum sur le Brexit ».

Pour commencer, la tendance qui ressort de notre compilation de thèmes abordés par les différents acteurs de cette campagne en faveur de la sortie du Royaume-Uni de l'UE paraît encore plus claire que celle observée sur la campagne en faveur du maintien.

A propos des thèmes économiques, la campagne en faveur de la sortie du Royaume-Uni de l'UE tente de démonter les différents arguments économiques avancés par la campagne en faveur du maintien tout en avançant le fait que le Brexit représente une opportunité économique. La campagne en faveur de la sortie du Royaume-Uni argumentant que « le Brexit représentait une économie de 19 milliards de livres par an » (Auer, 2018, p.80).

Ensuite, un thème ressort directement après les thèmes économiques (économie et commerce, et coût de l'UE), à savoir le thème sur la sécurité et l'immigration. En effet, le thème sur l'immigration est apparu comme le véritable cheval de bataille de la campagne en faveur du Brexit. Face à l'impossibilité pour les *brexiteurs* d'avancer des arguments économiques solides face au camp en faveur du maintien, ceux-ci tentent alors de réorienter le débat national sur la question de l'immigration ; ce qu'ils feront avec succès (Schnapper, 2017). Nigel Farage, ayant beaucoup participé à recentrer le débat sur l'immigration, son affiche anti-migrant avec le slogan « Breaking Point » s'avérant être le point d'orgue de cette campagne anti-immigration (Lamond & Reid, 2017 ; O'Rourke, 2018).

Ensuite, le troisième thème abordé le plus régulièrement dans nos sources analysées est celui de la souveraineté et de la liberté démocratique. Effectivement, il s'agit là d'un des thèmes les plus importants et les mieux documentés de la campagne *Leave*, cette dernière exhortant les citoyens britanniques à récupérer et à préserver leur souveraineté nationale au détriment de l'Union Européenne. Le thème de la souveraineté dans la campagne du *Leave* était donc dominé par cette volonté de retour de la souveraineté juridique au Royaume-Uni en lieu et place de Bruxelles (Lamond & Reid, 2017).

Enfin, le thème abordant le coût de l'UE pour le Royaume-Uni, quoique moins parlant pour les électeurs britanniques, ne demeurait pas en reste. De fait, la campagne axée autour du « National Health Service » a beaucoup fait parler d'elle en clamant haut et fort que le Royaume-Uni déboursait 350 millions de livres par semaines pour l'UE (Lamond & Reid, 2017). Cette déclaration trouva un certain écho au sein de la société britannique même si, par après, il s'avéra que cette déclaration était totalement fautive et que les services de santé britanniques ne recevraient pas les 350 millions de livres promis (O'Rourke, 2018).

Pour conclure, il apparaît que le débat public sur le Brexit a principalement été dominé par la droite de l'échiquier politique britannique ainsi que par le mélange de thèmes autour de la souveraineté et de l'immigration. Les différentes campagnes ont été marquées par la virulence des propos entre acteurs ainsi que par la falsification des faits et de la vérité. Il est également important de noter que le parti UKIP a mené une campagne virulente et violente dans le but de choquer et d'effrayer le public britannique sur les questions migratoires en tentant de démontrer qu'un maintien du pays au sein de l'Union Européenne aurait pour résultat un afflux massif de réfugiés et d'immigrés (Powell, 2017).

Le débat public sur le Brexit a donc été dominé par le centre et l'extrême-droite et également dominé par les thèmes entremêlés de la souveraineté et de l'immigration. Les campagnes ont été menées sur un ton hostile, accusateur et empoisonné, avec un niveau inédit de mépris manifeste de la vérité. L'UKIP a tenté d'effrayer les gens avec des panneaux d'affichage montrant des « hordes de réfugiés », tandis que les conservateurs sortants ont allègrement affirmé que les relations commerciales au sein du marché unique de l'UE pouvaient être maintenues sans liberté de mouvement et que l'argent versé à l'Europe serait plutôt dépensé pour le service national de santé assiégé.

## CONCLUSION SUR L'ANALYSE DE L'ÉTUDE DE CAS

De prime abord, les résultats recueillis auprès de nos différentes sources tendent à nous démontrer que la question de la souveraineté en tant que telle ne fût pas spécialement exploitée par les deux camps lors de la campagne afin d'influencer le vote des électeurs. Effectivement, il apparaît que les deux campagnes ont préféré utiliser des thèmes particuliers en lieu et place de thèmes généraux utilisés précédemment. L'immigration, l'économie ou encore la sécurité ont davantage été utilisés. De plus, nos résultats obtenus peuvent également être appuyés par l'étude réalisée par Sergiu Gherghina et Daniel John O'Malley (2019), qui analyse la répartition des thèmes utilisés par la campagne Leave dans l'ordre hiérarchique suivant : Economie, Immigration, Sécurité, Général et Souveraineté et démocratie<sup>13</sup>. Sergiu Gherghina et Daniel John O'Malley (2019), ont également analysé la répartition des thèmes utilisés par la campagne *Remain*. Les thèmes les plus fréquemment utilisés dans le cadre de la campagne en faveur du maintien sont, par ordre hiérarchique : Economie, Général, Sécurité, Droits Humains et environnement, et incertitude (Gherghina & O'Malley, 2019).

Néanmoins, ces deux grands thèmes, que sont l'économie et l'immigration, qui ont dominé la campagne pour le référendum, peuvent toutefois être rassemblés sous la question générale de la souveraineté (Schnapper, 2017). Ainsi donc, la campagne en faveur du Brexit mettait en exergue le besoin pour la population britannique de retrouver sa souveraineté afin de reprendre le contrôle de son économie et de ses frontières au travers des thèmes sur l'économie et le commerce, la sécurité et l'immigration. Tandis que la campagne en faveur du maintien dans l'UE tentait, elle, de prouver aux électeurs britanniques qu'en matière économique, un partage de souveraineté était bénéfique pour l'économie britannique, et qu'au sujet du contrôle des frontières, le Royaume-Uni disposait toujours de sa souveraineté et n'avait pas besoin de reprendre le contrôle de quelque chose qu'il contrôlait déjà.

Par après, il est toutefois important de noter que dans le cadre de ce travail, nous avons pu développer le fait que la question de la souveraineté existait déjà dans le débat public britannique avant le lancement du référendum. De plus, les données récoltées dans notre étude

---

<sup>13</sup> Cf. annexe 3

de cas nous permettent d'affirmer que la question de la souveraineté, même si elle n'était pas fortement représentée au travers des différents thèmes généraux, sa présence latente au travers de thèmes spécifiques, traversa néanmoins toute la campagne. Subséquemment, même s'il semble ressortir de notre étude de cas que la question de la souveraineté traversa la campagne pour le référendum, il est encore nécessaire d'appréhender et d'analyser le potentiel impact qu'aurait pu avoir cette question de la souveraineté dans le choix des électeurs sur le maintien ou non du Royaume-Uni dans l'Union Européenne.

Nous allons donc analyser les raisons qui ont poussé les électeurs britanniques à voter en faveur ou en défaveur du Brexit grâce à un sondage réalisé à la sortie des urnes visant à comprendre le vote lors du référendum (Lord Ashcroft, 2016). En réalité, le Brexit, qui se voulait comme un moyen de rendre la souveraineté britannique au Royaume-Uni (Hughes, 2020), a-t-il réellement eu lieu pour cette raison ?

Le sondage nous indique que lorsqu'il s'agit des électeurs ayant voté en faveur de la sortie du Royaume-Uni de l'UE<sup>14</sup> :

Près de la moitié (49 %) des électeurs ont déclaré que la principale raison de vouloir quitter l'UE était « le principe selon lequel les décisions concernant le Royaume-Uni doivent être prises au Royaume-Uni ». Un tiers (33 %) a déclaré que la principale raison était que le départ « offrait la meilleure chance pour le Royaume-Uni de reprendre le contrôle de l'immigration et de ses propres frontières ». Un peu plus d'une personne sur huit (13%) a déclaré que rester signifiait ne pas avoir le choix « sur la façon dont l'UE élargit son adhésion ou ses pouvoirs dans les années à venir. » Seul un peu plus d'un électeur sur vingt (6 %) a déclaré que sa principale raison était qu'« en matière de commerce et d'économie, le Royaume-Uni bénéficierait davantage de son appartenance à l'UE que de son retrait de celle-ci. » (Lord Ashcroft, 2016, p.256).

De plus, ce sondage est également étayé par une étude réalisée par Veronika Koller et al. (2019), qui conclut qu'un des facteurs décisifs dans le vote en faveur du Brexit est le facteur en lien

---

<sup>14</sup> Cf. annexe 4

avec la question de la souveraineté britannique et du retour du contrôle sur le pays ; ce qui inclut donc un retour sur le contrôle de l'économie britannique et de l'immigration (Koller et al., 2019).

Ensuite, le sondage nous indique que lorsqu'il s'agit des électeurs ayant voté en faveur du maintien du Royaume-Uni dans l'UE :

Pour les partisans du maintien, la raison la plus importante de leur décision était que « les risques de voter pour quitter l'UE semblaient trop importants en ce qui concerne l'économie, l'emploi et les prix » (43 %). Un peu plus de trois personnes sur dix (31 %) ont estimé que le fait de rester dans l'UE permettrait au Royaume-Uni de bénéficier du « meilleur des deux mondes », en ayant accès au marché unique européen sans Schengen ni l'euro. Un peu moins d'une personne sur cinq (17 %) a déclaré que sa principale raison était que le Royaume-Uni « deviendrait plus isolé de ses amis et de ses voisins », et moins d'une personne sur dix (9 %) a déclaré que c'était « un fort attachement à l'UE et à son histoire, sa culture et ses traditions communes. » (Lord Ashcroft, 2016, p.239).

Enfin, notre étude de cas nous a permis d'identifier un certain nombre de sujets clés abordés par certains acteurs de la campagne pour le référendum sur l'appartenance à l'UE et de les assimiler ou non aux questions de souveraineté. Il ressort donc de notre étude de cas que la question de la souveraineté, même implicite, a traversé la campagne pour le référendum et a souvent été abordée en vue d'influencer le vote des électeurs britanniques.

Cependant, il est important d'avoir un certain recul par rapport à ces résultats. De fait, les données récoltées n'émanent que d'un nombre limité de sources primaires et même si l'étude quantitative de Sergiu Gherghina et Daniel John O'Malley (2019) vient étayer nos propos, il convient de rester prudent. La souveraineté se révélant être un concept très large et pouvant donc englober un certain nombre de thématiques, les thèmes abordés pendant la campagne peuvent également ne pas avoir de lien direct avec des questions de souveraineté.

## Conclusion

---

Nous voici maintenant à la fin de ce mémoire sur le Brexit et la question de la souveraineté. Nous avons, au début de ce mémoire, établi une problématique nous permettant de faire apparaître les questions relatives à la souveraineté britannique comme une pierre angulaire des relations entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne. Cette problématique nous a donc permis de tenter de comprendre les relations entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne au travers du prisme de la souveraineté. Ensuite, notre problématique nous imposant un questionnement, nous en sommes venus à nous poser la question d'ouverture suivante : « Quel est le poids de la question de la souveraineté dans les relations entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne ? ».

La question d'ouverture de ce mémoire nous a donc permis d'établir un état de l'art de la littérature autour des concepts de souveraineté, d'intégration, de coopération et de nationalisme. En effet, ces quatre concepts sont primordiaux afin de comprendre et d'analyser nos données mais également afin de nous aider à choisir la ou les écoles de pensée qui soutiendront notre travail. Par après, nous avons décidé de ne pas choisir une mais deux écoles de pensée afin de soutenir notre travail. De fait, même si la plupart des auteurs préfèrent ne traiter qu'une des trois grandes écoles de pensée à la fois, nous avons trouvé pertinent de concilier les approches réalistes avec l'approche constructiviste afin de pouvoir répondre de la meilleure des manières à notre question de recherche. Effectivement, l'approche réaliste explique que les différentes décisions prises par un Etat s'expliquent par la poursuite de son intérêt national au détriment des autres. De plus, la société n'étant faite que d'Etats, chacun de nous se voit en partie façonné par l'Etat. Par ailleurs, l'approche constructiviste nous explique que les acteurs sont constitués par la structure, celle-ci les invitant à redéfinir leurs identités et leurs intérêts grâce au partage d'idées ainsi qu'aux interactions avec les autres acteurs.

Notre objectif final étant d'essayer de comprendre les motivations en lien avec la souveraineté qui nous ont conduit au Brexit, les approches réalistes nous permettent d'affirmer la poursuite de l'intérêt national comme la priorité d'un Etat, tandis que l'approche constructiviste nous permet d'affirmer que l'intérêt national est défini par les différentes interactions entre les acteurs au sein de l'Etat ainsi que par la convergence de normes, d'identités et de conceptions. Ainsi donc, au travers des théories réalistes et constructivistes, nous avons pu définir et établir nos propres concepts de souveraineté et de souveraineté britannique, de coopération, et d'intégration.

Le concept de souveraineté étant un concept relativement complexe à définir en fonction du sens que nous lui accordons, nous avons donc décidé de retenir la définition suivante : « le concept de souveraineté est un objet constitutif et distinctif de l'Etat dans la pensée réaliste, ainsi qu'un objet constitutif des identités et des intérêts des acteurs dans la pensée constructiviste », ce qui lui permet donc d'être un concept clé, en mettant en lien ces deux pensées. Par ailleurs, il nous est apparu que lorsque l'on parlait de la souveraineté britannique, il s'agissait plutôt de la souveraineté parlementaire britannique.

Ensuite, l'intégration européenne reposant en partie sur le transfert de souveraineté de la part de ses États membres, le développement de ce concept s'inscrivait totalement dans le cadre de ce mémoire. En effet, l'intégration en se substituant aux rapports de forces en tant que régulateur de rapport entre Etats, vient finalement se frotter à cette recherche de puissance de la part des Etats dont l'objectif est de poursuivre leur propre intérêt national.

Au sujet du concept de coopération, celui-ci peut également être défini au travers des théories des relations internationales que sont le constructivisme et le réalisme. En effet, là où la pensée réaliste voit les Etats comme des acteurs centraux au sein de réseaux indépendants, la pensée constructiviste voit, elle, ces différents acteurs évoluer grâce à leurs interactions.

L'ensemble de notre travail de recherche théorique dans le cadre de ce mémoire avait pour objectif de nous permettre de formuler une question de recherche pertinente, claire et concise. La théorisation des deux écoles de pensée utilisées dans ce mémoire ainsi que leur utilisation dans la définition de nos différents concepts nous a permis de formuler la question de recherche suivante : « Quels sont les facteurs ayant conduit le Royaume-Uni à refuser ou à accepter tout partage de souveraineté dans le cadre d'une intégration européenne ? »

Après avoir posé notre question de recherche, nous avons donc été en mesure de formuler trois hypothèses de réponses pouvant être affirmées ou réfutées par notre analyse. Les trois hypothèses de réponses formulées sont les suivantes :

- « Le processus d'intégration européenne aurait creusé un écart avec le Royaume-Uni par son statut spécifique et unique au sein de l'Union européenne. ».
- « La pression croissante des nationalistes britanniques a contribué à la réactualisation de la question de la souveraineté sur la scène politique. ».
- « La crainte que le partage de souveraineté ne conduise à une lente dissolution de la souveraineté britannique et ce au profit de l'Union européenne. ».

Subséquentement, dans notre cadre conceptuel, nous avons, dans un premier temps, établi un certain historique de différentes recherches menées afin de comprendre les causes du Brexit. La plupart des recherches s'étant principalement focalisées sur le poids des médias dans la campagne, nous avons décidé d'opérationnaliser nos concepts en nous basant notamment sur les travaux de Sergiu Gherghina et Daniel John O'Malley (2019). Assurément, leur étude « Self-Determination during the Brexit Campaign: Comparing Leave and Remain Messages », qui est une enquête quantitative des sites officiels de la campagne, identifie notamment les thèmes utilisés lors de cette campagne. Cette étude nous a donc aidé à créer notre grille d'analyse, afin d'identifier les différents thèmes abordés lors de cette campagne dans notre matériel sélectionné ainsi que la récurrence des questions de souveraineté dans ceux-ci.

Grâce aux différents éléments qui ressortent de notre analyse, nous pouvons retenir que la question de la souveraineté en tant que telle ne fût pas spécialement exploitée par les deux camps lors de la campagne afin d'influencer le vote des électeurs. Des thèmes comme l'immigration, l'économie ou la sécurité ont davantage été utilisés. Toutefois, les deux principaux thèmes utilisés lors de cette campagne que sont l'Economie et l'immigration peuvent être rassemblés sous la thématique de la souveraineté (Schnapper, 2017). De plus, ces résultats récoltés nous permettent d'affirmer ou d'infirmer nos trois hypothèses de réponses formulées précédemment.

Au sujet de notre première hypothèse, « Le processus d'intégration européenne aurait creusé un écart avec le Royaume-Uni par son statut spécifique et unique au sein de l'Union européenne. », il apparaît que nous ne pouvons pas affirmer cette hypothèse. En effet, il existe bel et bien un statut particulier au Royaume-Uni au sein de l'Union Européenne, qui a notamment été promu par le Premier ministre David Cameron afin de justifier la renégociation des traités avec l'Union Européenne. Mais rien n'indique, dans notre collecte de données que ce statut particulier ait pu avoir une incidence sur le résultat du vote.

Par la suite, au sujet de notre seconde hypothèse, « La pression croissante des nationalistes britanniques a contribué à la réactualisation de la question de la souveraineté sur la scène politique. », il apparaît que nous pouvons affirmer cette hypothèse. En effet, la pression croissante des nationales britanniques sur le parti conservateur a eu pour effet de provoquer le discours de David Cameron à Bloomberg en 2013. Cependant, il convient de nuancer cette affirmation. Effectivement, la question de la souveraineté dans son ensemble s'est réactualisée au sein du débat public britannique dans les années précédant le référendum mais selon Kathy

Powell (2017), cette question centrale de la souveraineté s'est finalement vue réduite à « l'hypothèse que la fin de la libre circulation transfrontalière répondrait aux préoccupations du Royaume-Uni ». La question de la souveraineté se retrouvant ainsi rapidement réduite aux questions d'immigration et de liberté économique.

Enfin, au sujet de notre troisième et dernière hypothèse, « La crainte que le partage de souveraineté ne conduise à une lente dissolution de la souveraineté britannique et ce au profit de l'Union européenne. », il apparaît également que nous sommes en mesure d'affirmer cette hypothèse, et ce, de manière encore plus convaincante. De fait, avant le référendum, cette crainte d'une dissolution de la souveraineté parlementaire britannique au profit de l'Union Européenne dominait clairement le débat public britannique (Story & Tarpinian, 2017). Même si la question de la souveraineté ressort moins lors de la campagne comme le démontre l'analyse de notre cas d'étude<sup>15</sup>, il apparaît néanmoins que cette question de la souveraineté ait pu motiver les électeurs en faveur du Brexit.

Toutefois, il est important de nuancer cette affirmation car un certain recul doit être pris face aux résultats obtenus lors de notre étude de cas. Tout d'abord, les données collectées ne relèvent que d'une petite partie de la campagne, et que même si notre étude de cas se voit confortée dans ses résultats par une étude quantitative des sites officiels, celle-ci devrait être étayée, entre autres, par l'ensemble des discours prononcés lors de la campagne ainsi que par une étude des sujets abordés au sein des différents journaux britanniques.

De plus, il apparaît que la question de la souveraineté à elle seule ne peut expliquer le Brexit. En effet, certains auteurs estiment que le choix des britanniques peut s'expliquer par le « facteur de la peur », la peur de l'étranger<sup>16</sup> ou la peur de l'effondrement des finances publiques<sup>17</sup> (Auer, 2018). D'autres auteurs, estiment, eux, que le Brexit pourrait s'expliquer par des facteurs d'ordres structurels. En effet, Kevin O'Rourke (2018), croise les explication anglocentriques ou internationales d'une part, économiques ou culturelles d'autre part<sup>18</sup>. L'explication

---

<sup>15</sup> La question de la souveraineté est effectivement abordée au sein du matériel analysé, mais n'apparaît pas comme le thème principal, au contraire des sujets économiques et migratoires

<sup>16</sup> Ici, l'étranger, avec la prépondérance du thème sur l'immigration

<sup>17</sup> Peur notamment promue par la campagne du *Remain* avec le « Project Fear »

<sup>18</sup> Cf. annexe 5

anglocentrique et culturelle s'appuie sur la thèse selon laquelle le Brexit s'explique du fait de l'euroscpticisme britannique. Le Brexit peut également s'expliquer par une révolte contre la mondialisation. L'explication internationale et culturelle repose, elle, sur la thèse d'une interférence russe dans la campagne ou par la prolifération des fake news. Enfin, une dernière explication pourrait être britannique et économique, le Brexit résultant de la politique d'austérité radicale mise en œuvre par le gouvernement britannique (O'Rourke, 2018). Enfin, certains avancent que le vote en faveur du Brexit peut être compris, en partie, par les rejets envers l'establishment et les élites libérales de la part d'une partie des électeurs britanniques qui se sont sentis délaissés par les différents gouvernements successifs (McGowan, 2018).

Pour conclure, le travail effectué dans le cadre de ce mémoire nous a permis de comprendre en partie le poids de la souveraineté dans la décision du Brexit tout en insistant, bien évidemment, sur le fait que le Brexit ne résulte pas d'une seule et unique cause mais est plutôt le résultat d'un certain nombre de facteurs, d'une histoire particulière et d'un contexte bien précis.

## Bibliographie

### Monographies

Aron, R. (1973). *République impériale. Les Etats-Unis dans le monde (1945-1972)*. Paris : Calmann-Lévy.

Battistella, D. (2012). *Théorie des relations internationales* (6<sup>e</sup> édition). Retrieved from: <https://www.cairn.info/theories-des-relations-internationales--9782724612592.htm>

Barbier, C., Daveau, A., Delorme, O., Durand, P-M., Gauzy, F., Morelle, C., Puig, J-L., Vaïsse, M. (2005). *Dictionnaire des relations internationales au 20<sup>e</sup> siècle* (2<sup>e</sup> édition). Paris : Armand Colin.

Barkin, J. (2010). *Realist Constructivism : Rethinking International Relations Theory*. Cambridge: Cambridge University Press.

Bourdieu, P. (2012). *Sur l'Etat, Cours au Collège de France 1989-1992*. Paris : Raisons d'agir/Seuil.

Campbell, D. (1998). *Writing Security: United States Foreign Policy and the Politics of Identity*. Minneapolis: University of Minnesota Press.

Deschaux-Dutard, D. (2018a). *Introduction à la sécurité internationale*. Fontaine : Presses universitaires de Grenoble.

Fleiner-Gerster, T. (1986). *Théorie générale de l'Etat* (1<sup>er</sup> édition). Paris : Presses Universitaires de France.

Goetz, K., Meyer-Sahling, J-H. (2012). *The EU Timescape*. London: Routledge.

Grant, C. (1994). *Delors: Inside The House That Jacques Built*. London: Nicholas Brealey Publishing.

Harnisch, S., Frank, C., Maull, H. (2012). *Role theory in international relations : approaches and analyses*. New York: Routledge.

Koller, V., Kopf, S., Miglbauer, M. (2019). *Discourse of Brexit*. London: Routledge.

- Krasner, S. (1999). *Sovereignty : Organized Hypocrisy*. Princeton (N. J.): Princeton University Press.
- Lamond, R., Reid, C. (2017). *The 2015 UK general election and the 2016 EU referendum : towards a democracy of the spectacle*. Cham: Palgrave MacMillan.
- Le Fur, L. (1896). *Etat Fédéral et Confédération d'Etats*. Paris :Imprimerie et Librairie Générale de Jurisprudence Marchal et Billard.
- McGowan, L. (2018). *Preparing for Brexit : Actors, negotiations and consequences*. Basingstoke: Palgrave MacMillan.
- Morphet, J. (2013). *How Europe shapes British policy*. Bristol: Policy press.
- Morphet, J. (2017). *Beyond Brexit ? : How to assess the UK's future*. Bristol: Policy press.
- O'Rourke, K. (2018). *Une brève histoire du Brexit*. Paris : Odile Jacob.
- Paquin, S., Deschênes, D., (2009). *Introduction aux relations internationales : Théories, pratiques et enjeux* (1<sup>er</sup> édition). Montréal : Chenelière éducation.
- Roseneau, J. (1990). *Turbulence in World Politics: A Theory of Change and Continuity*. Princeton: Princeton University Press.
- Shannon, V., Kowert, P. (2012). *Psychology and constructivism in international relations : an ideational alliance*. Ann Arbor: University of Michigan press.
- Taylor, G. (2017). *Understanding Brexit: Why Britain Voted to Leave the European Union*. Bingley: Emerald Publishing Limited.
- Thatcher, M. (1995). *The Downing Street Years* (2eme édition). London : Harper Collin's.
- Vaïsse, M. (2017). *Les relations internationales depuis 1945* (15<sup>e</sup> édition). Paris : Armand Colin.
- Van Campenhoudt, L & Quivy, R. (2017). *Manuel de recherche en sciences sociales* (5<sup>e</sup> éd.). Paris : Dunod.
- Weber, M. (2003). *Le savant et le politique* (C. Colliot-Thélène, Trans.,). Paris : La Découverte. (Original work published in 1919).

Wendt, A. (1999). *Social Theory of International Politics* (Eds.). Cambridge: Cambridge University Press.

### **Chapitres d'ouvrages collectifs**

Adler, E. (2002). Constructivism and International Relations. In W. Carlsnaes, T. Risse et B. A. Simmons (dir.), *Handbook of International Relations* (pp. 95-119). Newbury Park, CA: Sage Publications.

Auer, C. (2018). Le Brexit et le parti conservateur britannique : divergences, divisions, déchirure. Dans B. Barraud (dir.), *Le Brexit dans toutes ses dimensions* (pp. 71-99). Paris : L'Harmattan.

Ilgit, A., Ozkececi-Taner, B. (2012). Identity and Decision Making : Toward a collaborative approach to State action. In V. Shannon & P. Kowert (Eds.), *Psychology and constructivism in international relations : an ideational alliance* (pp. 92-103). Ann Arbor: University of Michigan press.

McGowan, L., Phinnemore, D. (2017). The UK: Membership in crisis. In D. Dinan, N. Nugent, & W. E. Paterson (Eds.), *The European Union in crisis*. London: Palgrave MacMillan.

Mérand, F. (2009). Faut-il dire adieu à la souveraineté ?. Dans les professeurs de science politique de l'Université de Montréal (Eds.), *La politique internationale en question* (pp. 26-35). Montréal : Les presses de l'Université de Montréal.

Morgenthau, H. (1995). The Intellectual and Political Functions of Theory. In J. Der Derian (dir.), *International Theory : Critical Investigations* (pp. 36-52), New York : New York University Press.

Tarragoni, F. (2019). Chapitre 2. Le populisme à rebours des idées reçues. Dans F. Tarragoni, *L'esprit démocratique du populisme* (pp. 53-143). Paris: La Découverte.

Tombs, R. & Tombs, I. (2012). Chapitre VIII. Une désunion toujours plus étroite. Dans R. Tombs & I. Tombs (Dir), *La France et le Royaume-Uni: Des ennemis intimes* (pp. 368-434), Paris: Armand Colin.

### **Articles scientifiques**

- Alexandre-Collier, A. (2014). Le phénomène eurosceptique au Royaume-Uni. *Outre-Terre*, 41, 100-112. <https://doi.org/10.3917/oute1.041.0100>
- Badie, B. (1998). Chapitre 1. De la souveraineté à la capacité de l'État. Dans : Marie-Claude Smouts éd., *Les nouvelles relations internationales: Pratiques et théories* (pp. 35-58). Paris: Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.smout.1998.01.0035>
- Baranger, D. (2013). Les fondements de la légitimité. Dans : Denis Baranger éd., *Le droit constitutionnel* (pp. 71-82). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.
- Bechtel, M-F. (2020). L'intégration européenne et la résurgence des nationalismes. *L'ENA hors les murs*, 498, 34-36. <https://doi.org/10.3917/ehlm.498.0034>
- Bitsch, M. & Bussière, É. (2012). Chapitre 26. Coopération et intégration dans le processus de la construction européenne. Dans : Robert Frank éd., *Pour l'histoire des relations internationales* (pp. 579-609). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.frank.2012.01.0579>
- Chaouad, R. (2013). Le Royaume-Uni et l'Europe : in and out. *Revue Internationale et Stratégique*, 3(91), 151-161. Pages retrieved from <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2013-3-page-151.htm>
- Chafetz, G., Abramson, H., Grillot, S. (1996). Role Theory and Foreign Policy: Belarussian and Ukrainian Compliance with the Nuclear Nonproliferation Regime. *Political Psychology*, 17(4), 727-757.
- Constantinesco, V. (2013). La souveraineté est-elle soluble dans l'Union européenne ?. *L'Europe en Formation*, 2(2), 119-135. <https://doi.org/10.3917/eufor.368.0119>
- Coutau-Bégarie, H. (2010). Histoire et prospective de la souveraineté. Une relecture de Bertrand de Jouvenel et de Jacques Ellul. *Prospective et stratégie*, 1, 35-45. <https://doi.org/10.3917/pstrat.001.0035>
- Dardot, P. & Laval, C. (2020). Introduction. Au-delà de la souveraineté de l'État. Dans : , P. Dardot & C. Laval (Dir), *Dominer: Enquête sur la souveraineté de l'État en Occident* (pp. 7-33). Paris: La Découverte.

Delmas-Marty, M. (2016). L'intégration européenne entre pluralisme, souverainisme et universalisme. *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, 3, 447-454. <https://doi.org/10.3917/rsc.1603.0447>

Deschaux-Dutard, D. (2018b). Chapitre 3. La perspective constructiviste : le rôle des idées dans l'analyse de la sécurité internationale. Dans : , D. Deschaux-Dutard, *Introduction à la sécurité internationale* (pp. 57-69). FONTAINE: Presses universitaires de Grenoble. <https://doi.org/10.3917/pug.dutar.2018.01.0057>

de Senarclens, P. (2006). Théories et pratiques des relations internationales depuis la fin de la guerre froide. *Politique étrangère*, , 747-759. <https://doi.org/10.3917/pe.064.0747>

Dékány-Szénási, E. (2007). La question de la souveraineté et la construction européenne. *Le Portique*. <https://doi.org/10.4000/leportique.1385>

Dieckhoff, A. (2017). Qu'est-ce que le nationalisme ?. Dans : Héloïse Lhéréty éd., *Les grandes idées politiques* (pp. 127-130). Auxerre: Éditions Sciences Humaines. <https://doi.org/10.3917/sh.lhere.2017.02.0127>

d'Ibérie, T. (2018). Le *Brexit* : souveraineté nationale et décrochage stratégique. *Commentaire*, 162, 333-340. <https://doi.org/10.3917/comm.162.0333>

Gherghina, S., O'Malley, D. (2019). Self-Determination during the Brexit Campaign: Comparing Leave and Remain Messages. *Fédéralisme Régionalisme*. 19. <https://popups.uliege.be/1374-3864/index.php?id=1895>

Godin, C. (2012). Qu'est-ce que le populisme ?. *Cités*, 1(1), 11-25. <https://doi.org/10.3917/cite.049.0011>

Goldgeier, J., Tetlock, P. (2001). Psychology and International Relations Theory. *Annual Review of Political Science*, 4(1), 67-92. <https://doi.org/10.1146/annurev.polisci.4.1.67>

Godin, C. (2012). Qu'est-ce que le populisme ?. *Cités*, 1(1), 11-25. <https://doi.org/10.3917/cite.049.0011>

Groom, A. (2012). Le Royaume-Uni et l'Europe. *Commentaire*, 1(137), 37-44. Pages retrieved from <https://www.cairn.info/revue-commentaire-2012-1-page-37.htm?contenu=resume>

Holsti, K. (1970). National Role Conceptions in the Study of Foreign Policy. *International Studies Quarterly*, 233-309.

Hughes, K. & Tarpinian, C. (2020). Le Brexit et la fragmentation du Royaume. *Politique étrangère*, , 83-96. <https://doi.org/10.3917/pe.204.0083>

Jallot, C. (2016). Nigel Farage. *Outre-Terre*, 49, 256-260. <https://doi.org/10.3917/oute1.049.0256>

Jeangène Vilmer, J. (2020). Chapitre II. Le réalisme. Dans : Jean-Baptiste Jeangène Vilmer éd., *Théories des relations internationales* (pp. 23-42). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.

Kado, K. (2011). Revisiter la notion de souveraineté. *Droits*, 53, 215-240. <https://doi.org/10.3917/droit.053.0215>

Klotz, A., Lynch, C. (1999). Critique internationale : Le constructivisme dans la théorie des relations internationales (1<sup>e</sup> édition). Retrieved from : [https://www.persee.fr/doc/criti\\_1290-7839\\_1999\\_num\\_2\\_1\\_1540](https://www.persee.fr/doc/criti_1290-7839_1999_num_2_1_1540)

Kuçuradi, I. (2014). Nation et nationalisme. *Revue de métaphysique et de morale*, 81, 5-9. <https://doi.org/10.3917/rmm.141.0005>

Lacroix, J. (2002). Le “national-souverainisme ” en France et en Grande-Bretagne. *Revue internationale de politique comparée*, 9, 391-408. <https://doi.org/10.3917/ripc.093.0391>

Lemaire, F. (2012). Propos sur la notion de « souveraineté partagée » ou sur l'apparence de remise en cause du paradigme de la souveraineté. *Revue française de droit constitutionnel*, 4(4), 821-850. <https://doi.org/10.3917/rfdc.092.0821>

Lerin, F. & Tubiana, L. (2009). Les paradoxes de la souveraineté. Dans : Pierre Jacquet éd., *Regards sur la Terre 2009: La gouvernance du développement durable* (pp. 96-107). Paris: Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.jacqu.2009.01.0096>

Loussouarn, S. (2016). David Cameron. *Outre-Terre*, 49, 234-242. <https://doi.org/10.3917/oute1.049.0234>

Marlière, P. (2017). Jeremy Corbyn : généalogie d'un succès. *Les Temps Modernes*, 692, 52-71. <https://doi.org/10.3917/lm.692.0052>

- Mount, F. (2016). Nigels against the world. *London Review of Books*, 38(10), 3-21. <https://www.lrb.co.uk/the-paper/v38/n10/ferdinand-mount/nigels-against-the-world>
- Padoa-Schioppa, A. (2013). Europe, objectifs et obstacles : la question de la souveraineté. *L'Europe en Formation*, 2(2), 109-118. <https://doi.org/10.3917/eufor.368.0109>
- Patten, C. (2002). De l'intérêt national : regards sur l'Europe et les Etats-Unis. *Commentaires*, 3 (99), 557-564, Retrieved from : <https://www.cairn.info/revue-commentaire-2002-3-page-557.htm?contenu=resume>
- Petit, Y. (2017). L'intégration de l'Union européenne : facteur de fragmentation nationale ?. *Civitas Europa*, 38, 411-430. <https://doi.org/10.3917/civit.038.0411>
- Powell, K. (2017). Brexit positions: neoliberalism, austerity and immigration—the (im)possibilities? of political revolution. *Dialectical Anthropology*, 41(3), 225–240. <http://www.jstor.org/stable/44979751>
- Saliou, M. (2006). Aux fondements de la politique étrangère britannique. *Revue Internationale et Stratégique*, 1(61), 169-174. Pages retrieved from <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2006-1-page-169.htm>
- Sartre, P. (2017). La définition de l'intérêt national en France. *Revue internationale et stratégique*, 1 (105), 131-139, Retrieved from : <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2017-1-page-131.htm>
- Saurugger, S. (2008). Avons-nous besoin d'une sociologie des relations internationales pour analyser l'intégration européenne ? *Politique européenne*, 2 (25), 193-216, Retrieved from : <https://www.cairn.info/revue-politique-europeenne-2008-2-page-193.htm>
- Schnapper, P. (2010). Le Royaume-Uni et l'Europe : toujours un malentendu ?. *Hérodote*, 2(137), 135-147. Pages retrieved from <https://www.cairn.info/revue-herodote-2010-2-page-135.htm>
- Schnapper, P. (2017). “David Cameron et la campagne du « Remain »”. *Revue Française de Civilisation Britannique*, 22(2). <https://doi.org/10.4000/rfcb.1363>
- Schnapper, P. (2018). Le Royaume-Uni et le monde après le Brexit. *Politique Etrangère*, 4, 9-21. Pages retrieved from <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2018-4-page-9.htm>

Sfez, G. (1999). Introduction. La décision machiavélique. Dans : , G. Sfez, *Machiavel, la politique du moindre mal* (pp. 1-19). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.

Smouts, M-C. (1998). La coopération internationale : de la coexistence à la gouvernance mondiale. Les nouvelles relations internationales.(1<sup>e</sup> édition). Retrieved from : <https://www.cairn.info/les-nouvelles-relations-internationales--9782724607554.htm>

Story, J. & Tarpinian, C. (2017). Brexit : une certaine idée de l'Europe. *Politique étrangère*, , 161-174. <https://doi.org/10.3917/pe.172.0161>

Taylor, J. (1975). British Membership of the European Communities: the Question of Parliamentary Sovereignty. *Government and Opposition*, 10(3), 278–293. <http://www.jstor.org/stable/44483302>

Thomas, C. (2017). « L'Europe contre les peuples » : euroscepticisme et populisme dans le discours des partis politiques. *Les Cahiers du Cevipol*, 2(2), 3-30. <https://doi.org/>

Turner, E., Bird, G. & Esposito, M. (2016). Le Parti travailliste et l'Europe : une relation agitée. *Outre-Terre*, 49, 204-216. <https://doi.org/10.3917/oute1.049.0204>

Vayssière, B. (2007). Europe et souveraineté: La notion d'État, des penseurs classiques aux réalités actuelles. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 95, 151-166. <https://doi.org/10.3917/ving.095.0151>

Walthéry, P. (2017). Jeremy Corbyn et le Parti travailliste : une drôle de paix. *Mouvements*, 89, 142-148. <https://doi.org/10.3917/mouv.089.0142>

Whitman, R.G. (2016). Brexit or Bremin: what future for the UK's European diplomatic strategy ?. *International Affairs*, 91(3), 29-509.

Whitton, T. (2016). Boris Johnson. *Outre-Terre*, 49, 243-250. <https://doi.org/10.3917/oute1.049.0243>

Wieviorka, M. (2008). L'intégration : Un concept en difficulté. *Cahiers internationaux de sociologie*, 2 (125), 221-240, Retrieved from : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2008-2-page-221.htm>

## Documents officiels

Bond, I. (2016). *Brexit and foreign policy: divorce ?*. Center for European Reform. Retrieved from: [https://www.cer.eu/sites/default/files/bulletin\\_109\\_ib\\_article3.pdf](https://www.cer.eu/sites/default/files/bulletin_109_ib_article3.pdf)

Commission européenne. (n.d.a). *Macro-Regional Strategies*. Retrieved from: [http://ec.europa.eu/regional\\_policy/en/policy/cooperation/macro-regional-strategies/](http://ec.europa.eu/regional_policy/en/policy/cooperation/macro-regional-strategies/)

Commission européenne. (n.d.b). *Interreg A – Cross-border cooperation*. Retrieved from: [http://ec.europa.eu/regional\\_policy/en/cooperation/european-territorial/](http://ec.europa.eu/regional_policy/en/cooperation/european-territorial/)

GOV.UK. (2013). *EU speech at Bloomberg: Prime Minister David Cameron discussed the future of the European Union at Bloomberg*. Retrieved from: <https://www.gov.uk/government/speeches/eu-speech-at-bloomberg>

GOV.UK. (2016a). *PM speech at Caterpillar on the EU referendum*. Retrieved from: <https://www.gov.uk/government/speeches/pm-speech-at-caterpillar-on-the-eu-referendum-28-april-2016>

GOV.UK. (2016b). *PM speech on the UK's strength and security in the EU*. Retrieved from: <https://www.gov.uk/government/speeches/pm-speech-on-the-uks-strength-and-security-in-the-eu-9-may-2016>

HM Government. (n.d.a). *Why the Government believes that voting to remain in the European Union is the best decision for the UK*. Retrieved from: [https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/525022/20160523\\_Leaflet\\_EASY\\_READ\\_FINAL\\_VERSION.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/525022/20160523_Leaflet_EASY_READ_FINAL_VERSION.pdf)

HM Government (n.d.b). *Why the Government believes that voting to remain in the European Union is the best decision for the UK*. Retrieved from: [https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/515068/why-the-government-believes-that-voting-to-remain-in-the-european-union-is-the-best-decision-for-the-uk.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/515068/why-the-government-believes-that-voting-to-remain-in-the-european-union-is-the-best-decision-for-the-uk.pdf)

Parlement européen. (2016a). *Free Movement of Goods, Fact Sheets on the European Union*. Retrieved from: [https://www.europarl.europa.eu/ftu/pdf/en/FTU\\_2.1.2.pdf](https://www.europarl.europa.eu/ftu/pdf/en/FTU_2.1.2.pdf)

Parlement européen. (2016b). *Challenges and opportunities for Europe's small transport firms, At a glance*. Retrieved from: [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2016/593533/EPRS\\_ATA\(2016\)593533\\_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2016/593533/EPRS_ATA(2016)593533_EN.pdf)

Parlement européen. (2016c). *International aviation agreements, At a glance*. Retrieved from: [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2016/593524/EPRS\\_ATA\(2016\)593524\\_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2016/593524/EPRS_ATA(2016)593524_EN.pdf)

Parlement Européen. (n.d.). *Procédure législative ordinaire*. Retrieved from : [https://www.europarl.europa.eu/infographic/legislative-procedure/index\\_fr.html](https://www.europarl.europa.eu/infographic/legislative-procedure/index_fr.html)

Pavy, E. (2021). *Les institutions et organes de l'Union européenne : Le Conseil européen*. Retrieved from : <https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/23/le-conseil-europeen>

Simson Caird, J. (2017). *Legislating for Brexit: the Great Repeal Bill* (No. 7793). Retrieved from: <https://researchbriefings.files.parliament.uk/documents/CBP-7793/CBP-7793.pdf>

Sokolska, I. (2021). *Les institutions et organes de l'Union européenne : Le Parlement européen: procédure électorale*. Retrieved from : <https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/21/le-parlement-europeen-procedure-electorale>

### **Documents non publiés**

Nwogbaga, D. (2022). *A Comparative Analysis of Realism and Constructivism in International Relations*. Unpublished document. Academia.edu.

Pradella, S. (2021). *Chapitre II - Gouvernance multiniveaux et Union Européenne*. Support de cours, Université catholique de Louvain FUCaM Mons.

### **Articles de presse**

BBC. (2016a, July 4). The Nigel Farage story. *BBC*. Retrieved from: <https://www.bbc.com/news/uk-politics-36701855>

BBC. (2016b, January 23). EU-exit campaign group 'Grassroots Out' is launched. *BBC*. Retrieved from: <https://www.bbc.com/news/uk-35390539>

BBC. (2016c, February 20). EU reform deal: What Cameron wanted and what he got. *BBC*. Retrieved from: <https://www.bbc.com/news/uk-politics-eu-referendum-35622105>

Bowcott, O., Quinn, B., Carrell, S. (2019, September 24). Johnson's suspension of parliament unlawful, supreme court rules. *The Guardian*. Retrieved from: <https://www.theguardian.com/law/2019/sep/24/boris-johnsons-suspension-of-parliament-unlawful-supreme-court-rules-prorogue>

Bustamante, P. (2021, October 8). Primauté de la loi polonaise sur la législation européenne, quelles conséquences ?. *RTBF*. Retrieved from : <https://www.uat.rtbf.be/article/primaute-de-la-loi-polonaise-sur-la-legislation-europeenne-quelles-consequences-10856707>

Clinch, M., Srivastatva, S. (2019, December 13). Boris Johnson secures biggest Conservative Party election win since 1987. *CNBC*. Retrieved from: <https://www.cNBC.com/2019/12/13/boris-johnsons-conservative-party-wins-uk-election-with-commanding-majority-sky-news-projects.html>

Euronews. (2016, June 20). Pour ou contre le Brexit ? Les arguments de Nigel Farage et Guy Verhofstadt. *Euronews*. Retrieved from: <https://fr.euronews.com/2016/06/20/pour-ou-contre-le-brexit-les-arguments-de-nigel-farage-et-guy-verhofstadt>

Le Monde., AFP. (2016, April 15). « Brexit » : à dix semaines du référendum, la campagne démarre officiellement. *Le Monde*. Retrieved from : [https://www.lemonde.fr/europe/article/2016/04/15/brexit-a-10-semaines-du-referendum-la-campagne-demarre-officiellement\\_4902559\\_3214.html](https://www.lemonde.fr/europe/article/2016/04/15/brexit-a-10-semaines-du-referendum-la-campagne-demarre-officiellement_4902559_3214.html)

Mitchell, S. (2019, November 14). Keep calm and vote. L'expression pour comprendre les élections au Royaume-Uni : “First Past the Post”. *Courrier International*. Retrieved from : <https://www.courrierinternational.com/article/keep-calm-and-vote-l-expression-pour-comprendre-les-elections-au-royaume-uni-first-past-post>

Stewart, H., Asthana, A. (2016, April 14). Jeremy Corbyn to urge 'warts and all' backing of European Union. *The Guardian*. Retrieved from: <https://www.theguardian.com/politics/2016/apr/14/jeremy-corbyn-to-urge-warts-and-all-backing-of-eu>

Stewart, H., Mason, R. (2016, June 16). Nigel Farage's anti-migrant poster reported to police. *The Guardian*. Retrieved from: <https://www.theguardian.com/politics/2016/jun/16/nigel-farage-defends-ukip-breaking-point-poster-queue-of-migrants>

### Sources Audiovisuelles

BFM TV. (2020). *Boris Johnson: "Nous avons repris le contrôle de notre destin"*. [Vidéo]. France : Bfmtv.com. Retrieved from : [https://www.bfmtv.com/economie/international/boris-johnson-nous-avons-repris-le-controle-de-notre-destin\\_VN-202012240197.html](https://www.bfmtv.com/economie/international/boris-johnson-nous-avons-repris-le-controle-de-notre-destin_VN-202012240197.html)

Euractiv. (2013). *David Cameron Full Speech: Britain and Europe* [Vidéo Youtube]. France: Euractiv. Retrieved from: [https://www.youtube.com/watch?v=8Ls60Wbq\\_dk](https://www.youtube.com/watch?v=8Ls60Wbq_dk)

L'Obs. (2017). *May : "Nous serons un Royaume-Uni fort" après le Brexit* [Vidéo Dailymotion]. France : L'Obs. Retrieved from: <https://www.dailymotion.com/video/x5erwib>

TV Live News. (2016). *EU Referendum: The Great Debate - 21st June 2016* [Vidéo Youtube]. Royaume-Uni: TV Live News. Retrieved from: <https://www.youtube.com/watch?v=30ijwPbjzns>

Vote Leave. (2016a). *We will be vindicated by history. And we will win* [Vidéo Facebook]. Royaume-Uni: Vote Leave. Retrieved from: <https://www.facebook.com/watch/?ref=external&v=592103550966573>

10 Downing Street. (2016a). *PM Direct at Caterpillar in Peterborough, 28 April 2016* [Vidéo Youtube]. Royaume-Uni: 10 Downing Street. Retrieved from: <https://www.youtube.com/watch?v=N9NfOgZWQgo&t=2s>

10 Downing Street. (2016b). *David Cameron: British strength and security in the world* [Vidéo Youtube]. Royaume-Uni: 10 Downing Street. Retrieved from: [https://www.youtube.com/watch?v=P\\_XSmiPezTE](https://www.youtube.com/watch?v=P_XSmiPezTE)

10 Downing Street. (2016c). *David Cameron: the short-term economic impact of a vote to leave the EU* [Vidéo Youtube]. Royaume-Uni: 10 Downing Street. Retrieved from: <https://www.youtube.com/watch?v=ZwSsSKOV-6A>

10 Downing Street. (2016d). *PM Direct: easyJet* [Vidéo Youtube]. Royaume-Uni: 10 Downing Street. Retrieved from: <https://www.youtube.com/watch?v=q68ZRtZwUmc>

## **Page Web**

Farage, N. (2016). *The EU has failed us all*. Retrieved from: [https://twitter.com/Nigel\\_Farage/status/743383974119079937?ref\\_src=twsrc%5Etfw%7Ctwc&%5Etweetembed%7Ctwterm%5E743383974119079937%7Ctwgr%5E%7Ctwcon%5Es1&ref\\_url=https%3A%2F%2Fwww.france24.com%2Ffr%2F20160620-brexit-affiche-anti-migrants-ukip-campagne-caniveau-royaume-uni-nigel-farage](https://twitter.com/Nigel_Farage/status/743383974119079937?ref_src=twsrc%5Etfw%7Ctwc&%5Etweetembed%7Ctwterm%5E743383974119079937%7Ctwgr%5E%7Ctwcon%5Es1&ref_url=https%3A%2F%2Fwww.france24.com%2Ffr%2F20160620-brexit-affiche-anti-migrants-ukip-campagne-caniveau-royaume-uni-nigel-farage)

Lord Ashcroft. (2016). *How the United Kingdom voted on Thursday... and why*. Retrieved from: <https://lordashcroftpolls.com/2016/06/how-the-united-kingdom-voted-and-why/>

UKPOL.CO.UK. (2016). *Jeremy Corbyn – 2016 Speech on the EU*. Retrieved from: <https://www.ukpol.co.uk/jeremy-corbyn-2016-speech-on-the-eu-2/>

Smith, A. (2016). *Who is who in the 'Remain' campaign*. Retrieved from: <https://www.linkedin.com/pulse/who-remain-campaign-andrew-smith/?articleId=6090834560549994496>

Vote Leave. (2016b). *Why Vote Leave*. Retrieved from: [http://www.voteleavetakecontrol.org/why\\_vote\\_leave.html](http://www.voteleavetakecontrol.org/why_vote_leave.html)

# Annexes

## Annexe 1

### A stronger economy

The EU is by far the UK's biggest trading partner. EU countries buy 44% of everything we sell abroad, from cars to insurance. Remaining inside the EU guarantees our full access to its Single Market. By contrast, leaving creates uncertainty and risk.

The EU's Single Market has over 500 million customers and an economy over five times bigger than the UK's. The Single Market makes it easier and cheaper for UK companies to sell their products outside the UK, creating jobs as a result.

Being inside the EU also makes it more attractive for companies to invest in the UK, meaning more jobs. Over the last decade, foreign companies have invested £540 billion in the UK, equivalent to £148 million every day.

#### UK industry and the EU

Industry	Jobs	Share of exports going to EU
Aerospace	110,000	47%
Chemicals and pharmaceuticals	136,000	54%
Financial services	1,069,000	41%
Food manufacturing	373,000	53%
IT and telecoms	1,364,000	46%
Transport	1,065,000	44%



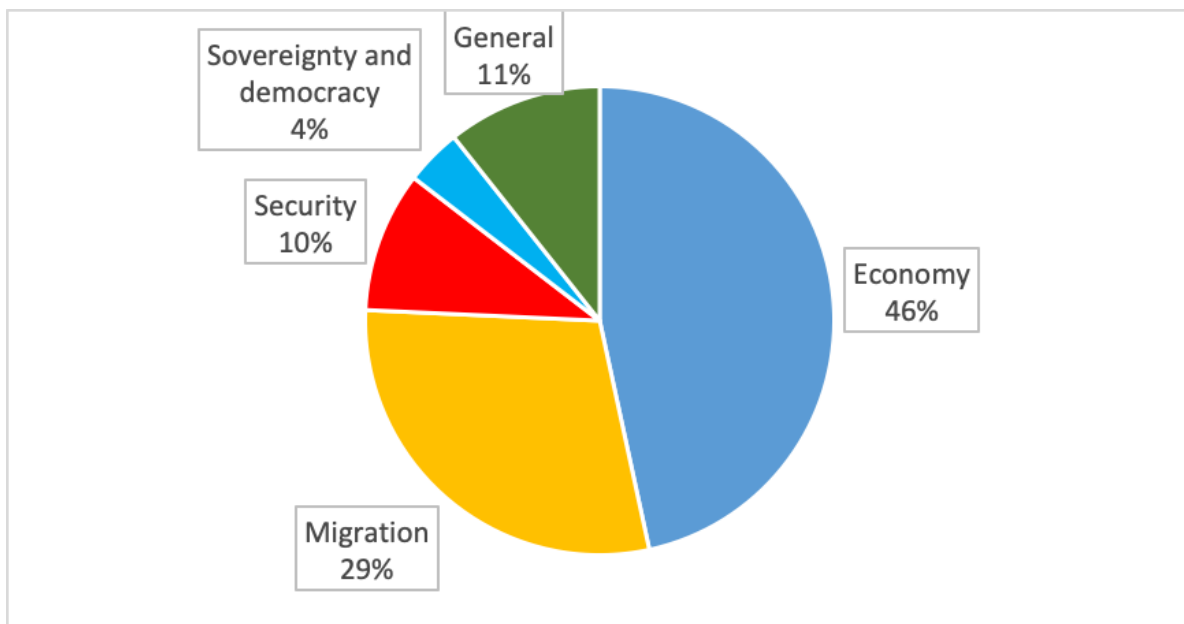
HM Government. (n.d.). *Why the Government believes that voting to remain in the European Union is the best decision for the UK.* Retrieved from: [https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/515068/why-the-government-believes-that-voting-to-remain-in-the-european-union-is-the-best-decision-for-the-uk.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/515068/why-the-government-believes-that-voting-to-remain-in-the-european-union-is-the-best-decision-for-the-uk.pdf)

## Annexe 2



Safdar, A. (2016). *Brexit: UKIP's 'unethical' anti-immigration poster*. Retrieved from : <https://www.aljazeera.com/features/2016/6/28/brexit-ukips-unethical-anti-immigration-poster>

Annexe 3



Gherghina, S., O'Malley, D. (2019). Self-Determination during the Brexit Campaign: Comparing Leave and Remain Messages. *Fédéralisme Régionalisme*. 19. <https://popups.uliege.be/1374-3864/index.php?id=1895>

Annexe 4

Please can you rank the following in order of how important they were in your decision?

### Why Remain voters voted Remain

Overall UK



Conservative voters



Labour voters

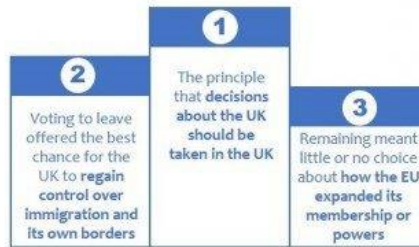


### Why Leave voters voted Leave

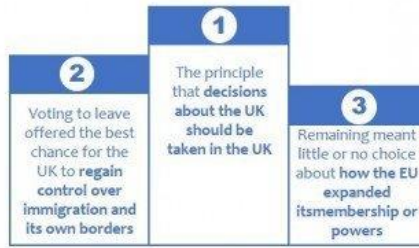
Overall UK



Conservative voters



Labour voters



Lord Ashcroft Polls

@LordAshcroft

Lord Ashcroft. (2016). *How the United Kingdom voted on Thursday... and why*. Retrieved from: <https://lordashcroftpolls.com/2016/06/how-the-united-kingdom-voted-and-why/>

	<b>Economique</b>	<b>Culturelle</b>
<i>Anglocentrique</i>	Politique d'austérité du gouvernement	Eurosepticisme britannique
<i>International</i>	Révolte contre la mondialisation	Interférence russe Fake news

O'Rourke, K. (2018). *Une brève histoire du Brexit*. Paris : Odile Jacob.